

travailler avec
les **jeunes**
pour un **monde**
sans mines

Comment impliquer les jeunes dans les campagnes antimines



Écrit et édité par Rochelle Johnston

Avec le soutien généreux des organismes et des individus suivants :

Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines

(Alicia Berthiaume, Christa McMillin, Michael Warren, Gabrielle White)

Action Mines Canada (Charlie Avendano, Paul Hannon, Nancy Ingram, Eva Morrison)

Campagne internationale pour interdire les mines (Liz Bernstein, Jackie Hansen)

Japan Campaign to Ban Landmines (Yasushiro Kitagawa, Yukie Osa)

Association for Aid and Relief Japan (Michiyo Kato)

Ban Landmines Campaign Nepal (Purna Shova Chitrakar, Shirish Pandey)

Belarus Campaign to Ban Landmines (Iouri Zagoumenov)

Campanha Brasileira Contra Minas Terrestres (Gustavo Oliveira Vieira)

ICBL Georgian Committee (Narine Berikashvili)

Handicap International Belgique (Katleen Maes)

Indian Campaign to Ban Landmines (Balkrishna Kurvey)

Campagna Italiana Contro le Mine (Simona Beltrami)

Landmine Resource Centre, Faculty of Health Sciences, University of Balamand (Habbouba Aoun)

Philippine Campaign to Ban Landmines (Fred Lubang)

Polish Campaign to Ban Landmines (Katarzyna Derlicka)

Save de Children Canada

Sri Lankan Campaign to Ban Landmines (Freddy de Alwis)

Thailand Campaign to Ban Landmines (Emilie Ketudat)

US Campaign to Ban Landmines (Gina Coplon-Newfield)

Traduit par Annie Dunnebacke

Conception: Not Your Average Jo Communications

Le projet a été rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement canadien assuré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Disponible également en anglais, en arabe, en espagnol et en russe.

Copyright © 2004 par le Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines. Imprimé au Canada. La reproduction du matériel en partie ou dans sa totalité est encouragée. Lors de la reproduction, veuillez s'il vous plaît citer le PJAAM ainsi que les autres organismes et individus ayant contribué au contenu de la publication. Le Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines serait reconnaissant si vous l'informiez sur votre utilisation de la publication.

Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines

1502 – 1 rue Nicholas

Ottawa, ON K1N 7B7

Canada

Tél. : (613) 241-4141

Télé : (613) 244-3410

Courriel : ymaap@dangermines.ca

Site Web : www.dangermines.ca

Disponible pour téléchargement sur le site suivant : www.dangermines.ca

sommaire

avant-propos	i
Comment se servir de <i>Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines</i>	ii
Un aperçu de l'action contre les mines (dans un langage accessible aux jeunes)	iv
comprendre la mobilisation et l'engagement des jeunes	1
Comprendre les jeunes	4
Les jeunes et les mines antipersonnel	12
Qu'est-ce que l'engagement et la mobilisation des jeunes ?	15
La mobilisation des jeunes...quels sont les avantages pour la campagne ?	18
La mobilisation des jeunes...quels sont les avantages pour les jeunes ?	20
Les soucis associés à l'implication des jeunes	25
quelques exemples illustrant l'implication des jeunes...et un bref aperçu de la sécurité ...	29
Une démarche pour impliquer les jeunes, basée sur les droits	30
Des normes pour l'implication des jeunes	38
faire de l'engagement des jeunes une réalité	41
Être l'allié des jeunes	45
Créer une campagne accessible aux jeunes	48
Je suis prêt—impliquer les jeunes en milieu scolaire et à travers les associations pour la jeunesse	58
Je suis prêt—impliquer les jeunes directement	63
Je suis prêt—impliquer les jeunes dans un travail géré par les adultes	74
monter un projet visant l'implication des jeunes	81
réflexions finales	89
appendices	91
I. Le Traité d'interdiction des mines dans un langage accessible aux jeunes	92
II. Des ressources sur l'action contre les mines pour les jeunes militants	96
III. Des ressources sur l'engagement des jeunes pour les militants adultes	98
IV. Guide rapide sur comment écrire et concevoir du matériel pour les jeunes	100
V. Guide rapide pour les chaperons et les traducteurs travaillant avec les jeunes	101
VI. Un exemple de fiche d'autorisation des parents / tuteur légal	103
VII. Un exemple de fiche d'autorisation pour les médias	104
VIII. Un exemple d'affiche pour le recrutement de jeunes bénévoles	105
IX. Un exemple de formation pour jeunes dans l'action contre les mines	106

sommaire

études de cas

Lettre aux gouvernements de l'Inde et du Pakistan écrite par de jeunes Italiens	17
La campagne abkhaze et le meilleur intérêt des jeunes	36
Des profils d'adultes « alliés »	47
Le succès de la campagne népalaise dans l'organisation d'activités adaptées aux jeunes	53
La campagne brésilienne et l'éducation populaire	56
Le Centre libanais de ressources sur les mines et l'approche « enfant à enfant »	61
L'implication de jeunes bénévoles par le comité géorgien	65
La section jeune de la campagne du Kirghizstan	67
L'expérience canadienne avec de jeunes stagiaires	69
L'expérience de la campagne japonaise lors de l'organisation d'un événement pour les jeunes	72
L'expérience de l'ICBL relative à l'implication des jeunes dans la campagne internationale	74

activités pédagogiques

Le bruit émotif (les questions de suivi se trouvent à la page 27)	2
Les stéréotypes	3
C'était comment d'avoir 15 ans ?	42
Vivre ses rêves	44
Les obstacles à l'implication des jeunes	79



Photo: Robert Semeniuk

avant propos

“

En donnant des cours dans une école de réfugiés, j'ai remarqué que beaucoup de filles avaient des blessures causées par des mines antipersonnel. Je me suis renseignée sur le problème des mines et je suis entrée en contact avec l'ICBL (Campagne internationale pour interdire les mines). Depuis je m'implique de plus en plus dans la campagne antimines et je fais de la sensibilisation. J'ai pris contact avec la Campagne pakistanaise pour interdire les mines. J'étais la première personne de ma région à y participer. J'ai fait beaucoup de présentations dans les écoles...On se concentre surtout sur les jeunes car une grande partie de la population pakistanaise à moins de 19 ans.

-Sherish Shaban, jeune militante au Pakistan

”

Comment se servir de *Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines*

À qui s'adresse ce document ?

Nous espérons que *Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines* sera utile pour de nombreux groupes différents :

- Des militants antimines adultes qui travaillent avec les jeunes ;
- Des militants antimines adultes qui voudraient impliquer les jeunes dans leur travail.

Ce document pourrait également être utile pour les personnes suivantes :

- Enseignants et animateurs qui aimeraient présenter la problématique des mines antipersonnel aux jeunes avec lesquels ils travaillent ;
- Militants pour la paix et la justice sociale qui voudraient en savoir plus sur l'implication des jeunes ;
- Jeunes militants qui voudraient en savoir plus sur l'implication des jeunes dans d'autres pays et qui cherchent à aider les adultes avec lesquels ils travaillent à apporter plus de soutien aux jeunes.

Bien que le guide ne contienne pas beaucoup d'information portant directement sur la problématique des mines, nous vous indiquerons les ressources et les organisations qui pourront vous renseigner davantage. Nous vous présenterons aussi des activités organisées par plusieurs campagnes antimines auxquelles ont participé des jeunes à travers le monde. Toutefois, si vous souhaitez avoir accès à un guide plus complet sur les étapes de mobilisation des jeunes, nous vous invitons à télécharger *le Kit de campagne pour les jeunes sur le site Web de l'ICBL*.¹

Il peut être fort intéressant d'impliquer de très jeunes enfants dans l'action contre les mines, et certaines activités présentées ci-dessous s'y prêtent. Cependant, ce guide vise plus particulièrement l'engagement de jeunes de 10 ans ou plus. Si la participation d'enfants plus jeunes vous intéresse, vous trouverez dans l'Appendice D des ressources excellentes à cet effet.

Cindy Blackstock, championne inlassable de la cause des enfants et membre de la première nation Gitksan au Canada, défend la notion de « conversations courageuses ». Une « conversation courageuse » c'est un dialogue sur la justice et ce que nous voulons changer pour l'avenir. C'est une conversation qui nous permet de reconnaître l'inégalité, de reconnaître le privilège et le pouvoir que certains possèdent et l'oppression que d'autres doivent endurer, ainsi que les erreurs que nous avons commises par le passé. Il s'agit de partager nos expériences mais surtout d'écouter à cœur ouvert, même quand cela devient très difficile, voir douloureux, d'entendre ce que l'autre raconte. Nous avons besoin de ces conversations courageuses entre les adultes et les jeunes qui travaillent ensemble pour débarrasser le monde de mines antipersonnel. Nous espérons que cette publication permettra une meilleure écoute, une meilleure entente et plus de conversations courageuses.



Photo : Thailand Campaign to Ban Landmines

Comment se servir de *Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines*

Ce guide a été conçu pour un usage indépendant, ou bien en tant que support lors de formations ou d'ateliers. Vous pouvez le lire dans son intégralité ou encore l'utiliser comme référence et vous rendre directement aux sections qui vous intéressent. N'hésitez pas à photocopier et à distribuer les parties que vous trouverez les plus pertinentes à votre travail.

Tout au long du manuel vous trouverez des activités pédagogiques. Celles-ci ont été conçues en tant qu'exercices individuels, mais peuvent facilement être adaptées lors d'un atelier (en effet, la majorité des exercices sont à l'origine des activités de groupe).

Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines nous permet de revenir sur nos expériences et de tirer des leçons des succès ainsi que des difficultés que nous avons connues en mobilisant les jeunes pour les campagnes antimines. C'est un pas qui contribue à renforcer nos capacités et à améliorer notre travail.

Ce que nous espérons accomplir avec *Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines*

- Une campagne internationale d'interdiction des mines qui a la capacité d'impliquer les jeunes de façon sérieuse et constructive.
- Des progrès au niveau de la mobilisation et de l'implication des jeunes auprès des campagnes internationales, nationales et locales.
- Des campagnes d'interdiction des mines rendues plus fortes et vigoureuses grâce à la participation des jeunes.
- Un monde sans mines !

La création de *Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines*

L'idée de départ pour *Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines* a été proposée par Action Mines Canada (AMC) et par le Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines (PJAAM). Le PJAAM coordonne la mobilisation et l'engagement des jeunes au sein de la Campagne canadienne pour l'interdiction des mines depuis 1998. Depuis les débuts du PJAAM, les jeunes et les adultes qui y travaillent ont établi un contact important avec des militants de tout âge actifs dans d'autres campagnes nationales, ainsi qu'avec la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL). Ces échanges d'expérience et d'idées ont mené au lancement, cette année, du Programme d'action, de leadership et d'éducation pour les jeunes (PALEJ) qui vise à renforcer la capacité des jeunes hommes et femmes à travailler dans le domaine de l'action contre les mines, ainsi que la capacité des organisations luttant pour l'interdiction des mines. La création de *Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines* représente l'une des activités qui soutiennent cet objectif. Au cours de la même période, l'ICBL travaille de façon soutenue pour promouvoir la mobilisation et l'engagement des jeunes dans son travail et auprès de ses membres.

La rédaction et l'édition de ce manuel ont été coordonnées par le PJAAM avec le soutien de nombreux membres de l'ICBL. Des jeunes et des adultes impliqués dans des campagnes à travers le monde ont contribué idées, expériences et ressources.

Un aperçu de l'action contre les mines

(dans un langage accessible aux jeunes)²

La problématique des mines antipersonnel³

Les mines antipersonnel (ou mines terrestres) sont des armes explosives qui peuvent être enfouies en profondeur ou placées à la surface de la terre. Les mines ont été conçues pour blesser ou tuer des combattants ennemis pendant les conflits armés (par exemple des guerres ou des insurrections). L'explosion est déclenchée lorsqu'une personne ou un animal marche ou trébuche sur la mine, ou bien la ramasse.

Les mines antipersonnel continuent de tuer même quand la guerre est terminée. Elles ne peuvent faire la différence entre le pied d'un soldat et celui d'un enfant. Entre 15 000 et 20 000 personnes, en majorité des civils, sont tuées ou blessées par des mines chaque année dans plus de 70 pays.⁴ Ceux qui survivent à l'accident perdent souvent leurs jambes, leurs bras, ou encore leur vue et leur ouïe. Les coûts sociaux, économiques et environnementaux des mines antipersonnel sont énormes—les survivants souffrent à long terme de leurs blessures, et les terres contaminées ne peuvent plus être utilisées pour l'agriculture ou l'élevage. Les animaux peuvent aussi être victimes des mines terrestres.

Les régions suivantes sont parmi les plus affectés par les mines : l'Afghanistan, l'Angola, la Bosnie-Herzégovine, le Cambodge, la Tchétchénie et le Mozambique.

La Campagne internationale pour interdire les mines⁵

La ICBL (Campagne internationale pour interdire les mines) est un réseau composé de plus de 1400 organisations situées dans 90 pays qui luttent pour une interdiction des mines au niveau international.

La ICBL demande :

- Une interdiction globale de l'emploi, la production, le stockage, la vente, le transfert et l'exportation des mines antipersonnel ;
- La signature, la ratification, la mise en œuvre et la surveillance du Traité d'interdiction des mines ;
- Davantage de fonds pour le déminage humanitaire et les programmes de sensibilisation aux mines ;
- Davantage de ressources pour les programmes de réhabilitation et d'assistance aux victimes.

Le Traité d'interdiction des mines⁶

Au cours des années 1990 la ICBL a incité des groupes et des individus partout à travers le monde à convaincre leurs gouvernements d'appuyer une interdiction totale des mines antipersonnel. Avec l'aide de plusieurs gouvernements concernés, ils ont réussi à obtenir des engagements importants de la part de nombreux pays. Ces pays se sont engagés à :

- Cesser toute utilisation des mines antipersonnel et interdire tout « développement, production, stockage ou transfert de mines » ;
- Détruire leurs mines stockées en l'espace de quatre ans ;
- Dans une période de 10 ans, procéder au déminage de leur territoire national, ou soutenir les efforts de déminage dans d'autres pays ;
- Dans les pays affectés par les mines, assurer la mise en place d'une éducation au danger des mines et d'un système de réhabilitation, d'assistance et de réintégration sociale pour les survivants.

Ces engagements ont été inscrits dans le texte du Traité d'interdiction des mines, signée en 1997 (appelé aussi Traité d'Ottawa). Le Traité d'interdiction des mines est notre meilleur outil dans la lutte contre les mines terrestres.

Voir l'Appendice I pour une version intégrale du Traité dans un langage accessible aux jeunes.

L'action contre les mines⁷

Selon les normes internationales l'expression « action contre les mines » fait référence aux activités qui tentent à réduire les impacts sociaux, économiques et environnementaux des mines terrestres. L'action contre les mines comprend, entre autres, les activités suivantes :

- **L'éducation au danger des mines** vise à promouvoir une conduite plus sécuritaire au sein des communautés affectées par les mines. Des informations sur l'emplacement des mines et sur leur impact sont diffusées, et les membres de la communauté participent activement à la mise en place de l'action contre les mines.
- **Le déminage** vise à sécuriser un terrain affecté par les mines. Il faut localiser les mines antipersonnel, les enlever et les détruire.
- **L'assistance aux victimes et aux survivants** offre un soutien à ceux blessés par les mines et tente de réduire l'impact médical et psychologique à long terme de leurs blessures.
- **La plaidoirie** permet de sensibiliser les populations dans le but de les préjuger contre l'utilisation des mines, et de renforcer l'appui pour le Traité d'interdiction des mines.
- **La destruction sécuritaire des stocks de mines terrestres** (c'est-à-dire celles qui n'ont pas encore été posées) est une garantie qu'elles ne serviront jamais.

comprendre la mobilisation et l'engagement des jeunes



J'étais très active au sein de ma communauté en animant des ateliers et des projets pour les jeunes. Auparavant le problème des mines antipersonnel n'existait pas dans ma communauté. Puis les groupes armés sont arrivés et ont commencé à placer des mines, et il y avait de plus en plus de personnes blessées par les mines- des civils mais aussi des membres des forces armés. Ils ont dit aux civils, restez sur vos terrains et dans vos maisons ; si vous vous en allez, vous ne pourrez plus reprendre vos maisons. Nous leur avons demandé pourquoi ils plaçaient des mines sur les terres que nous devons cultiver. Une organisation m'a contacté et m'a demandé de participer à un projet pilote. Dans la première phase il s'agissait de se renseigner sur l'emplacement des mines et de tenter d'identifier les principales victimes. Je devais dresser une liste et m'informer sur l'accès qu'avaient ces victimes à la réhabilitation, puisque les survivants d'accidents de mines n'étaient pas au courant de l'existence de ces ONG. Lorsqu'ils avaient récolté les informations de base sur les victimes, les ONG ont créé des groupes de survivants et les ont aidé à trouver du travail et à survivre. Les survivants de mines sont souvent parmi les plus pauvres, en particulier s'ils perdent un bras ou une jambe et ne peuvent plus faire le même travail qu'avant. Notre groupe leur permet de développer de nouvelles compétences. Je fais aussi de la prévention. Les gens voulaient savoir à qui s'adresser s'ils connaissaient l'emplacement d'un champ de mines. De retour chez moi [à la suite de mon voyage au Canada] je travaillerai sur cette question. En plus de ces activités, je vais à l'école et j'ai beaucoup de travail.

-Lorena, Jeune militante colombienne



ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

Le Bruit émotif⁸

Lisez les débuts de phrases ci-dessous en vous arrêtant juste le temps de compléter chaque phrase avec vos propres mots. Il ne s'agit pas de trouver la « bonne » réponse ni de répondre de manière politiquement correcte. L'objectif de cet exercice est de noter votre première réaction sans la juger. Vous pouvez aussi demander à des collègues de compléter l'exercice de leur côté, pour en discuter avec eux par la suite.

Ce que j'apprécie chez (certains) jeunes c'est...

Ce que je n'apprécie pas chez (certains) jeunes c'est...

Ce que j'apprécie dans le fait d'être adulte c'est...

Ce que je n'apprécie pas dans le fait d'être adulte c'est...

La pire chose chez (certains) jeunes c'est...

La meilleure chose chez (certains) jeunes c'est...

Ce que j'aimerais pouvoir mieux faire avec les jeunes...

Ce que je suis sûr de bien savoir faire avec les jeunes...

Un mot pour décrire ma façon d'aborder le travail avec les jeunes...

Un mot qui était utilisé pour me décrire quand j'étais jeune...

Un mot qui pourrait me décrire maintenant...

Mettez vos réponses de côté, nous y reviendrons à la fin de ce chapitre.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

Les Stéréotypes⁹

L'encyclopédie Larousse propose la définition suivante pour le terme « stéréotype » : « Caractérisation symbolique et schématique d'un groupe qui s'appuie sur des attentes et des jugements de routine. » Les stéréotypes nous permettent de reconnaître et de décrire différentes catégories de personnes. Ces catégories peuvent être basées entre autres sur des différences culturelles, professionnelles, raciales, sur des différences de classe sociale, de sexe, ou encore d'âge. Bien que les stéréotypes puissent nous permettre de communiquer plus facilement des idées complexes sur certaines différences ou groupes, ces classifications sont souvent inexactes ou trompeuses.

Pendant une période d'une semaine lisez le journal quotidiennement et découpez les articles ou les publicités ayant un rapport avec la jeunesse. À la fin de la semaine, triez les articles pour en faire deux piles, l'une positive et l'autre pour les stéréotypes négatifs de la jeunesse.

- Qu'avez-vous découvert à travers cet exercice ?
- Qu'avez-vous ressenti par rapport à ce que vous avez lu ?
- Au-delà du positif et du négatif, quels autres stéréotypes de la jeunesse avez-vous remarqué dans les journaux ?
- En vous appuyant sur les informations que vous avez lues dans les journaux, quelles conclusions pourriez-vous tirer sur les jeunes ?
- Comment les journaux et les autres médias affectent-ils les rapports que vous avez avec les jeunes ?

La société a recours aux stéréotypes lorsqu'elle cherche à associer rapidement une identité ou un trait de caractère à une personne. De par le fait que les stéréotypes soient utilisés de manière courante et permettent de reconnaître facilement un « type » de personne, les interlocuteurs ont l'impression de connaître le personnage et de pouvoir en tirer des conclusions. La société peut à son tour se servir de ces stéréotypes pour « transformer les idées reçues sur certains groupes de personnes en 'réalités', donner raison à ceux qui détiennent le pouvoir et contribuer à l'inégalité et aux préjudices sociaux ».

Comment pouvons nous reconnaître et faire face aux stéréotypes que nous observons en nous et chez les autres ?

Réfléchissez aux contes traditionnels et aux dictons sur les jeunes. Les stéréotypes qu'ils perpétuent sont-ils similaires ou différents de ceux que l'on trouve dans les journaux ?



Comprendre les jeunes

Les jeunes...faire face aux idées stéréotypées que nous avons

Lorsque vous complétiez les exercices de ce chapitre vous aviez probablement une image bien particulière en tête de ce qu'est une jeune personne. Peut-être aviez-vous une image précise de l'âge et du sexe de la personne. Peut-être était-ce l'image d'un(e) jeune que vous connaissez. L'image que vous aviez en tête est sans doute différente de celles d'autres lecteurs, surtout s'ils vivent dans un pays différent du votre. Cette partie a été conçue pour vous permettre de comparer ces idées stéréotypées avec les recherches faites sur les jeunes.

Définitions

L'emploi et la signification des termes 'un(e) jeune', 'la jeunesse', et 'un(e) adolescent(e)' varient selon le contexte politique, économique et socioculturel. Par exemple, le Fonds des Nations Unies pour la Population propose une définition des ces termes selon l'âge :

- Les adolescents : de 10 à 19 ans (la première adolescence de 10 à 14 ans et la deuxième adolescence de 15 à 19 ans)
- La jeunesse : de 15 à 24 ans
- Les jeunes : de 10 à 24 ans¹⁰

Cependant, les personnes du même âge n'ont pas forcément les mêmes compétences, intérêts, ressources ou expériences. Les jeunes, tout comme les adultes sont très différents les uns des autres. Des facteurs tels que la maturité, le sexe, l'éducation et la culture nous informent souvent plus précisément que l'âge sur les réelles capacités d'une personne.



Photo : Thailand Campaign to Ban Landmines

Enfants, jeunes et adultes

Il est également important de prendre en compte le statut légal de l'enfant dans ces définitions, en particulier en vue de la différence entre les enfants et les jeunes. Un jeune de seize ans et un jeune de vingt ans peuvent avoir des capacités identiques, mais selon la Convention sur les droits de l'enfant de l'ONU, tout jeune ayant moins de dix-huit ans est considéré comme un enfant et par conséquent possède des droits différents. Les lois nationales confirment généralement cette distinction et établissent souvent d'autres critères comme l'âge à laquelle un jeune peut commencer à travailler. Il est important de vous informer sur les critères d'âge qui s'appliquent dans votre pays, car ceux-ci peuvent avoir un impact dramatique sur la participation des jeunes. En particulier, il se pourrait qu'un jeune de moins de dix-huit ans ait besoin de l'accord de ses parents ou de son tuteur pour travailler avec vous.

Dans *Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines* nous utilisons à la fois les termes jeunes et jeunesse et nous employons le mot adulte pour définir toute personne qui n'est plus un jeune. Nous sommes tout à fait conscients du fait que beaucoup de jeunes sont aussi des adultes devant la loi et au sein de leur communauté.



Photo : ICBL

Les capacités des jeunes et le développement des jeunes

Lorsque les jeunes grandissent dans un environnement riche en possibilités et en soutien, ils sont davantage capables de contribuer à la société, d'agir de manière responsable et de prendre des décisions qui auront un impact sur eux et sur les autres. Nous appelons ça la capacité à évoluer. Cette capacité à évoluer, ainsi que d'autres facteurs tels que la culture, le sexe, l'éducation et la personnalité influencent la portée de l'engagement des jeunes et peuvent indiquer les modes de participations les plus adaptés à différents groupes ou individus. Il est certainement essentiel de tenir compte du concept de la capacité à évoluer afin de comprendre les jeunes et de travailler avec eux de manière efficace. Cependant, il est tout aussi important de se rappeler que les jeunes de tout âge sont les véritables experts de leurs propres expériences et qu'ils ont le droit, selon la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, d'exprimer leur point de vue sur les décisions qui les affectent directement. En tant que militants adultes il nous arrive souvent de sous-estimer les capacités des jeunes ; nous devons leur présenter les outils et les occasions nécessaires afin qu'ils puissent réaliser leur potentiel.

D'importants progrès ont été observés au cours des trente dernières années dans la recherche portant sur les jeunes. Malheureusement, les stéréotypes que nous avons présentés dans l'exercice précédent affectent même les scientifiques les plus rigoureux. De plus, ces recherches proviennent principalement de chercheurs occidentaux issus d'un milieu culturel, ethnique et économique similaire. Leur résultats ne reflèteront peut-être pas toutes les caractéristiques des jeunes avec lesquelles vous travaillez. Cela dit, une discussion des résultats de certaines recherches sur les caractéristiques générales des jeunes nous offre un point de départ afin de « comprendre la jeunesse ».

Les jeunes connaissent d'importants changements physiques, émotionnels et mentaux qui ont un impact sur leur comportement. Les jeunes font souvent preuve de flexibilité et d'enthousiasme, mais les changements qu'ils connaissent (ainsi que les stéréotypes auxquels ils sont assujettis) peuvent aussi les rendre vulnérables. Jusqu'à récemment les chercheurs expliquaient les comportements caractéristiques des jeunes par des changements hormonaux. Depuis quelques années, les neurologues ont découvert grâce à l'imagerie par résonance magnétique que le cerveau des jeunes subit également des changements dramatiques jusqu'à l'âge de 25 ans. Ces résultats contribuent à une meilleure compréhension du comportement des jeunes. Par exemple, les fonctions cérébrales nécessaires pour établir des priorités, organiser leurs idées, contrôler leurs impulsions ou encore peser les conséquences de leurs actions, ne seraient peut-être pas aussi développées chez les jeunes que chez les adultes.¹¹

Les pages suivantes portent sur les caractéristiques intellectuelles, émotionnelles, sociales et morales des jeunes. Vous y trouverez également une série de questions qui vous aideront à réfléchir sur le travail que vous avez déjà fait, et que vous entreprendrez à l'avenir avec les jeunes.

Caractéristiques intellectuelles : Les jeunes nous impressionnent avec leur capacité à s'exprimer et à suivre le rythme de travail de leurs collègues adultes. Rapidement ils apprennent à penser de manière abstraite, tout comme les adultes. Les jeunes sont dotés d'une grande curiosité et sont capables de prendre des risques importants ; par conséquent ils sont motivés à accroître leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences. Malheureusement, les jeunes, plus attentifs au moment présent qu'intéressé par l'avenir, peuvent parfois se retrouver dans des situations risquées.

POINTS DE RÉFLEXION :

Comment s'assurer que les jeunes avec qui nous travaillons aient l'occasion de s'exprimer ?

Que faire si les jeunes veulent entreprendre quelque chose qui selon nous n'aboutira pas ?

Que faire si les jeunes veulent faire quelque chose de dangereux ?

Caractéristiques émotionnelles : Les jeunes peuvent ressembler aux adultes et s'exprimer de manière semblable, mais leurs traits émotionnels sont différents. Par exemple, les jeunes ont moins de difficulté à exprimer leurs émotions et leurs humeurs sont souvent intenses et sujet à des changements rapides. Ils peuvent être plus sensibles émotionnellement que les adultes.

POINTS DE RÉFLEXION :

Comment dois-je réagir face aux émotions fortes ?

Pendant ma jeunesse y a-t-il eu un moment quand un adulte a dit quelque chose qui m'a bouleversé ? Qu'a-t-il dit et comment s'est-il exprimé? Comment aurait-il pu s'exprimer autrement ?

Comment dois-je réagir face au conflit ?

À quelles occasions les jeunes peuvent-ils partager leurs émotions et leurs sentiments?

Caractéristiques sociales : Les changements sociaux que connaissent les jeunes sont souvent plus importants que leurs évolutions intellectuelles. Ces changements peuvent être plus faciles ou plus difficiles à gérer pour les jeunes selon le rôle joué par les adultes qui les entourent. Les rapports que les jeunes entretiennent avec leurs familles et leurs communautés évoluent à fur et à mesure qu'ils grandissent. Ils passent de l'enfance, une période pendant laquelle ils dépendent de leur famille et de leur communauté, vers l'âge adulte. Ces changements ont un impact important sur la manière dont ils se sentent par rapport à eux-mêmes. Bien que la famille demeure très importante, il arrive aux jeunes de douter des adultes et d'accorder plus d'importance à l'opinion et au regard de leurs pairs. Ils peuvent prendre un certain temps avant de s'habituer aux changements liés à la puberté. Ils peuvent aussi être timides, mal à l'aise ou encore modestes, et sont parfois préoccupés par leur sexualité et leurs rapports sociaux.

POINTS DE RÉFLEXION :

Les jeunes ont-ils l'occasion dans notre travail de développer des relations sociales avec d'autres jeunes ?

À quel point sommes nous prêts à nous investir dans nos rapports avec les jeunes ?

Quelles sont mes attentes dans les relations que j'entretiens avec les autres ? Les jeunes peuvent-ils répondre à ces attentes ?

Caractéristiques morales : Les jeunes sont aptes à développer des attitudes et des comportements qu'ils garderont pour le reste de leur vie. C'est pourquoi il est si important de les impliquer : en apprenant à réfléchir de manière abstraite, les jeunes s'intéressent de plus en plus aux valeurs, à la moralité et aux règles de notre société. Ils pourraient donc tester certaines limites et chercher à imiter les modèles qu'ils ont choisis.

POINTS DE RÉFLEXION :

Qu'est-ce qui attire les jeunes vers la problématique des mines ? Pourquoi ?

Comment doit-on gérer la notion de l'injustice ?

Que faire si un jeune me pose une question qui me rend mal à l'aise ?

Ce que nous indiquent les chiffres sur les jeunes

Il peut être utile pour votre travail d'étudier les données démographiques disponibles sur les jeunes avec lesquelles vous travaillez. Vous trouverez ci-dessous quelques chiffres indicateurs de la situation des jeunes dans le monde aujourd'hui :

Population

- La moitié de la population mondiale a moins de 25 ans. C'est la plus importante génération d'adolescents dans l'histoire de l'humanité. Ces jeunes s'approchent de l'âge adulte dans un monde qui évolue plus rapidement que jamais.¹²
- Environ 87% des 1.2 milliards d'adolescents (entre 10 et 19 ans) dans le monde vivent dans des pays en voie de développement. Les autres vivent dans des pays industrialisés.¹³
- Selon l'ONU, plus de 100 pays connaissaient une « poussée de jeunes » en 2000, lorsque les jeunes adultes âgés de 15 à 29 ans représentaient plus de 40% de la population adulte. Tous ces pays se trouvent dans des régions en voie de développement. La poussée de jeunes n'existe plus en Amérique du Nord et en Europe, où les jeunes adultes ne représentent que 25% de la population totale adulte.¹⁴

La scolarité

- 60% des jeunes dans le monde sont inscrits à l'école secondaire.¹⁵
- En moyenne les jeunes complètent 9,3 années d'école primaire et secondaire, en prenant en compte les redoublements. Les chiffres varient entre 7,6 années en Afrique, 8,9 en Asie et jusqu'à 12,4 années en Europe et en Océanie.¹⁶

Le regard que portent les jeunes sur eux-mêmes

Les études montrent que les jeunes portent un regard très différent sur eux-mêmes de celui qu'ont les adultes. Les jeunes ne se considèrent pas aliénés, rebelles, ou en opposition à la famille et aux traditions. Ils sont en réalité très optimistes, ont une attitude positive et sont parmi les plus sains de la population. Les jeunes expriment systématiquement le besoin et le désir de jouer un rôle plus actif dans leur propre vie, au sein de leur communauté ainsi que dans le monde. Alors que certaines questions concernent tout particulièrement les jeunes (l'éducation, par exemple) beaucoup d'enjeux concernent les adultes autant que les jeunes (la famille et le travail).¹⁷

La santé¹⁸

- On considère généralement que les jeunes sont en bonne santé, mais ils sont parfois plus susceptibles d'être confrontés à de sérieux problèmes de santé.
- Dans certaines régions la violence faite aux jeunes et perpétrée par les jeunes représente un grave problème : dans plusieurs pays du continent américain l'homicide est la principale cause de mortalité chez les jeunes hommes.
- Environ 4 millions de tentatives de suicide entraînent la mort de plus de 90,000 adolescents chaque année. Les accidents routiers sont la principale cause de mortalité chez les jeunes garçons dans beaucoup de pays et représentent 5% des années de vie ajustées pour l'incapacité perdues chez les adolescents.
- 150 millions d'adolescents sont consommateurs de tabac : 75 millions d'entre eux décéderont à cause d'une maladie liée au tabac.
- La sous-nutrition et l'arrêt de croissance sont des phénomènes très répandus chez les adolescents, garçons et filles confondus, dans les pays en voie de développement. Parallèlement, l'obésité est un problème de plus en plus important dans toutes les sociétés.
- Chaque jour plus de 6 500 jeunes sont infectés par le VIH. Un total de 2,4 millions de jeunes infectés chaque année représentent 50% de tous les nouveaux cas.

Le travail¹⁹

- L'Organisation internationale du travail constate que les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentaient près de la moitié (47%) du nombre total de chômeurs en 2003 (186 millions) même s'ils représentent seulement un quart (25%) de la population active (travailleurs âgés de 15 à 64 ans).
- Malheureusement, le taux de chômage chez les jeunes a augmenté de 26,8% au cours de la dernière décennie. En réduisant le taux de chômage chez les jeunes de 50%, le produit national brut augmenterait d'au moins 2,2 billions de dollars US au niveau mondial.
- On constate que même les jeunes qui ont un emploi travaillent dans de mauvaises conditions et ne gagnent pas suffisamment pour subvenir à leurs besoins.

comprendre la mobilisation et l'engagement des jeunes

Une étude portant sur l'attitude des jeunes à travers le monde, effectuée par une jeune chercheuse de l'organisation internationale pour les jeunes TakingItGlobal, nous offre une vue d'ensemble de la problématique :

Les études portant sur les perceptions et les attitudes envers les jeunes révèlent que la majorité d'entre eux (62,3%) ont beaucoup d'espoir pour l'avenir. Dans certaines régions d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient, l'on observe un optimisme très important parmi les jeunes. Cet optimisme pourrait être attribué à la nécessité d'avoir une approche positive de la vie pour survivre aux conditions présentes dans certains pays en voie de développement. Selon 76% des personnes interrogées à travers le monde, la société de la consommation exerce une influence trop importante sur les jeunes. 89% des participants à l'enquête considèrent que l'éducation représente un facteur important dans la vie des jeunes, et 62,2% d'entre eux trouvent que les jeunes ne possèdent pas les compétences nécessaires pour la vie professionnelle. L'éducation, l'emploi, les amis, la musique et d'autres activités sociales ont été cités comme étant les centres d'intérêt majeurs des jeunes au sein de leurs communautés. Le développement durable ne figurait parmi les dix premiers soucis des participants qu'en Afrique et en Asie, ce qui indiquerait que pour le reste du monde les pratiques quotidiennes de développement durable ne représentent pas une priorité ou bien sont encore mal connues. L'emploi figurait parmi les trois premiers soucis dans toutes les régions et prenait la première place en Amérique du Sud où beaucoup de jeunes exprimaient le besoin d'acquiescer les compétences et l'expérience nécessaires pour travailler dans le secteur qui les intéresse à un salaire acceptable.

Globalement, les jeunes représentent dans cette enquête se sont avérés une génération optimiste et jeune d'esprit avec une vision positive de l'avenir. Ils se sentent à l'aise face aux avancées technologiques, ils veulent s'engager et prendre des décisions aussi bien au niveau local que mondial et ils ont déjà un impact important sur leurs communautés, leurs pays, leurs régions et à travers le monde. Ces jeunes veulent bénéficier d'une éducation, reconnaissent leurs propres lacunes et bien souvent sont en mesure d'identifier leurs besoins ainsi que ceux de leurs pairs. Les jeunes interrogés dans l'enquête témoignent également d'un certain respect pour la sagesse de leurs aînés, mais sont prêts et enthousiastes face aux défis qu'ils anticipent en grandissant et en découvrant la complexité de notre système.²⁰

Les jeunes et les mines antipersonnel

Les jeunes sont affectés par les mines antipersonnel. Jusqu'à 30% des victimes de mines chaque année sont des jeunes âgés de 15 ans ou moins. Les activités des jeunes les exposent tout particulièrement aux risques présentés par les mines (par exemple lorsqu'ils ramassent du bois pour le feu, prennent soin des animaux, jouent dehors, ou encore prennent des raccourcis). De plus, il arrive aux parents d'empêcher leurs enfants de faire des choses tout à fait normales pour les jeunes, par peur des mines (par exemple aller à l'école ou aider la famille). Les jeunes subissent des blessures plus graves lors d'accidents de mines et par conséquent sont plus susceptibles d'en mourir. Ils nécessitent des soins médicaux et psychologiques plus soutenus suite à une blessure provoquée par une mine antipersonnel du fait qu'ils grandissent et se développent encore.²¹

En contre partie, les jeunes sont aussi impliqués directement dans la problématique des mines. Beaucoup de soldats sont des jeunes ; en 2000 l'on estimait que 300 000 soldats étaient âgés de moins de 18 ans²². Ainsi, les jeunes participent à l'installation des mines. Ils sont également impliqués dans leur fabrication.

Mais les jeunes font aussi partie de la solution. Ils s'engagent dans tous les domaines de l'action contre les mines et sont favorisés pour l'animation des campagnes d'éducation aux dangers des mines. Ils contribuent désormais au développement de stratégies pour la réduction des risques associés aux mines au sein de leurs communautés. Les jeunes sont aussi de plus en plus impliqués en tant que chercheurs pour les rapports de l'Observatoire des mines de la ICBL²³. De plus, beaucoup de démineurs sont des jeunes. Tout en démontrant leurs compétences dans ces domaines, les jeunes exigent et acquièrent de plus en plus de responsabilité dans les processus de prise de décision.



*Des étudiantes canadiennes participent
à l'activité Dansons pour vaincre la peur.
Photo : Darryl Toews*

Saranda Kastrati avait 21 ans quand elle a commencé à travailler en tant que démineuse pour la Norwegian People's Aid (NPA) au Kosovo. Elle s'engagea alors dans la première équipe de femmes démineurs aux Balkans de novembre 1999 jusqu'en mai 2000. Durant cette période elle fut blessée dans un accident de déminage et il fallut lui amputer le pied. En Octobre 2000, suite à un traitement médical, Saranda est retournée à la NPA pour devenir membre de leur équipe de sensibilisation aux mines et de liaison communautaire. Elle avait comme responsabilité d'informer les habitants de la municipalité sur les activités de déminage de la NPA et d'assurer la sensibilisation et l'éducation aux dangers des mines. Saranda a également mis en place un programme d'assistance psychosociale pour les survivants d'accidents liés aux mines antipersonnel. Le programme vise essentiellement d'autres démineurs de la région qui ont connu des accidents lors d'opérations de déminage. En 2002, Saranda a effectué un voyage au Canada afin de partager ses expériences et soutenir les jeunes militants de la campagne canadienne dans leur travail.²⁴



Photo : Thailand Campaign to Ban Landmines

Les jeunes ont toujours été des membres essentiels et actifs de la campagne d'interdiction des mines. Les mines antipersonnel ne font pas la différence entre un jeune et une personne âgée et les jeunes sont tout autant affectés par les mines que le sont leurs partenaires adultes. Par conséquent, des individus de tout âge ont été impliqués dans les actions entreprises au sein de communautés affectées par les mines pour soutenir l'interdiction des mines.

Au début des années 1990 les jeunes ont contribué à accroître le soutien pour l'interdiction des mines au niveau national en rédigeant des lettres, en participant à des manifestations, en créant des œuvres d'art pour la sensibilisation aux mines, en se prononçant contre l'emploi des mines terrestres et en partageant leur expérience de vie dans les pays affectés par les mines. Les jeunes ont fait pression sur les gouvernements à la Conférence sur certaines armes classiques (CCW), ont mobilisé d'autres jeunes en les encourageant à s'impliquer dans la campagne antimines, et ont aussi contribué à mettre la problématique des mines sur le devant de la scène.

La jeune canadienne Lindsay Wilcox et la jeune cambodgienne Song Kosal, qui est aussi ambassadrice jeunesse auprès de l'ICBL, ont été les deux premiers signataires du Traité du peuple, s'engageant ainsi à travailler pour un monde sans mines lors de la conférence de signature du Traité d'interdiction des mines en 1997 à Ottawa, au Canada. Par la suite, Song Kosal a créé une version accessible aux jeunes du Traité du Peuple appelé le Traité des jeunes contre la guerre. Des centaines de milliers de jeunes à travers le monde ont signé le Traité des jeunes contre la guerre, s'engageant à œuvrer pour un monde sans mines.

Nous ne voulons plus de guerre.

Nous ne voulons plus de mines antipersonnel.

Nous ne voulons plus de victimes de mines.

Nous nous engageons à promouvoir la paix dans le monde.

L'engagement des jeunes évolue au fur et à mesure que la campagne se développe. La ICBL a tenté d'intégrer les jeunes au sein de toutes les activités de la campagne. L'objectif a été d'encourager les jeunes à s'impliquer pleinement dans la campagne afin d'éviter la création d'une campagne parallèle visant seulement les jeunes. Les jeunes ont participé à des ateliers de renforcement des capacités ainsi qu'à des événements et forums internationaux portant sur la plaidoirie. Les jeunes sont donc dotés d'outils qui leur permettent de s'impliquer au niveau local, ont développé des liens importants avec d'autres jeunes militants et se sont familiarisés avec les réseaux de plaidoirie au niveau international.

Les campagnes antimines des jeunes font preuve de créativité, de dynamisme et d'une grande force au sein de la campagne internationale : alors que d'un côté ils faisaient pression sur certains gouvernements lors de la cinquième réunion des États Parties du Traité d'interdiction des mines, ailleurs ils organisaient un concours de poésie au Népal visant la sensibilisation aux mines.

Qu'est-ce que l'engagement et la mobilisation des jeunes ?

Avant de se lancer plus loin dans la question de pourquoi et comment encourager la participation des jeunes, il serait peut-être utile de revoir quelques définitions :

La mobilisation et l'engagement des jeunes se définissent comme l'opportunité pour les jeunes de participer à un projet qui leur tient à cœur et qui vise autrui. À travers une interaction avec d'autres individus dans le contexte d'un effort commun, il y a une évolution affective, cognitive ainsi que dans le comportement. Ce processus confère aux jeunes un certain pouvoir positif.

La mobilisation et l'engagement des jeunes n'est ni une occasion pour manipuler les jeunes ni une activité esthétique ou politique. Ce n'est pas un moyen de « gérer » les jeunes.²⁵

Une étude de la participation des jeunes dans les processus de prise de décisions a révélé que la participation la plus importante se trouvait au sein d'organisations non gouvernementales (ONG) locales, suivi de très près par les ONG nationales. La participation des jeunes était au plus faible auprès des gouvernements nationaux, la majorité desquels n'a pas encore développé de stratégie pour encourager et faciliter la participation des jeunes. Ceci se manifeste notamment dans le taux très peu élevé de participation électorale chez les jeunes, particulièrement en Amérique du Nord... Il semblerait que les ONG bénéficient des meilleurs rapports avec les jeunes. Ils sont donc les mieux placés pour impliquer les jeunes de façon constructive dans différents aspects de la vie politique.²⁷

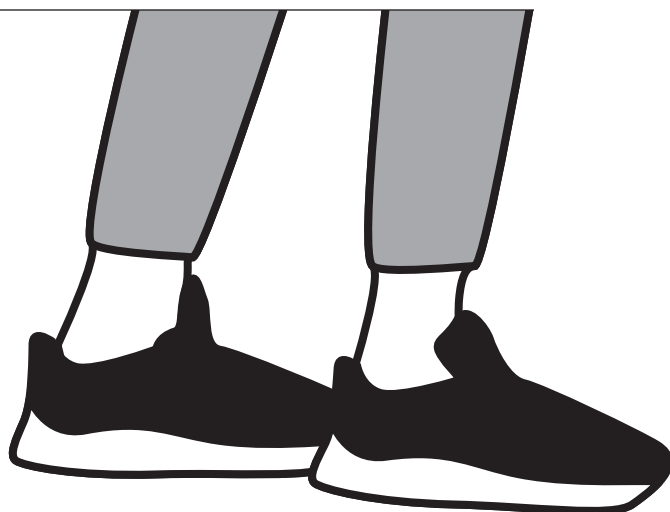
On retrouve la notion de la participation au cœur des organisations et de la société en terme de son impact sur le pouvoir, la prise de décisions et la citoyenneté. C'est un concept qui est la base de la marginalisation, des inégalités et des désavantages sociaux²⁶

Quelques points de réflexion concernant une implication constructive et sérieuse des jeunes

Un 'engagement' est généralement défini par les experts comme 'participation constructive et durable'. Qu'est-ce que ça veut dire ? S'ils ont le choix, les jeunes ne participeront pas à une activité dont ils ne voient pas l'intérêt. Ils voteront « avec leurs pieds » et exprimeront leurs frustrations en abandonnant une organisation ou une activité.

Forcer les jeunes à participer à des activités qu'ils ne comprennent pas ou qui n'ont pas de sens relève de l'exploitation. La capacité des jeunes à trouver un sens aux activités va dépendre de leur niveau de maturité et de leur personnalité. Néanmoins, il y a un certain nombre de facteurs à prendre en compte :

- Est-ce que les jeunes participants comprennent ce qu'ils font et pourquoi on leur a demandé de le faire ? Par exemple, le contenu du Traité des jeunes contre la guerre a-t-il été expliqué avant d'inciter les jeunes à le signer ?
- Les jeunes ont-ils le choix de refuser de participer à une activité s'ils ne sont pas intéressés ? Par exemple, les écoliers sont-ils obligés de soumettre leur dessin au concours ou ont-ils le droit de refuser ?
- Les jeunes ont-ils la liberté de décider de quelle manière ils entendent participer ? Par exemple, sont-ils encouragés à présenter leurs propres idées pour la campagne ?
- Les jeunes peuvent-ils exprimer leurs idées et leurs opinions à travers l'activité ? Par exemple, peuvent-ils décider du contenu d'une lettre adressée à un politicien ou copient-ils simplement ce qu'on leur dit d'écrire ?
- L'activité changera-t-elle quelque chose dans la communauté du jeune, dans son pays ou encore dans le monde, ou bien est-ce une perte de temps ? Par exemple, le duvet fait par les jeunes sera-t-il envoyé au politicien ou restera-t-il dans nos bureaux ?



ÉTUDE DE CAS

Lettre adressée aux gouvernements de l'Inde et du Pakistan écrite par de jeunes Italiens

Casale Monferrato, le 26 mai 2003

Chers Messieurs,

Nous sommes un groupe de 34 enfants de l'école primaire de Casale Monferrato. Nous rédigeons cette lettre suite à une série de cours qui avaient pour objectif de nous sensibiliser à la problématique des mines antipersonnel.

Nous avons appris comment fonctionnent les mines, comment elles sont fabriquées, les différents types qui existent ainsi que leur durée de vie. Nous avons aussi appris où les trouver et on nous a renseigné sur la situation en Angola et en Afghanistan, deux pays qui sont parmi les plus affectés au monde. Les mines ont été conçues pour mutiler, et non pas tuer, afin de provoquer un maximum de blessures physiques et de souffrance.

Les mines ne peuvent pas distinguer entre le pas d'un enfant et celui d'un adulte. Une mine intelligente n'existe pas. Les enfants sont pourtant les premières victimes.

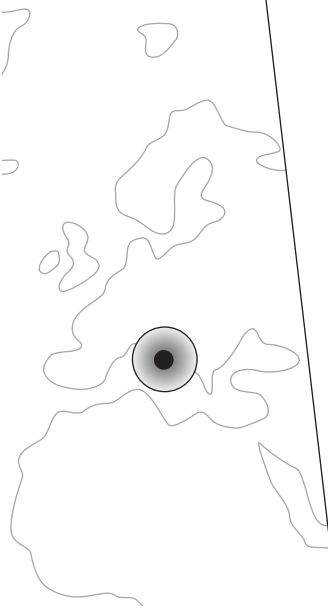
Nous ne voulons plus de mines, plus de guerres, plus de victimes de la guerre et nous nous engageons à promouvoir la paix. C'est pourquoi nous avons signé le Traité des jeunes contre la guerre et nous vous encourageons vivement à mettre fin à la production, au stockage et à l'emploi de mines antipersonnel afin de respecter les droits humains.

Dans la Convention relative aux droits de l'enfant, on peut lire que : « l'enfant bénéficiera d'une protection spéciale, d'opportunités et de services lui permettant un développement physique, mental et moral... », « en toutes circonstances l'enfant sera parmi les premiers à recevoir protection et secours et l'enfant sera protégé contre toutes formes de négligence, de cruauté et d'exploitation ».

Nous savons que vos gouvernements respectifs emploient les mines antipersonnel de manière très répandue, particulièrement le long des frontières. Souvenez-vous que les mines demeurent actives pendant des années. Même après la fin de la guerre, les mines continuent à mutiler et à tuer.

Nous invitons vivement vos gouvernements respectifs à adhérer au Traité d'Ottawa comme l'ont fait 131 autres pays du monde entier, dont l'Italie.

Il ne peut y avoir de paix avec les mines, alors interdisez-les.
Signé : Les élèves de primaire (6^{ème} classe) de l'école le 4 novembre,
Casale Monferrato, Italie.



Impliquer les jeunes...quels sont les avantages pour la campagne ?²⁸

À travers le monde, les jeunes et les adultes parlent avec passion des bienfaits de la participation des jeunes dans la campagne pour interdire les mines.

Un moyen pour accéder à la communauté

- « Les jeunes sont branchés. Ils représentent un moyen d'accès à la communauté—pour atteindre les parents et d'autres adultes. C'est aussi un moyen de communiquer avec d'autres jeunes et enfants. Les jeunes auront un impact sur les autres jeunes de leur communauté. »
- « Dans notre évaluation des besoins, nous avons demandé aux jeunes comment ils ont accès à l'information. On s'est aperçu qu'ils se tournent souvent vers leurs amis ou vers leurs frères et sœurs. Si nous voulons avoir un impact sur cette partie de la population nous devons encourager leur participation. »
- « Les jeunes lancent la mode, il est impératif de travailler avec eux si nous voulons établir une norme internationale pour l'interdiction des mines. »
- « Les jeunes représentent l'avenir d'un pays ; s'ils se mobilisent contre les comportements indésirables, ils montreront l'exemple à d'autres. »
- « Pour certaines campagnes c'est la seule manière d'accéder à la communauté. Cette portée au sein de la communauté est importante ; elle permet la participation de la société civile et nous confère une certaine légitimité. Ça représente un travail énorme. »
- « Il est important d'impliquer les jeunes dans les activités de la campagne parce qu'ils inspirent facilement la sympathie et l'affection de leurs concitoyens. Leurs voix ont un impact plus grand sur l'esprit des gens. »

Un investissement rentable

- « Il faut se rendre à l'évidence, beaucoup d'entre eux (les jeunes) ont plus de temps à y consacrer et il y a plus de chances qu'ils s'engagent sérieusement auprès de la problématique. »
- « Finalement c'est la façon la plus rentable d'atteindre un maximum de personnes. »

Un moyen pour bénéficier de leur expertise

- « Les jeunes affectés par les mines sont de vrais experts qui connaissent le terrain. »
- « Ils savent ce qui fonctionne pour eux, comment travailler avec leurs pairs ; ils sont maîtres de leur propre expérience. »

Parce qu'ils sont affectés par les mines

- « Au moins 75% des personnes impliqués dans les conflits armés sont des jeunes, que ce soit au service de l'État ou au profit d'acteurs non gouvernementaux. Les jeunes jouent un rôle très important dans les activités d'un pays. »
- « Les jeunes sont également concernés par la situation déplorable engendrée par les mines et par les armes semblables aux mines. Nous cherchons donc à impliquer ces jeunes et à les sensibiliser à l'impact qu'ils peuvent avoir au niveau politique. »

Promouvoir l'égalité, la justice et les valeurs de la démocratie

- « Cette problématique a donné naissance à un nouveau modèle de diplomatie—un modèle que nous voulons reproduire. La jeunesse représente le point de départ de la citoyenneté. Ceci est évident depuis longtemps. Les jeunes, tout comme les adultes doivent développer des compétences dans le domaine de la plaidoirie et bénéficier d'une formation afin d'encourager une meilleure organisation et une plus grande participation. »
- « Nous croyons en la participation des jeunes. Cette implication est directement liée au concept de justice sociale qui forme la base de notre campagne. »

Une implication durable

- « La ICBL vieillit—nous avons besoin de jeunes ! Ils représentent un élément indispensable à la bataille pour un monde sans mines. »
- « C'est un pas vers la formation des leaders de demain. »
- « Nos membres commencent à prendre leur retraite et nous voyons maintenant à quel point les jeunes sont essentiels. »

De nouvelles idées, de l'énergie et une grande capacité

- « Les jeunes sont une source d'inspiration et de motivation pour les militants plus âgés. »
- « Les jeunes sont plus réceptifs aux idées nouvelles ; ils sont prêts à prendre des risques et à relever un défi. Ils ont tout simplement de meilleures idées et une façon différente de faire les choses. »
- « Ils ont aussi plus d'énergie que nous...moi-même je ne suis pas si vieux, mais les jeunes me poussent vers une nouvelle façon d'agir. C'est très motivant. »
- « C'est de cette manière que les campagnes peuvent renforcer leur capacité. Les jeunes nous apportent un autre savoir et de nouvelles compétences. La campagne gagne en vitalité. »
- « L'implication des jeunes dans notre travail nous permet d'adopter une nouvelle image et de maintenir l'intérêt du public. »
- « Parfois j'ai l'impression que nous passons à côté d'une ressource extraordinaire. »



Impliquer les jeunes... quels sont les avantages pour les jeunes ?

Il y a beaucoup de personnes au sein de la campagne qui insistent sur le fait que les jeunes sont une ressource. Mais ils sont plus que ça : ils représentent des acteurs à part entière de la société civile. Comme nous en avons déjà discuté, les jeunes sont en pleine évolution vers l'âge adulte; ils sont flexibles mais peuvent aussi être vulnérables à l'exploitation, qu'elle soit délibérée ou non. Il est donc essentiel de se poser la question à savoir comment une implication dans la problématique des mines bénéficie aux jeunes. De plus, nous engagerons les jeunes avec plus de succès si nous sommes capables d'exprimer clairement quels sont les avantages pour eux.

□ Tout a commencé alors que j'écrivais ma thèse sur le Processus d'Ottawa. □ a permis de participer □ un événement □ la fois important et stimulant. Ma vie est devenue plus intéressante, plus sociale. J'ai pu prendre part dans quelque chose de bien. C'est la meilleure chose qui m'est arrivée □ a donné un sens □ ma vie. J'ai rencontré des gens remarquables provenant de milieux culturels très différents. On commence □ croire aux slogans et □ se rendre compte que c'est vraiment dans la mesure du possible. Maintenant je crois sincèrement que rien n'est impossible. Même les petites choses peuvent avoir un impact. La ICBL est une organisation démocratique, diversifiée, et ouverte aux jeunes □ ils peuvent dire ce qu'ils pensent.²⁹ □
□ jeune militant polonais

Le Centre canadien d'excellence pour la mobilisation et l'engagement des jeunes a entrepris une enquête sur la mobilisation des jeunes Canadiens. Les résultats sont décrits ci-dessous :

La participation est une bonne chose pour les jeunes !

De plus en plus, la recherche démontre que la participation des jeunes contribue à leur bonne santé, leur équilibre et l'apport de choses positives dans leur vie. Une participation plus grande dans des activités sociales contribue à une baisse de la consommation d'alcool et de drogues ; une baisse également dans le nombre de rapports sexuels et de grossesses prématurées ; moins d'échecs scolaires, comportements anti-sociaux, criminalité et problèmes sociaux ou émotionnels. On remarque également qu'une plus grande participation engendre plus d'activité physique, une meilleure réussite scolaire et confère également un sens des responsabilités et de la citoyenneté. De plus, la participation aide ceux qui en ont le plus besoin. La recherche nous apprend que les jeunes classés 'à risque' bénéficient plus de la participation que les jeunes qui ne le sont pas.²⁹

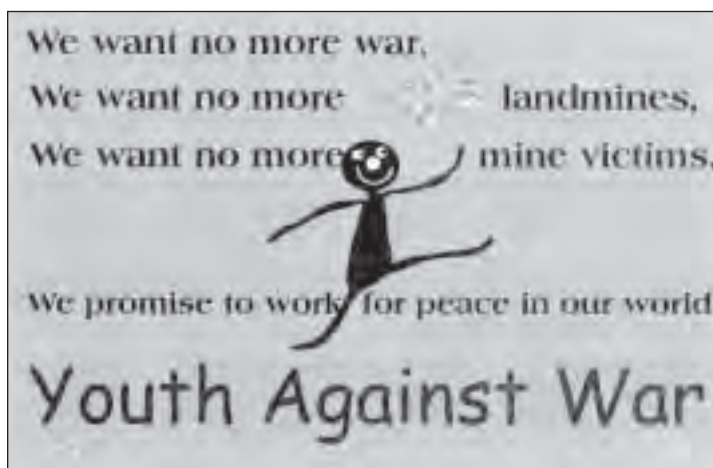
Alors que certains points mentionnés ci-dessous sont issus de recherche sur les bienfaits de l'engagement des jeunes, les jeunes militants eux-mêmes et les militants adultes qui travaillent avec les jeunes en parlent également.

S'amuser ! Ai-je besoin d'en dire plus ? S'amuser est bénéfique pour les jeunes et les adultes. Il est également très important de s'amuser... ne l'oubliez pas quand vous travaillez avec les jeunes !

Le développement des compétences que ce soit pour la vie quotidienne ou la vie professionnelle Le développement des compétences essentielles à la vie quotidienne : se gérer soi-même, communiquer, gérer les rapports sociaux et la résolution de conflits, la prise de décision, la capacité à résoudre des problèmes, le professionnalisme, la flexibilité et la capacité à s'adapter à des situations nouvelles, une attitude intègre, savoir gérer un budget, la logistique, mener une vie saine, la prise de responsabilités familiales, la plaidoirie et les connaissances techniques. Le développement des compétences professionnelles : la communication écrite et orale, l'analyse, la créativité et le sens artistique, la gestion de données, le leadership, la communication et la gestion de rapports sociaux, les capacités numériques et les connaissances techniques et organisationnelles.

Le développement professionnel visant une carrière dans le domaine de l'action contre les mines ou un domaine connexe tel que l'ingénierie, le droit, la politique, les services sociaux, le développement communautaire, le marketing, la communication, l'art graphique, les arts plastiques, la gestion de bénévoles, la santé publique, l'éducation, la traduction, la conception de pages Web, la plaidoirie ou encore le domaine académique. L'Observatoire des mines a eu beaucoup de succès en impliquant des étudiants pour des projets de recherche. La campagne offre aux jeunes l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle et d'étoffer leurs C.V. Nous contribuons de manière importante au développement professionnel des jeunes : nous agissons en tant que référence pour l'emploi, nous mettons les jeunes avec lesquels nous travaillons en contact avec nos réseaux, nous les informons des offres d'emploi et nous leur indiquons comment mettre en valeur leur expérience de travail au sein de la campagne. Le succès professionnel des jeunes est également bénéfique à la campagne—nous aurons de plus en plus d'amis bien placés.

Le développement académique peut être un résultat direct ou indirect de l'implication d'un élève dans la campagne. Il arrive que les élèves travaillent sur la problématique des mines dans le contexte d'un projet pour l'école, et même comme sujet de thèse au niveau post-secondaire. Certaines institutions offrent des crédits pour les stages professionnels ou demandent aux élèves de faire du bénévolat auprès d'une organisation. Handicap International travaille avec le Ministère de l'Éducation en France afin de créer un programme scolaire officiel portant sur la problématique des mines.



L'accès au soutien et aux modèles positifs est très important pour le développement des jeunes et leur implication réussie dans la campagne. Les adultes qui ont le potentiel d'inspirer les jeunes travaillent à tous les niveaux de la campagne. Les jeunes ont les moyens de se familiariser avec les lauréats du Prix Nobel, les survivants des mines qui ont su faire face à des défis extraordinaires, les militants et les membres de la profession médicale qui endurent des épreuves difficiles et qui affrontent le danger pour mettre fin à la souffrance engendrée par les mines, les démineurs qui risquent leur vie tous les jours pour assurer la sécurité d'autrui... la liste est longue. C'est une source d'inspiration énorme pour les jeunes, que de pouvoir partager leurs expériences avec les leaders de la campagne et les personnalités célèbres de la lutte contre les mines. Les jeunes ont également la possibilité de travailler avec des personnes toutes aussi inspirantes au sein de leur communauté. Alors qu'une présentation donnée par un modèle positif peut inciter un jeune à s'engager dans la campagne, le soutien suivi d'un adulte qui s'intéresse directement au jeune est essentiel pour assurer son engagement durable. Dans la dernière décennie, on s'est beaucoup intéressé au modèle de participation 'jeune à jeune'; toutefois la collaboration intergénérationnelle est également très importante et représente une approche puissante à l'engagement des jeunes.

L'opportunité d'apprendre et de développer un savoir et des compétences spécifiques permet aux jeunes de gagner en confiance. Pour réaliser tout le potentiel que nous apporte l'engagement des jeunes, il est nécessaire de leur donner accès à l'information, leur offrir une formation, de nouvelles expériences ainsi qu'un suivi continu. Les militants ayant travaillé avec les jeunes attesteront tous des bénéfices apportés par ce type d'investissement. Comme les adultes, les jeunes ont besoin d'un équilibre dans leur travail entre les nouveaux défis et les activités qu'ils connaissent déjà. Donnez-leur la chance d'être le professeur ou l'expert. Pour beaucoup de jeunes, rien ne peut égaler le pouvoir d'enseigner aux autres ce qu'ils ont appris et maîtrisé.

Le travail constructif qui contribue d'une façon concrète aux objectifs de la campagne. Les gens s'identifient rapidement à l'importance de la campagne pour interdire les mines. Ils ont besoin de se rendre compte, toutefois, de quelle manière leur travail, petit ou grand, peut contribuer à l'avancement de la campagne. Si vous donnez à un jeune du travail que vous considérez sans importance, ne vous attendez pas à ce qu'il s'y engage pleinement.

Une culture qui encourage le développement moral est bénéfique à la société entière. Les jeunes ont tendance à être très intéressés par les problèmes de moralité et sont par conséquent facilement attirés par la problématique des mines. Il est donc très important de présenter la problématique des mines dans le contexte du développement social, de la justice et de la paix au niveau mondial. Pour développer sa conscience, il est certes important de réfléchir aux problèmes moraux, mais il est également important de développer des compétences qui permettent à chacun de réaliser ses croyances. Il est plus bénéfique de discuter de l'injustice qui existe sur notre planète et dans nos communautés plutôt que de l'ignorer. Ces discussions sont des opportunités pour apprendre à défendre une cause. Il est également essentiel de respecter dans notre propre vie quotidienne les principes pour lesquels nous nous engageons. Les jeunes reconnaissent intuitivement l'hypocrisie.

Il est important que les jeunes ressentent une appartenance vis-à-vis de la campagne et qu'ils s'y sentent valorisés. Ceci assurera un engagement durable de leur part, et leur donnera également la confiance nécessaire pour faire face à d'autres défis lorsqu'ils quitteront la campagne. Assurez-vous qu'il y ait une égalité entre les adultes et les jeunes du groupe. Soyez conscients des pratiques sociales propres aux adultes (la consommation de l'alcool et de cigarettes par exemple) qui risquent d'exclure les jeunes.

L'opportunité d'être entendu, d'avoir accès au pouvoir et de jouer un rôle de leader. Les objectifs et les ambitions qui poussent les jeunes à s'impliquer dans la campagne contre les mines sont variés. Cependant, le fait de faire entendre sa voix permet de se sentir valorisé. Parfois des mesures doivent être prises pour contrer la discrimination selon l'âge qui peut se manifester au sein des campagnes.

L'anticipation et l'opportunité de commettre ses propres erreurs. L'idée stéréotypée que les jeunes ont tendance à prendre des risques n'est pas fautive... mais les militants antimines n'ont-ils pas tous cette tendance, jusqu'à un certain point ? La campagne comporte des risques et certains s'avéreront inutiles. Donnez aux jeunes la chance d'apprendre de leurs propres erreurs ainsi que des vôtres.

S'amuser! Nous nous risquons à répéter l'importance de ce principe essentiel. Le sens de l'humour est important aussi ;-)

POINTS DE RÉFLEXION :

Quelles opportunités offrons-nous aux jeunes pour leur permettre d'apprendre et de développer des compétences ?

Quels changements (bons et mauvais) avons-nous remarqué chez les jeunes suite à leur participation à la campagne ?

Pensez aux jeunes qui ont participé à la campagne. Est-ce que leur participation a été aussi bénéfique pour eux que pour la campagne ?

Les soucis associés à l'implication des jeunes

Contrairement à ce que vous venez de lire, tout le monde ne ressent pas le même enthousiasme vis-à-vis de l'engagement des jeunes. Certains font appel à la prudence, et cela pour des raisons variées. Il est important, toutefois, de ne pas simplement écarter ces points de vue en les accusant d'être 'anti-jeunes'. Il faut au contraire les écouter et tenter de les comprendre. Certains soucis sur la sécurité, le manque de ressources, la capacité et la signification de la participation des jeunes sont tout à fait légitimes. Ces questions doivent être abordées. Il se peut que le taux de participation des jeunes progresse à une vitesse trop rapide et que l'on soit obligé de ralentir la cadence afin d'adresser ces problèmes. Il faut parfois du courage pour les aborder.

De plus, il est tout à fait compréhensible que la participation des jeunes soit problématique pour beaucoup d'adultes. Les jeunes sont particulièrement réceptifs à de nouvelles modes, de nouvelles idées et aux nouvelles technologies. Ceci peut paraître menaçant pour certains adultes qui perçoivent ces changements comme une remise en cause de leurs valeurs, de leur autorité et de leur savoir. Cela dit, les jeunes ont un droit indiscutable de participer à la prise de décision sur des questions qui les affectent directement ou indirectement. Cela n'équivaut pas à une participation à n'importe quel coût. Il faut avancer à pas sûrs vers une égalité pour tous les membres de la campagne, quel que soit leur âge. Nous devons nous engager plus souvent dans des conversations courageuses entre adultes et jeunes, entre ceux qui défendent l'engagement des jeunes et ceux qui résistent.

Au lieu de présenter une longue liste d'arguments démontrant que les réservations citées précédemment ne sont pas fondées (un exercice qui cours le risque d'être condescendant envers ceux des deux côtés de l'argument), nous préférons vous présenter les problèmes les plus couramment exprimés, et de vous demander de réfléchir aux aspects suivants pour chaque problème :

- Que se cache-t-il derrière ?
- Quelles informations, expériences ou croyances soutiennent cet argument ? Inversement, quelles informations, expériences ou croyances peuvent le contrer ?
- Comment peut-on aborder ce type de problème ?

Des soucis exprimés couramment :

- L'engagement des jeunes représente trop de travail.
- Ce sont des responsabilités d'adultes—les jeunes ne devraient pas se soucier de ce genre de problèmes.
- Les jeunes peuvent se tromper dans ce qu'ils disent et ce qu'ils font.
- Les mines font peur aux enfants. Nous devons les protéger de tout ce qui relève de la violence et de la guerre.
- Je ne me sens pas à l'aise avec les jeunes. Je n'ai pas les compétences et les connaissances nécessaires et ça ne m'intéresse pas de les impliquer.
- Les garçons sont souvent très excités par les aspects technologiques des mines et glorifient la violence associée aux mines. Je ne suis pas certain qu'ils aient la maturité nécessaire pour comprendre le problème.
- C'est aux parents de sensibiliser leurs enfants sur les questions de moralité.
- Les jeunes n'ont pas le droit de vote et n'ont donc aucun pouvoir sur notre gouvernement.



VOS RÉFLEXIONS SUR LE PREMIER CHAPITRE

Reprenez les réponses que vous avez formulées lors des points de réflexions sur le Bruit émotif. Y a-t-il des réponses qui vous ont surprises ?

Ce que vous avez appris dans ce chapitre a-t-il confirmé ou contredit vos réponses ?

À considérer : Un grand nombre de nos réponses illustreront les idées reçues que nous avons sur les jeunes et peuvent être basées sur des expériences vécues. Il est important de se rendre compte de l'influence qu'ont ces idées sur notre perception des jeunes.



Photo : Robert Semeniuk

quelques exemples illustrant l'implication des jeunes

...et un bref aperçu des questions de sécurité



Les États parties se sont engagés à mettre fin à la souffrance et aux blessures causées par les mines antipersonnel. Elles tuent et mutilent des centaines de personnes toutes les semaines, pour la plupart des civils innocents et sans défenses, en particulier les enfants. Elles représentent un obstacle à la reconstruction et au développement économique, empêchent le rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur territoire, et ont d'autres conséquences graves pendant des années après avoir été posées.

– Préambule de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

Les États parties s'engagent à assurer le droit à la liberté d'expression aux enfants capables de former leurs propres opinions sur les affaires qui les concernent. L'opinion de l'enfant doit être considérée en fonction de son âge et de sa maturité.

– Article 12 de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant



Une démarche pour impliquer les jeunes, basée sur les droits³⁰

Il y a de plus en plus de modèles pour nous aider à comprendre la sensibilisation et l'engagement des jeunes. Certains vous seront utiles et d'autres moins. Plutôt que de vous noyer dans un long chapitre sur la théorie, nous vous présentons ces modèles, tout au long du manuel, avec des exemples pratiques qui visent à démontrer comment ils peuvent être appliqués. Toutefois, nous voulons d'abord présenter une approche globale qui s'est avérée utile pour intégrer différentes méthodes pour la mise en œuvre de l'engagement des jeunes et d'autres aspects de l'action contre les mines.

La démarche pour impliquer les jeunes, basée sur les droits emploie les principes des droits humains pour planifier, gérer, exécuter et contrôler une intervention. C'est une approche qui a pour but de renforcer les droits de toutes personnes concernées, en accord avec le droit international.

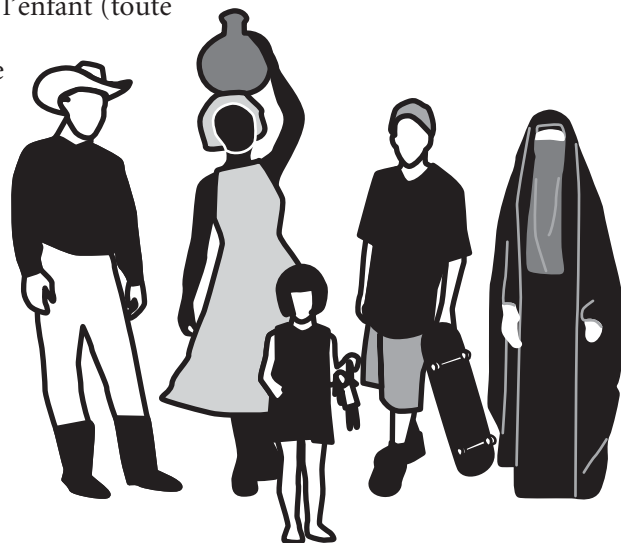


Pourquoi choisir une démarche basée sur les droits?

- Une telle démarche apporte un objectif largement partagé (la mise en pratique des droits humains) et une infrastructure (les droits humains au niveau international) permettant à diverses organisations et groupes de travailler ensemble sur des problèmes spécifiques. Une base commune est ainsi mise en place pour les jeunes, les adultes et tous ceux impliqués de manières diverses dans la campagne antimine.
- Cette démarche favorise des principes largement partagés (les principes des droits humains), qui contribuent à définir nos axes de travail et nous aident à prendre des décisions concernant l'engagement des jeunes au sein de nos activités.
- Elle assure la responsabilité des gouvernements envers leurs citoyens (par exemple, par le Traité d'interdiction des mines) et des adultes envers les jeunes.
- C'est une démarche qui incorpore, plus qu'elle ne remplace, des méthodes établies, et cela de manière holistique. La campagne des jeunes au Népal est nécessairement différente de celle en Géorgie. Toutefois, nous avons besoin de tirer des leçons à partir des succès et des erreurs de nos collègues. Nous avons également besoin de savoir coopérer avec des personnes travaillant dans d'autres domaines, et même selon des idéologies différentes, qu'il s'agisse de démineurs humanitaires, de chercheurs, d'experts sur l'engagement des jeunes, de politiciens ou de soldats. Pour cela nous avons besoin d'un langage commun. De plus, une démarche basée sur les droits est tout à fait en accord avec, et renforce même les Normes internationales dans l'action contre les mines, ainsi que les principes de base de certaines activités telles que l'éducation aux dangers des mines.

Tout comme ceux des Normes internationales dans l'action contre les mines, nos objectifs s'inspirent (entre autres) des sources suivantes :

- La Déclaration universelle des droits de l'homme et ses deux conventions.
- La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant (toute personne de moins de 18 ans).
- Le Droit international humanitaire, comprenant le Traité d'interdiction des mines.



Nos principes de base sont inspirés des Droits humains internationaux. Plutôt que d'essayer de mémoriser un ensemble de règles concernant la participation des jeunes aux campagnes, pourquoi ne pas utiliser les principes suivants pour guider nos actions :

Universalité et non-discrimination : toute personne, y compris les jeunes, a le droit de voir ses droits respectés et d'être traitée équitablement. En tant que porteurs de responsabilité (des adultes dont le devoir est de respecter les droits humains), nous sommes tenus de lutter contre toute forme de discrimination.

POINTS DE RÉFLEXION :

Est-il probable que notre travail bénéficie de manière variée à des jeunes de groupes différents (de par leur religion, origine, sexe, ethnicité, classe sociale) ? Si oui, est-ce que cela constitue ou au contraire, atténue une forme de discrimination ?

Assurons-nous la participation de tous et l'accès pour tous ? Notre démarche de travail apporte-t-elle vraiment autonomie et pouvoir aux jeunes ?

Notre action a-t-elle préservé des stéréotypes ainsi que les rôles types des deux sexes, ou a-t-elle permis un changement ?

Participation : Toute personne, y compris les jeunes, a le droit de participer et de contribuer au développement de sa communauté et de sa société. En tant qu'adultes responsables nous sommes tenus de donner aux jeunes l'opportunité de participer à tous les aspects de ce développement. Dans le contexte de l'action contre les mines, ceci se traduit par le principe d'une action nationale pour le développement, la mise en pratique et le maintien de normes.

POINTS DE RÉFLEXION :

La participation des jeunes est-elle un de nos objectifs ou un aspect quotidien de notre travail ?

Les jeunes ont-ils accès à une information appropriée ? Prenons-nous en compte les aptitudes changeantes des jeunes avec lesquels nous travaillons ?

Que mettons nous en oeuvre pour aider les jeunes à développer leurs aptitudes à participer aux campagnes ?

De quelle manière a-t-on sollicité l'avis des jeunes lors de la préparation et de la mise en place de nos activités ? Quelles mesures ont été prises suite à leurs opinions ?

Responsabilité : Il y a ceux qui détiennent des droits et ceux qui se portent responsables de les faire respecter—ces deux groupes doivent être identifiés. Les jeunes, comme les adultes, détiennent des droits. Si nous exigeons des gouvernements qu'ils se portent garants du droit d'être protégé contre les mines, nous devons à notre tour nous porter responsables des droits humains pour les jeunes. En encourageant les normes internationales et en s'alignant avec le droit international, nous établissons une garantie de droits quant à l'engagement des jeunes et vis-à-vis de l'action contre les mines.

POINTS DE RÉFLEXION :

Tous les adultes dits responsables du respect des droits des jeunes sont-ils, en pratique, tenus responsables d'atteindre les objectifs visant l'engagement des jeunes ? Ces adultes comprennent les employés, les organisateurs, les partenaires et les bailleurs de fonds.

La campagne de sensibilisation pour l'engagement des jeunes a-t-elle pour but de former un groupe de soutien parmi des individus et des organisations ?

Quels mécanismes (procédures de plainte, normes, accords, évaluations) assurent la responsabilité des adultes vis-à-vis de la réalisation des objectifs d'une activité ? Comment peut-on surveiller une activité ? Par qui ?

Indivisibilité : Tous les droits sont d'une même importance, en toutes circonstances. Tous les droits sont reliés entre eux. Ainsi, une démarche de mise en pratique des droits doit prendre en compte toutes ces dimensions, de manière holistique et transversale. En ce qui concerne l'implication des jeunes dans les campagnes, on néglige souvent ce principe en sacrifiant les moyens (l'engagement des jeunes) au profit des objectifs.

POINTS DE RÉFLEXION :

De quelle manière est-ce possible de maintenir un équilibre entre mon objectif de lutte contre les mines et le but de faire participer les jeunes ?

Quelles alliances et quels partenariats ont été créés afin de promouvoir l'implication des jeunes dans la lutte contre les mines ?

Le meilleur intérêt du jeune (CNUDE Article 3)—Toute action en rapport avec un jeune sera dans son meilleur intérêt. Les jeunes devraient être prioritaires lors de la mobilisation et de l'attribution de ressources. Ce principe s'applique à un jeune comme à un groupe de jeunes. Lorsque deux droits entrent en contradiction (comme il arrive parfois), il faut trouver un juste milieu qui respecte les meilleurs intérêts du jeune en question.

POINTS DE RÉFLEXION :

Comment est défini « le meilleur intérêt » dans notre travail ? Par qui ? Quelles sont les prémisses de cette définition ? Quel est l'apport des jeunes à cette définition ?

Que faire si les intérêts de notre campagne sont en conflit avec les meilleurs intérêts d'un jeune ?

Comment est réparti le budget ? Est-ce que cette répartition est dans le meilleur intérêt des jeunes impliqués dans notre travail ?

Quels sont les autres intérêts en jeu ? Comment allons-nous résoudre des conflits d'intérêt ?



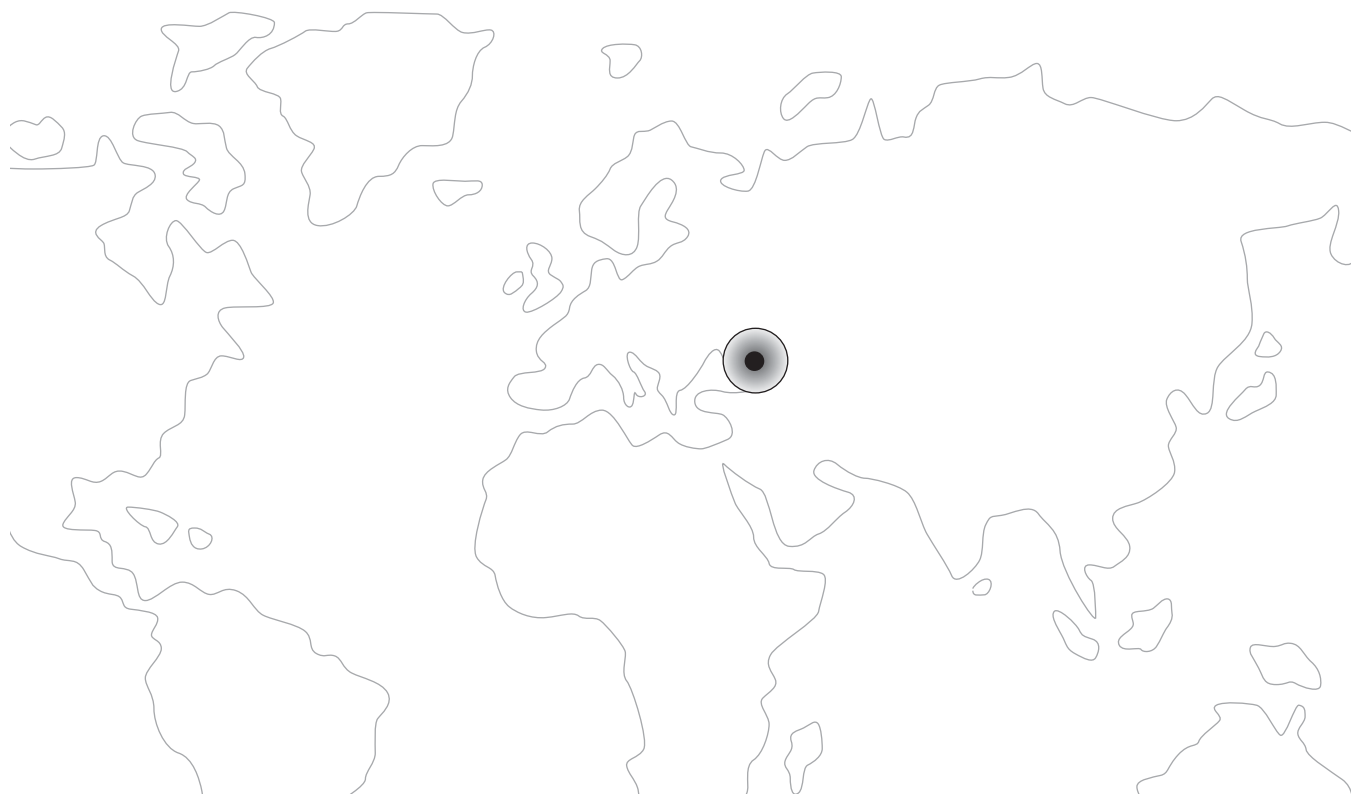
*La jeune militante canadienne Sierra Noble
et la jeune ambassadrice de l'ICBL Song Kosal.
Photo : Meredith Daun*

ÉTUDE DE CAS

La Campagne abkhaze et le meilleur intérêt des jeunes³²

Dans la période d'après-guerre en Abkhazie les Scouts Verts ont été formés afin de donner à des jeunes de 8 à 18 ans l'opportunité de découvrir la nature et des aspects de la vie autres que la tension et l'insécurité qui suivent une guerre. Beaucoup de scouts vivent près des sites contaminés par les mines et par d'autres engins explosifs ayant le même potentiel que les mines. Plusieurs enfants en Abkhazie ont été témoins de combats. La plupart des enfants de ce pays sont habitués aux armes de petit calibre. Leur éducation est un aspect essentiel au succès de la campagne antimine. Les habitants d'Abkhazie sont peu nombreux et des activités de petite envergure peuvent avoir un impact considérable.

Au cours de leurs activités, tous les scouts suivent un programme de sensibilisation au problème des mines lié au traitement d'objets explosifs (mines et autres armes). Le programme est dirigé par des chefs scouts, dont beaucoup de jeunes, qui ont de l'expérience dans ce domaine et qui ont participé à la recherche pour l'Observatoire des mines.



quelques exemples illustrant l'implication des jeunes...et un bref aperçu des questions de sécurité

Au sein de la campagne abkhaze, il n'y a pas de personne désignée pour travailler avec les jeunes. Aussi, du fait de l'usage récent de mines dans cette région, la campagne a évité d'impliquer des enfants, parfois pour des raisons de sécurité. Les jeunes militants sont au courant des activités antimines de leurs leaders, mais leur participation directe a été limitée jusqu'à ce jour. Il y a plusieurs raisons à cela : la campagne en Abkhazie a déjà obtenu le soutien de la plupart des autorités nationales pour l'interdiction des mines ; nous sommes inquiets de l'impact qu'aurait une campagne anti-armes par des acteurs non gouvernementaux sur la sécurité des enfants ; et nous manquons de moyens financiers et logistiques pour des activités éducatives. Toutefois, le potentiel d'action des scouts en terme d'éducation de la population générale sur la campagne antimines, est énorme.



Photo : PJAAM

Des normes pour l'implication des jeunes

Grâce à leur expérience grandissante concernant l'implication des jeunes, certains organismes et particuliers ont essayé d'améliorer l'impact de leurs activités en développant et en mettant à l'épreuve des normes d'action. Par exemple, l'alliance Save the Children est au stade final de la création d'un ensemble de normes concernant la participation des enfants à leurs activités. De même, les Nations Unies contribuent à la mise en place de directives pour l'action contre les mines à travers les « normes internationales pour l'action contre les mines. » Tout comme une démarche basée sur les droits, les normes assurent aux organisations de se porter garantes et responsables de leurs actions auprès des communautés et des jeunes avec lesquels elles travaillent. Elles contribuent également à la garantie d'un travail soutenu et de haute qualité.

La nécessité d'avoir des normes a été exprimée à diverses occasions par de jeunes militants contre les mines, en particulier lors du Forum international des jeunes pour le plaidoyer en 2002, à Ottawa, au Canada. Plus de la moitié de leurs recommandations portaient sur ce sujet :

Une sélection des recommandations :

- Développer et définir des normes de base concernant la sécurité et la protection (physique et émotionnelle) des enfants.
- Développer et définir une norme pour le nombre maximum d'activités auxquelles un jeune puisse participer au cours d'une journée/une semaine ainsi que le temps de repos minimum dans une journée.
- Développer un règlement concernant la médiatisation afin de projeter une image positive et digne des jeunes (surtout des survivants d'accidents de mines).
- Développer des directives définissant ce qui constitue une participation véritable des jeunes au cours d'une activité. Par exemple, le fait d'inviter des jeunes provenant d'un pays en voie de développement dans le seul but d'afficher leur présence, ne fait qu'exacerber l'inégalité entre le Nord et le Sud. Pour ces jeunes, cela peut endommager leur confiance en eux et entraîner un désillusionnement quant à la valeur de leur participation à ce type d'activité.
- Développer et définir des directives quant au travail avec des mineurs et des accompagnateurs (procédés et règles de sélection, nombre maximum d'heures par jour).³³

quelques exemples illustrant l'implication des jeunes...et un bref aperçu des questions de sécurité

À titre d'exemple, voici les normes suggérées par Save the Children³⁴ :

Norme 1 Une démarche éthique : transparence et honnêteté

Norme 2 La participation des enfants est appropriée et relève du sujet

Norme 3 Un environnement propice à la participation de l'enfant

Norme 4 L'égalité des opportunités

Norme 5 Les membres de l'équipe sont efficaces et confiants

Norme 6 La sécurité et la protection de l'enfant sont favorisées par l'acte de participation

Norme 7 Assurer un suivi et une évaluation



Photo : Robert Semeniuk

Sécurité et protection : un aperçu

Le concept de normes n'est pas abstrait. Leur mise en pratique et leurs conséquences seront abordées à travers ce manuel. D'après Save the Children « les règles et les procédures de protection de l'enfant sont un élément essentiel d'un travail sur la participation des enfants... Toute organisation se doit de prendre en charge les enfants avec qui elle travaille, et tout doit être mis en œuvre pour minimiser le risque d'abus, d'exploitation et autres torts envers ces enfants. »³⁵ Dans les chapitres à venir certaines activités mettent l'accent sur des normes spécifiques à la sécurité et la protection de l'enfant.



Photo : Alison Clement

faire de l'engagement des jeunes une réalité



La première fois que j'ai entendu parlé du problème des mines antipersonnel c'était à travers Waldo, d'AMC (Action Mines Canada). Il a décrit son travail avec l'AMC auprès des écoles coopératives, et j'ai eu l'idée d'inviter Rebecca (une autre jeune activiste) et Waldo pour parler dans une école. J'ai appris autant que les élèves qui assistaient à l'exposé... J'étais ravie car j'aidais des jeunes à prendre conscience du problème des mines. Beaucoup d'enfants ne savaient pas ce qu'était une mine avant la présentation. Maintenant beaucoup d'entre eux veulent s'impliquer pour cette cause.

—Aminah, jeune activiste canadienne



ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

C'était comment d'avoir 15 ans ?³⁶

Les jeunes ne peuvent acquérir autonomie et pouvoir sans la participation active et le soutien d'adultes. Pour commencer, il est utile d'essayer de comprendre la manière dont on nous traitait quand on était jeune et l'influence que cela a aujourd'hui sur nos interactions avec les jeunes.



*Des étudiants canadiens présentent une bannière pour les Jeunes contre la guerre.
Photo : Meredith Daun*

Questionnaire

C'était comment d'avoir 15 ans ?
Où habitez-vous ?
Avec qui habitez-vous ?
À quelle école alliez-vous ?
Aviez-vous un travail ?
Qu'est-ce qui était affiché sur les murs dans votre chambre ?
De quoi aviez-vous l'air ?
De quelles manières étiez-vous différent de vos camarades ?
De quelles manières étiez-vous semblable à vos camarades ?
À quoi pensiez-vous ?
Quelle était votre chanson/musique préférée ?

faire de l'engagement des jeunes une réalité

suite du questionnaire

Que faisiez-vous pour vous amuser ?

Avez-vous fait des bêtises en pensant que « c'était juste pour rire » ?

Comment vous sentiez-vous ?

Y avait-il des jeunes qui participaient de manière active à la vie communautaire ?

Qui étaient-ils ? Comment étaient-ils ?

Que faisaient-ils ?

Étiez-vous impliqué dans votre communauté ?

Qu'est-ce qui vous empêchait d'être plus actif dans votre communauté ?

Qu'est-ce que vous auriez pu faire pour être plus actif ?

Quels étaient les adultes qui travaillaient le plus/le mieux avec les jeunes ?

Quelles étaient leurs qualités, leurs caractéristiques ?

Qu'est-ce que les adultes auraient pu faire pour vous aider à être plus actif ?

Regardez à nouveau vos réponses.

- Qu'avez-vous ressenti en répondant à ces questions ?
- Qu'avez-vous appris sur les moyens d'aider les jeunes à être plus impliqués dans leur communauté et dans l'action contre les mines ?
- De quelle manière est-ce que l'implication des jeunes et les facteurs qui l'influencent sont-ils pareils à/différents de ceux de votre jeunesse ?

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

Vivre ses rêves³⁷

Cette activité va vous permettre de repenser à ce que vous rêviez de faire lorsque vous étiez plus jeune. Vous pourrez aussi réfléchir aux moyens d'encourager les rêves des jeunes d'aujourd'hui.



Photo : ICBL

Première partie

Quand j'avais 17 ans, je voulais plus que tout...
(énumérez 5 choses)

De ces 5 rêves, j'ai réalisé...
(énumérez ceux que vous avez pu concrétiser)

J'ai pu les réaliser car...
(donnez les raisons pour lesquelles vous avez réussi)

J'aurais pu réaliser mes autres rêves si seulement...
(donnez les facteurs qui vous auraient aidés à réaliser ces rêves)

Deuxième partie

Les jeunes que je connais (au travail, à la maison, à l'école) souhaitent plus que tout...

Je peux les aider en...

J'ai besoin des moyens et de l'infrastructure suivants afin de les aider...

Je peux commencer à les aider à partir de...(donnez une date)

Être l'allié des jeunes

Il y a très peu de documents qui décrivent comment les adultes ont travaillé avec les jeunes lors des campagnes. C'est en grande partie parce nous sommes tentés d'enregistrer les résultats de notre travail, plutôt que les processus très importants qui mènent à l'échec ou au succès. De plus, lorsque nous faisons des recommandations sur la manière de favoriser l'implication des jeunes dans les campagnes, nous tendons à suggérer de nouvelles activités, des ressources, des politiques et la création de comités plutôt que la gentillesse, la confiance, la compréhension, la patience, le rire, le temps ou le dialogue. Cependant quand vous demandez aux jeunes ce qui a fait la différence pour eux dans leur travail, inévitablement ils vous parleront de ces adultes étonnants qui ont pris le temps de les connaître, de leur expliquer les choses, qui se sont fait du souci pour eux et

qui ont eu de grandes attentes de leur part. Ils vous diront (comme ils nous l'ont dit) que ces personnes prenaient toujours du recul pour leur laisser prendre des responsabilités et en assumer les conséquences —en effet ces adultes n'étaient même pas dans la pièce quand le travail important était accompli, et quand les décisions étaient prises. Cependant les jeunes savaient qu'ils pouvaient se tourner vers les adultes quand un problème se présentait. Les adultes qui jouent un rôle d'allié sont parmi les premières personnes auxquels les jeunes parleront de leurs succès.

Qu'est-ce que c'est ? Être un allié pour les jeunes implique une certaine attitude, un savoir-faire et une conscience pour leur permettre d'acquérir autonomie et pouvoir et de jouer un rôle de chef de file. Être un bon allié implique de laisser tomber son rôle de « mentor » pour devenir « adulte partenaire ». C'est un partenariat « dans lequel les jeunes et les adultes partagent l'expérience de l'apprentissage et du leadership, leur permettant de contribuer à la création de la communauté ». Les adultes qui deviennent des alliés « doivent être prêts à prendre des risques, apprendre à partager le pouvoir et la responsabilité des succès et des échecs. En revanche ils ont l'occasion de faire face à de nouveaux défis et de développer leurs compétences en tant que leaders. Ils bénéficient également d'une nouvelle perspective sur les relations entre adultes et jeunes, et d'un contact avec des individus de différents âges et de différentes origines. »

Qu'est-ce que ce n'est pas ? Ce n'est pas un rôle traditionnel de professeur, de prêtre, ou de mentor. L'adulte allié ne joue même pas le rôle d'un superviseur. Ce n'est pas une lutte pour le pouvoir, ni un renversement complet des rôles traditionnels. Il n'est pas nécessaire de renoncer à tout pouvoir et à toute responsabilité pour être l'allié des jeunes.³⁸



*Jeunes participants à la Cinquième Réunion des États-parties.
Photo : Thailand Campaign to Ban Landmines.*

Les adultes participant aux campagnes ont eu très rarement l'occasion de parler de leur expérience en tant qu'alliés des jeunes (Atelier sur la responsabilisation des jeunes militants, Rome 2003). Jusqu'à récemment peu d'opportunités se sont présentées leur permettant de développer et d'améliorer leurs capacités. Un adulte allié doit faire preuve de compétences spéciales et d'un grand savoir ainsi que d'une attitude positive envers les jeunes. Parfois les adultes alliés jouent le rôle de coordinateur des activités pour les jeunes dans la campagne, mais les jeunes—et la campagne—bénéficient d'autant plus quand tout ceux impliqués dans la campagne ont une compréhension fondamentale de l'implication des jeunes et s'engagent à leur tour dans ce sens. De la même manière qu'il serait insultant de dire que seulement une personne se portait volontaire pour travailler avec les femmes dans une organisation, c'est insultant de limiter le contact avec les jeunes à un seul membre de l'équipe. Malheureusement les adultes alliés sont souvent isolés, peu soutenus et sous-estimés dans leur travail. Ils ont souvent moins d'autorité que d'autres personnes impliquées dans la campagne. Il est donc parfois difficile pour eux de communiquer leurs soucis au sujet de l'implication des jeunes.

Afin qu'ils puissent mettre à la disposition des jeunes des adultes alliés efficaces, les campagnes doivent recruter, sélectionner et cultiver ces adultes alliés. Par exemple, ayant reçu un financement pour leurs activités visant les jeunes, la campagne italienne a pris en compte ces soucis dans son recrutement en impliquant un partenaire avec de l'expérience au niveau scolaire. Ils ont également cherché des candidats ayant une expérience de travail avec les enfants, faisant preuve d'imagination et de créativité, et ayant les capacités techniques nécessaires à l'apprentissage participatif (c'est-à-dire des compétences d'animateur, de communicateur et de médiateur). Les adultes alliés ont également l'occasion de rencontrer et de travailler avec leurs collègues sur d'autres campagnes. Ils bénéficient aussi d'une évaluation, surtout sous forme d'impressions exprimées par les jeunes avec lesquels ils travaillent.

Des équipes efficaces et confiantes

Comment? Le personnel adulte et les superviseurs impliqués dans le travail sur la participation des enfants sont formés et ont le soutien nécessaire afin d'accomplir un travail de haute qualité.

Pourquoi? Les adultes ne peuvent promouvoir avec confiance et efficacité une participation réelle des enfants que s'ils ont le savoir-faire nécessaire.

*Norme suggérée par Save the Children pour la participation des enfants (#5)*³⁹

ÉTUDE DE CAS

Alliés adultes—deux profils

Paul Hannon, le Directeur général d'Action Mines Canada, a été pour moi une réelle source d'inspiration dans mon travail pour la lutte antimine et dans mes autres activités pour la justice sociale que je poursuis depuis mon expérience en tant que jeune ambassadeur avec le PJAAM. Paul et moi n'avons jamais passé beaucoup de temps ensemble et nous ne sommes pas des amis proches, mais je sais que je peux compter sur lui. Un de mes souvenirs préférés remonte au premier grand événement que j'avais organisé pour le PJAAM, auquel Paul avait assisté. Il m'a traité comme un collègue, m'a fait sentir que j'avais la situation en main, que j'étais compétent, alors que j'étais tendu et angoissé. Il écoute très attentivement et prends en compte sérieusement les idées de son interlocuteur, même si ces idées sont exprimées de manière maladroite. Tout en m'encourageant dans mon engagement auprès de la lutte antimine, il me voyait comme une personne avant tout, pas seulement comme un activiste. Il a soutenu mes choix de carrière et de vie. Il m'a aussi aidé sur des plans très pratiques. Par exemple, il a accepté d'agir en tant que référence pour mon premier emploi, après mon travail avec le PJAAM. Paul donne l'exemple sans être intimidant. Il arrive à donner des conseils sans donner son avis et sans imposer sa façon de faire.

—Ancien jeune activiste canadien

J'admire Georges, mon ami Palestinien. À seulement 17 ans, il est déjà un allié très fort. Je l'ai rencontré en août, alors qu'il était bénévole dans le camp de réfugiés Al Rashidiyya. Il était responsable d'un groupe de 25 jeunes, âgés de 8 à 12 ans. Il enseignait, ou plutôt je devrais dire, il dirigeait une intervention interactive et participative avec eux, sur le thème 'construire des nations, construire la paix' et je crois qu'il parlait aussi de 'leadership'. Je l'ai écouté attentivement. Les thèmes me semblaient difficiles pour un groupe si jeune et vivant dans de telles conditions. Mais il était vraiment fascinant dans sa façon de faire passer des messages à ces enfants. J'ai vu sans peine 'la paix' dans ses yeux, et j'ai ressenti le 'leader' dans sa manière d'être. Néanmoins, je fus vraiment étonné d'apprendre que mon ami Georges était né le 09/12/87, la date anniversaire de la première INTIFADA Palestinienne. Il est né un jour terrible. Il est né le jour où son père a été mis en prison. Il avait 15 ans quand son père a été relâché. Pendant ces 15 années, il a vécu des drames, dont le plus terrible est la mort de sa mère lors du bombardement de leur maison. Il a continué à vivre avec sa grand-mère qui avait déjà perdu la plupart de sa famille à cause de la guerre. J'imagine que Georges n'a jamais ressenti ou vécu dans la paix. Mais il 'enseignait' à ces jeunes. Georges était connu de tous et aimable avec tous, les jeunes comme les adultes. Il était très amical. Il respectait tout le monde avec humilité. Il est un bon avocat, et très diplomatique dans ses démarches. Il a seulement 17 ans, mais il offre déjà un grand soutien pour beaucoup, jeunes et moins jeunes.

—Jeune activiste palestinien

Créer une campagne accessible aux jeunes

Bien que les alliés adultes soient essentiels, les campagnes bénéficient également de la mise en place de changements structurels pour faciliter la participation des jeunes. Malheureusement les campagnes s'arrêtent souvent au recrutement d'un coordinateur pour les jeunes. Cette approche a souvent tendance à créer des conflits et à réduire l'intérêt des jeunes dans la campagne dans la mesure où ils se sentent mal compris, exclus et privés de leur droit de parole. Rappelons que le désir d'appartenance est une raison primordiale pour laquelle les jeunes s'engagent dans une activité ou au sein d'un groupe. Les campagnes ont adopté différentes stratégies pour devenir plus accessibles aux jeunes.

Créer un environnement accueillant pour les enfants

Comment? Les enfants retrouvent un environnement sûr, accueillant et encourageant.

Pourquoi? La qualité de l'implication des enfants et leur capacité à en bénéficier sont fortement influencées par les efforts mis en œuvre pour créer un environnement positif.

Norme suggérée par Save the Children pour la participation des enfants (#3)⁴⁰

Créer une section de jeunes La ICBL s'est engagée à promouvoir la participation des jeunes au sein de leurs campagnes et encourage ses membres à impliquer les jeunes de manière constructive dans toutes leurs activités. Par exemple, des actions orientées vers les jeunes ont été ajoutées aux campagnes d'action et de plaidoyer et les jeunes ont été invités à faire partie des délégations de la ICBL lors des rencontres liées au Traité d'interdiction des mines.

La culture organisationnelle D'autres campagnes ont modifié leur manière de travailler ou encore leur base culturelle, pour être plus accessible aux jeunes. La campagne polonaise insiste sur l'importance de placer en priorité le concret plutôt que l'abstrait et le théorique dans ce travail—cette décision affecte le type d'activités auxquelles ils prennent part et les amène à créer des étapes que les jeunes bénévoles sont capables de suivre facilement. Katarzyna Derlicka, militante de la campagne polonaise, pense que « les jeunes aiment voir des résultats et connaître un succès immédiat. Cela les aide à développer leur confiance ».

La campagne népalaise s'est élargie pour créer une « section pour les jeunes » qui reflète la culture des jeunes et leur façon de travailler. Par exemple ils encouragent la formation de réseaux informels de jeunes qui permettent de mobiliser un grand nombre d'autres jeunes. Action Mines Canada a beaucoup réfléchi à l'impact de leur culture organisationnelle sur les jeunes impliqués dans leur travail. Ils sont arrivés à la conclusion que ce qui est malsain pour les adultes l'est probablement aussi pour les jeunes.

Un nombre important d'organisations internationales ont engagé des secrétaires et des chauffeurs qui s'entendent bien avec les jeunes dans le souci d'être plus accessible aux jeunes. La structure hiérarchique qui convient à une organisation varie selon la culture et le type de travail accompli, mais il est probable que les jeunes travaillent mieux au sein d'une structure plus horizontale. L'implication des jeunes se fait plus facilement si les organisations sont capables de travailler avec plus de flexibilité tout en tenant compte de l'imprévisibilité d'un travail participatif. Par conséquent certaines campagnes ont organisé des réunions après les heures de travail ou programmé des événements pendant les vacances afin de ne pas empiéter sur la période scolaire. Même l'aspect physique d'un bureau—les tableaux accrochés aux murs, la disposition des meubles—est à prendre en considération dans l'accueil des jeunes.



Le renforcement des capacités pour les adultes Tous les adultes ne sont pas naturellement doués pour travailler avec les jeunes. Il est courant de renforcer la capacité des jeunes à s'impliquer dans des organisations adultes, mais nous nous engageons rarement à renforcer la capacité des organisations adultes à travailler avec des jeunes. Le Programme de leadership, d'éducation et d'action pour les jeunes (PALEJ) veut changer cela. À partir de 2004 le PALEJ offrira des conférences et formations au niveau régional sur l'implication des jeunes pour les militants adultes. Ces événements auront comme objectif de permettre un partage d'expériences et de fournir aux participants un « Kit d'implication des jeunes » comprenant documents et méthodes de travail.

Partager les expériences Les campagnes brésiliennes, canadiennes et népalaises permettent à leurs jeunes militants de participer à des événements de haut niveau, telles les campagnes internationales. Ces campagnes développent l'estime de soi et la confiance de leurs jeunes participants, et sont aussi basées sur le fait que les jeunes ont des expériences et des opinions importantes à contribuer au niveau international. Même si certaines autres campagnes nationales n'ont pas été capables de financer l'implication de leurs jeunes militants au niveau international, ils sont de l'avis que les événements animés par la ICBL renforcent les capacités des jeunes. Il est possible de partager des expériences très spéciales avec les jeunes à un niveau local. Partager la vedette lors d'un atelier, d'un événement public ou pendant une rencontre avec un représentant du gouvernement est possible quelque soit l'envergure de la campagne ou les ressources disponibles.

Exprimer clairement les attentes et les contraintes Les adultes et les jeunes avec lesquels ils projettent de travailler peuvent avoir des idées très différentes de ce que représente la participation des jeunes. Il est important de prendre le temps de discuter des attentes de chacun et de partager les espoirs et les soucis. Les adultes doivent également aider les jeunes à comprendre le fonctionnement d'une campagne.

Un soutien adéquat L'implication des jeunes peut représenter un bon investissement, mais sans véritable engagement l'on aboutit facilement à l'exploitation. Les jeunes peuvent nécessiter plus de soutien afin de développer leurs compétences et leurs connaissances. Si leur participation se limite à un seul événement, ils peuvent avoir besoin de plus de préparation et de suivi. Une formation soutenue dans plusieurs domaines, y compris une formation technique, peut également être utile. De plus, il est possible que les jeunes ne soient pas capables de couvrir certains frais de participation à la campagne (par exemple, les repas ou le transport) que les adultes peuvent prendre en charge eux-mêmes. Les besoins logistiques des jeunes, tels que des accompagnateurs ou des traducteurs, peuvent parfois être coûteux. Les campagnes nationales se soucient beaucoup du fait que les jeunes n'ont pas suffisamment accès à la technologie pour leur permettre de travailler et de communiquer avec d'autres jeunes militants.

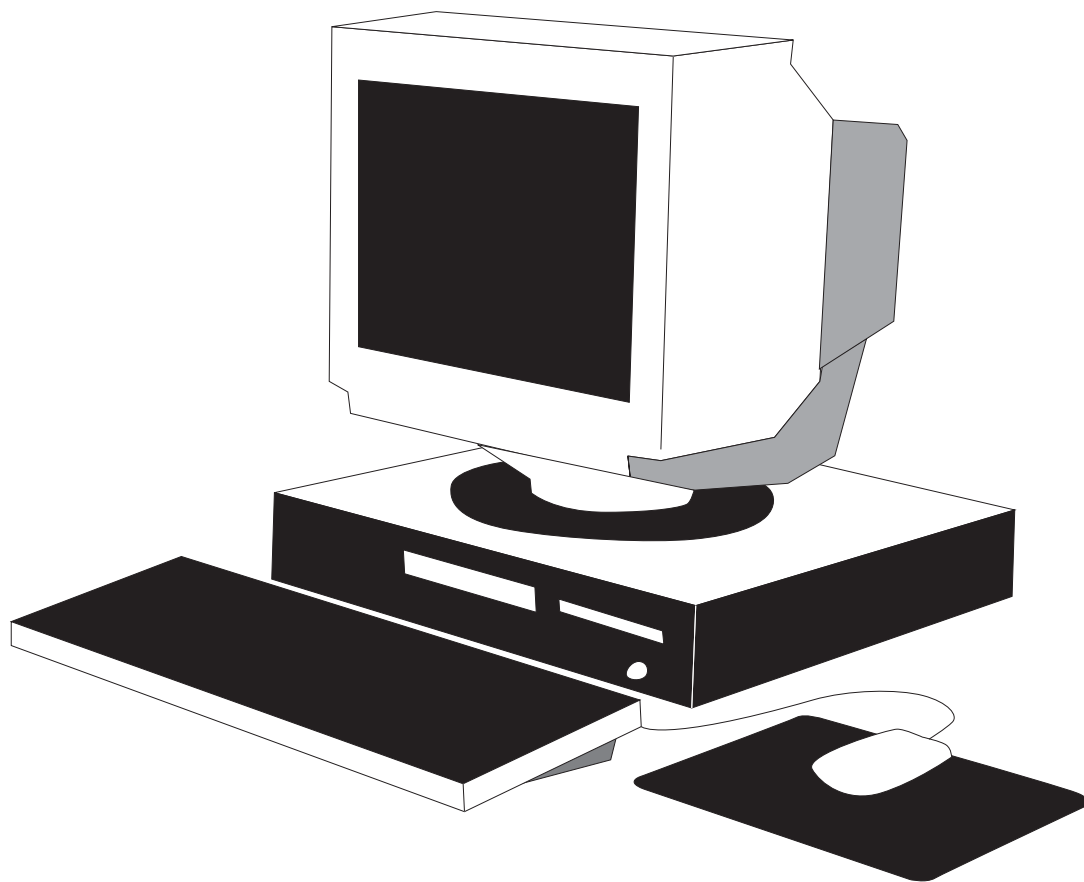
Le langage et la communication N'importe quel parent d'adolescent peut vous dire que le langage des jeunes est très différent de celui des adultes ; c'est un langage parfois difficile à comprendre. Par exemple les jeunes au Kenya parlent un dialecte totalement distinct appelé Sheng, qui est un mélange de Kiswahili, d'Anglais, et de langues locales, ainsi que de mots et de grammaire inventés par les jeunes (ces jeunes sont bien sûr capables de parler les versions classiques de chacune de ces langues). De la même manière les jeunes sont souvent rendus perplexes face au langage technique, aux acronymes et au jargon des militants adultes. Le langage est un des moyens par lesquels nous faisons ressentir aux autres un sentiment d'appartenance.

La mondialisation contribue à ce que la prolifération de langues coloniales comme l'Anglais, le Français, le Portugais, l'Allemand, le Russe et jusqu'à un certain point l'Arabe classique, crée des divisions entre les générations et entre personnes ayant des niveaux d'éducation différents. Les personnes plus âgées, les habitants de milieux ruraux, les peuples autochtones et les jeunes enfants sont moins en mesure de parler, de lire et d'écrire les langues principales de la campagne antimines. La traduction est donc essentielle. Il faut s'assurer que tout document soit publié dans les langues appropriées, que les listes électroniques soient traduites afin que les jeunes puissent communiquer entre eux et qu'une traduction simultanée soit organisée lors d'événements auxquels assistent des jeunes qui parlent différentes langues.

Toutefois notre façon d'écrire et de parler, peu importe dans quelle langue, est tout aussi importante. La lecture pourrait poser problème à certains militants jeunes et adultes, ou bien ils pourraient être obligés de lire un document écrit dans leur deuxième ou troisième langue. Ainsi, il est très important d'écrire clairement et simplement et de tenir compte du lecteur. Au lieu de créer des ressources séparées pour les jeunes, nous vous suggérons de rédiger tous les documents de votre campagne dans un langage clair et simple. Nous avons fait l'effort d'employer un langage simple dans la rédaction de ce manuel. Vous trouverez dans l'appendice E un petit guide portant sur la rédaction et la mise en page en langage clair et simple.

La mise en page Une présentation intéressante et innovatrice est très importante pour les jeunes. Ils ont tendance à être plus savants que la génération d'au-dessus en ce qui concerne les médias et le design. En effet, si ce manuel visait les jeunes, nous aurions sérieusement envisagé l'usage de couleurs sur les pages intérieures. Puisque que ce n'était pas le cas, nous n'avons pas hésité à l'imprimer en noir et blanc. Souvenez-vous que les documents que vous produisez sur les mines antipersonnel entrent en compétition avec les matériaux présentés par des multinationales telles que Nike, McDonalds et Coca-cola. L'impression en noir et blanc sur du papier coloré peut représenter une alternative moins chère à l'impression en couleur. Il pourrait être intéressant aussi de recruter un designer bénévole pour assurer la mise en page et l'illustration de vos documents. Bien évidemment il n'est pas nécessaire de se limiter à la matière écrite.

Une forme d'expression accessible aux jeunes Pour un grand nombre de jeunes l'expression écrite n'est pas la meilleure manière de communiquer. Pensez de manière créative et découvrez d'autres médias tels que le théâtre populaire, la danse, la musique, l'art, les jeux de rôles, la parole, les jeux et la poésie. Étant donné le fossé culturel qui existe souvent entre les jeunes et les adultes, il peut être intéressant de privilégier la communication multilatérale. Si vous y avez accès, les appareils photos, les caméras vidéo, les magnétophones et les téléphones peuvent être des outils qui facilitent la communication. Bien que l'Internet soit basé sur l'écrit c'est un moyen qui peut paraître moins intimidant que la correspondance écrite, en particulier pour les jeunes qui s'y connaissent. Certaines campagnes pourraient bénéficier en recrutant des personnes ayant des compétences particulières en communication. Les animateurs, les éducateurs, les experts en théâtre populaire et les auteurs ou illustrateurs de livres d'enfants peuvent contribuer dans ce domaine.



ÉTUDE DE CAS

Le succès de la campagne népalaise dans l'organisation d'activités adaptées aux jeunes

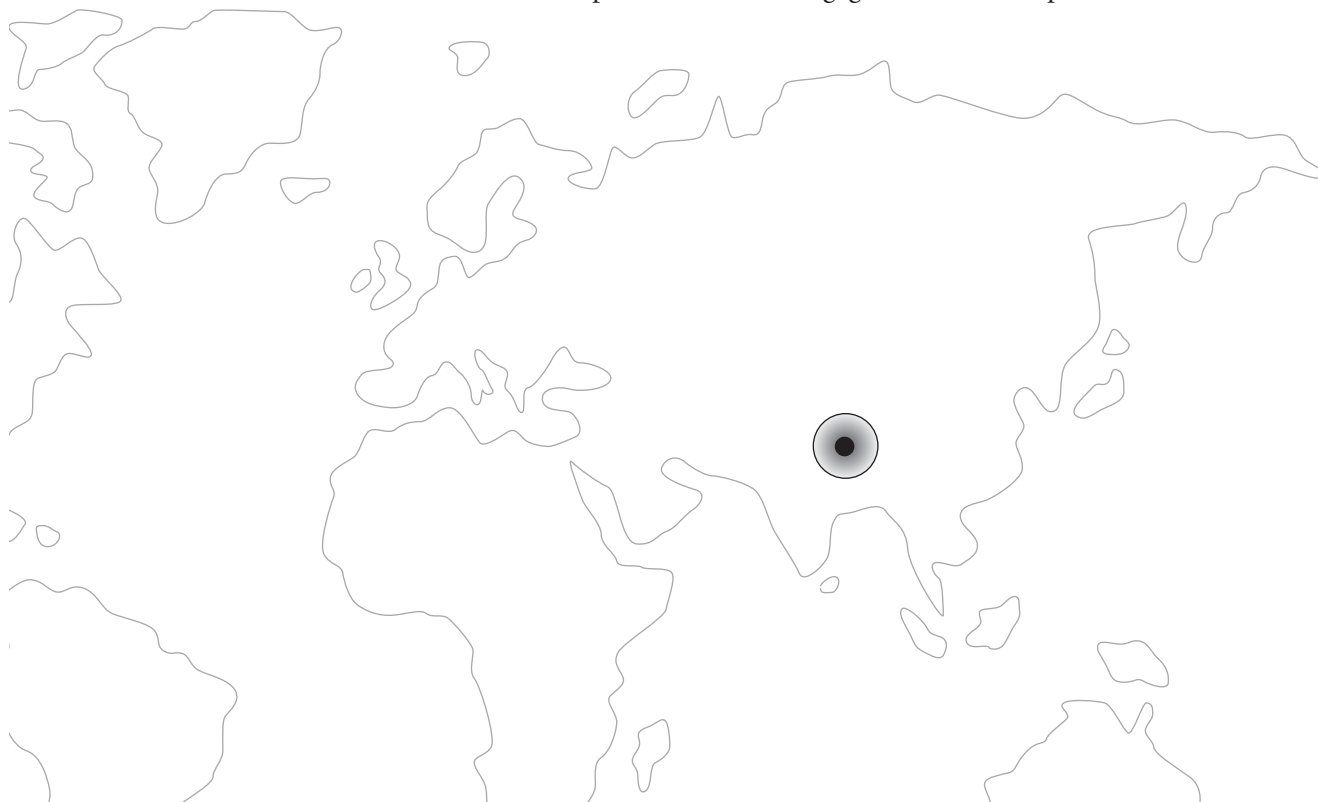
Le succès de ces activités peut être attribué au fait qu'elles ont été adaptées pour les jeunes, mais aussi au fait qu'elles ont été conçues et mise en œuvre par les jeunes.

Des Cerfs-volants pour un monde sans mines

Le 27 septembre les cerfs-volants s'élevèrent dans le ciel au dessus des élèves groupés sur le toit de l'école de Rato Bengala à Katmandu, au Népal. Le festival des cerfs-volants était l'occasion d'envoyer un message de paix pour marquer le début de Dashain, une fête népalaise. Le programme, fortement symbolique, a retenu l'attention des étudiants.

Le cerf-volant est une activité traditionnelle au Népal, en particulier dans la vallée de Katmandu. L'histoire de cette vallée révèle que le cerf-volant a été inventé par les agriculteurs afin d'envoyer un message à Indra (le Roi des Dieux) pour qu'il arrête la pluie pendant la période des moissons.

À travers cet acte traditionnel nous avons envoyé un message à tous—« interdisez les mines antipersonnel pour promouvoir la paix dans le monde ». Grâce aux cerfs-volants les étudiants ont exprimé leur ferme engagement envers la paix.



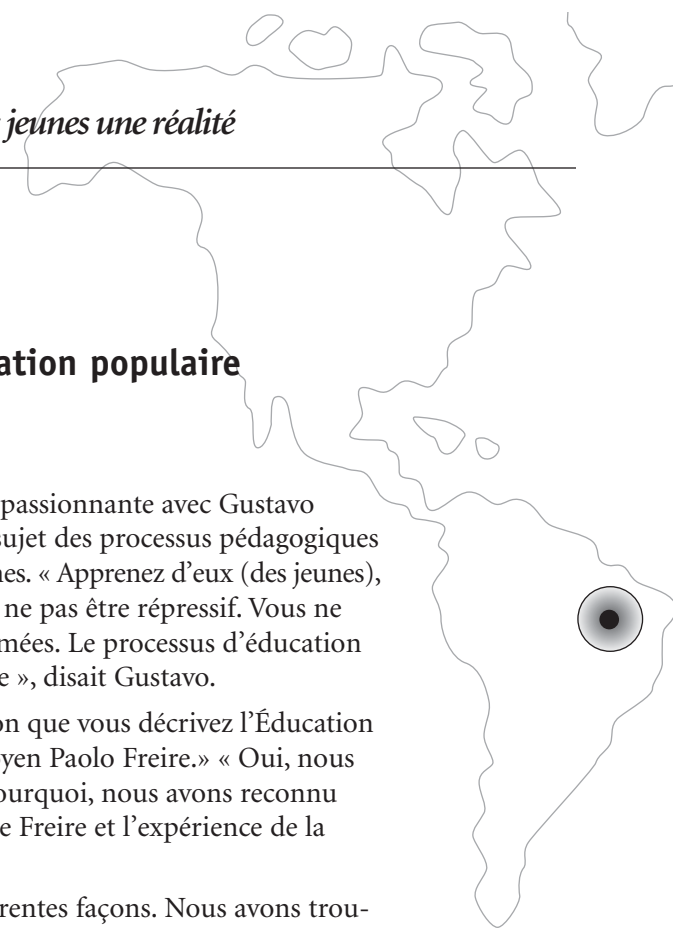
La poésie pour marcher sans peur

Le 1er mars 2003, la campagne népalaise pour interdire les mines antipersonnel a organisé un concours de poésie sur le thème des mines antipersonnel dans la capitale, Katmandu. Vous trouverez ci-dessous un des poèmes :

Voilà! Je vois une tombe creusée pour quelqu'un,
Des cours de pierre prêts à incinérer quelqu'un sur le bûcher.
Je n'entends pas la virilité dans ces mines,
Mais plutôt le grondement affreux de la mort du pauvre,
J'entends le mépris et les condamnations contre elles,
Des cours terrifiants et rendus malades des enfants, jeunes et vieux,
Les existences vritables de l'homme du monde,
Ont été enterrées par ces mines,
Mais nous voilà,
Les mains tremblantes des jeunes,
La terreur des cours en veil,
Vision fugitive de fraternité,
Je me retrouve,
Le cou serré par ces mêmes mines,
Le monde entier, dans ce scepticisme.
Mais dans les yeux du jeune, rampantes les larmes,
Quel rêve de cortège funèbre, la mort, le rêve du cortège des mines,
Simplement des rêves.
Dès lors, la voix des jeunes réverbère,
Certaines dans les mains d'espoir qui se lèvent,
Depuis la terre des morts et des mines terrestres,
En se détournant des hurlements et plaintes pathétiques des guerres sataniques,
Les jeunes d'aujourd'hui, capables,
Grognent de leur désire,
L'application des pommades sur les corps,
Effondrés sur ces mines.
Dès lors, pour la conversion de la belle création,
Depuis les rêves vers la sensibilisation,
Des forces résistantes émergent,
Contre les engins non explosifs,
En dépit des morts,
Mais unies, les mains dotées de sourires vritables,
Afin d'en appeler un future rayonnant dans un monde frappé de terreur,
Hors du tunnel,
Ha! Les Dirigeants des mines,
Les jeunes se ruent contre vous.
- Lorina, 9e année

Nous avons la chance d'être en mesure de nous inspirer de la vaste expérience de nos collègues qui travaillent avec des jeunes afin d'animer des programmes d'éducation sur les risques causés par les mines. Les techniques qui fonctionnent bien avec eux incluent les communications en face-à-face via des ateliers et des liaisons communautaires, les présentations adaptées aux jeunes comme des bandes dessinées et des autocollants, l'implication de portes parole connus (y compris des portes parole imaginaires) et les compétitions artistiques. De plus, les Normes internationales dans l'action contre les mines spécifient que l'éducation sur les risques causés par les mines devrait promouvoir l'interdiction des mines. Cela signifie que du matériel de campagne pour les jeunes de grande qualité a été produit par les éducateurs sur les risques causés par les mines.

Trop de choses à retenir ? Le meilleur conseil que nous pouvons vous donner quant à tous ces points est d'impliquer les jeunes dans l'adaptation de votre campagne aux besoins des jeunes. Recrutez-les pour qu'ils recherchent et créent votre matériel. Recrutez des jeunes plus âgés avec un pied à la fois dans le monde des adultes et des jeunes afin qu'ils agissent en tant qu'interprètes culturels et qu'ils fournissent du soutien additionnel et de la formation aux jeunes moins âgés. Prenez du recul et demandez aux jeunes de vous guider !



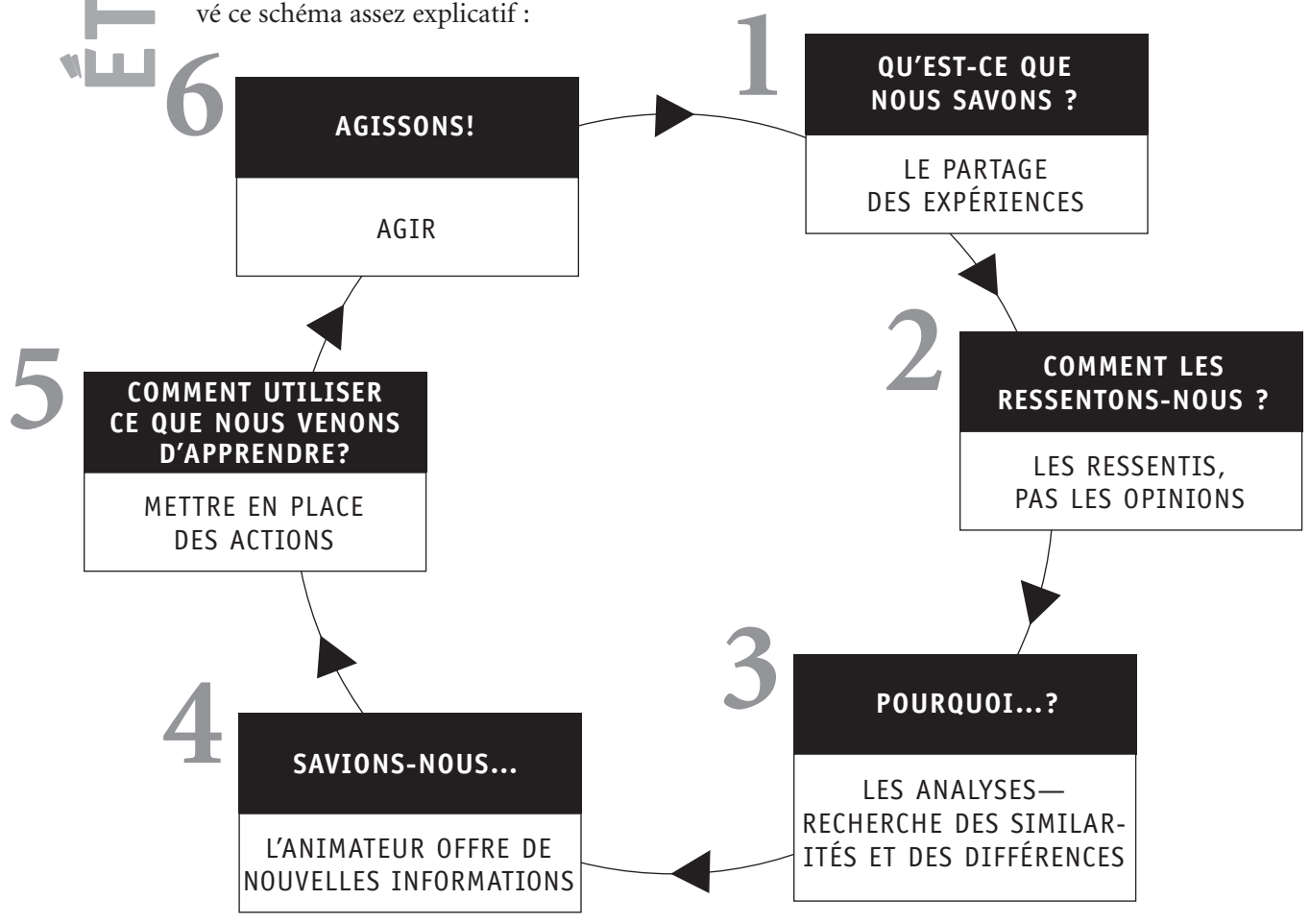
ÉTUDE DE CAS

La campagne brésilienne et l'éducation populaire

En préparant le guide, j'ai eu une conversation passionnante avec Gustavo Oliveira Vieira de la Campagne brésilienne au sujet des processus pédagogiques qui s'avèrent efficaces pour l'engagement des jeunes. « Apprenez d'eux (des jeunes), avant tout il faut les écouter, ne pas être sévère, ne pas être répressif. Vous ne devez pas présenter les choses comme étant fermées. Le processus d'éducation est horizontal et non pas vertical en terme d'âge », disait Gustavo.

« Mais, Gustavo » répondais-je, « j'ai l'impression que vous décrivez l'Éducation Populaire, la pédagogie radical de votre concitoyen Paolo Freire. » « Oui, nous suivons ces principes », me répondit-il. C'est pourquoi, nous avons reconnu qu'il pourrait être utile de partager le modèle de Freire et l'expérience de la Campagne brésilienne.

Les méthodes de Freire ont été décrites de différentes façons. Nous avons trouvé ce schéma assez explicatif :



Au Brésil, ce procédé est utilisé dans les ateliers mais aussi lors des initiatives quotidiennes de la campagne. Le cycle d'éducation populaire peut être réalisé sur une seule séance ou s'étendre sur plusieurs mois. Par exemple, la campagne a établi un contact avec un jeune professeur dans un lycée local, pour réaliser une série d'ateliers toutes les semaines pendant deux mois et demi. Les jeunes ont commencé par dire ce qu'ils savaient sur les mines antipersonnel. Puis ils ont donné leurs conseils, leurs idées sur le déroulement de ces ateliers. Même durant la première séance, les animateurs ont beaucoup appris des 18 jeunes. À partir de ce que les jeunes avaient dit, les animateurs ont mis en place beaucoup d'activités interactives. Ils ont montré des films et des diapositives. Ensemble, ils ont convenu de placer le problème des mines dans le contexte plus large de la paix, de la citoyenneté et de la justice sociale. Ils ont étudié les actions que d'autres jeunes avaient entreprises, comme le Traité des jeunes contre la guerre. Ils ont commencé à se sentir utiles et impliqués personnellement. Progressivement, les jeunes ont commencé à avoir des idées et à trouver des moyens pour lutter contre les mines, à leur échelle. Leur plaidoyer a abouti à une exposition sur les mines antipersonnel dans leur établissement, et à un concours de dessin organisé dans les classes d'arts plastiques de l'école.



Je suis prêt—impliquer les jeunes en milieu scolaire et à travers les associations pour la jeunesse

Lorsque l'on pense à l'engagement des jeunes, l'on imagine ajouter des noms à nos listes d'adhérents, avoir un bureau plein de jeunes bénévoles ou même une section de jeunes comme dans la Campagne népalaise. Mais en vérité, beaucoup de campagnes n'ont pas la capacité pour soutenir directement l'implication des jeunes. Pourquoi ne pas engager les jeunes indirectement à travers leurs propres organisations, et avec les adultes travaillant directement avec eux ?

C'est plus durable Les Scouts existaient bien avant la ICBL et ils seront probablement là longtemps après. Les enfants vont à l'école presque tous les jours.

Ça demande moins de ressources Suite à une simple présentation faite par la Campagne polonaise, une association d'étudiants pour le Droit international humanitaire (DIH) a organisé une série d'événements pour le lancement de l'Observatoire des mines. Ces événements comprenaient une exposition ainsi qu'une conférence donnée par l'Ambassadeur du Canada et par un professeur d'université sur le DIH.

Vous n'êtes pas obligé de devenir un expert dans l'engagement des jeunes Vous pouvez laisser cette tâche là aux professeurs et aux organisations avec lesquels vous travaillez. Ils ont l'expérience et la structure administrative pour assurer le meilleur intérêt des jeunes et leur sécurité. Vous apprenez de leurs expériences et de leurs compétences, et eux des vôtres.

Les organisations internationales comme la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, les Scouts, les Jeannettes, la YMCA/YWCA, l'UNICEF, ont mené des actions sur la problématique des mines antipersonnel. Vous pourriez éventuellement vous familiariser avec ce travail avant de rencontrer les personnes associées à ces organisations.

Comment puis-je les solliciter pour travailler avec moi ?

- Recherchez les organisations avec lesquelles vous souhaitez travailler, lisez leurs publications, parlez avec des gens qui ont travaillé avec eux, prêtez attention à leurs événements et à leurs actions, et si vous êtes en mesure, assistez-y ou faites une donation. Essayez de comprendre leurs objectifs, leur culture, leurs besoins, et le genre de problèmes qu'elles rencontrent. Essayez de savoir si elles ont déjà travaillé sur des problématiques comme les mines antipersonnel, et si oui, comment elles ont agi.
- Contactez la personne appropriée au sein de l'organisation. Parfois il vaut mieux commencer avec la personne la plus engagée, pour qu'elle devienne un de vos alliés—ça sera peut-être un professeur qui coordonne une association pour la paix ou bien un membre du conseil administratif d'une organisation de jeunes responsable des partenariats. Si vous avez déjà un contact avec une personne dans l'organisation, alors commencez avec elle. Privilégiez d'abord le contact avec les jeunes leaders de ces organisations plutôt qu'avec les adultes—ils seront plus réceptifs et seront prêts à vous aider à construire un partenariat solide avec l'organisation.
- Rencontrez vos contacts en personne, si possible. Intéressez-vous à ce qu'ils sont en train de faire et essayez de connaître leur programme AVANT de présenter vos plans. Insistez sur les objectifs et les méthodes de travail que vous avez en commun. Demandez-leur ce qu'ils savent sur la campagne pour interdire les mines antipersonnel, AVANT de leur exposer vos travaux. Expliquez-leur les bénéfices pour les jeunes et pour leur organisation d'être impliqué dans cette campagne. Demandez-leur s'ils ont des idées sur les moyens que vous pouvez mettre en œuvre pour soutenir leurs travaux. Établissez des liens entre leurs idées et les activités que vous avez prévues pour la campagne. Vous pourriez partager avec eux différents documents de votre campagne. Habbouba Aoun du Centre de ressource sur les mines à Beyrouth insiste sur un point important : « La taille unique ne va pas à tout le monde. Lorsque vous travaillez avec des organisations de jeunes ou des écoles, vous devez adapter vos activités pour répondre à leurs besoins. »



Photo : Thailand Campaign to Ban Landmines

Impliquer les jeunes en milieu scolaire

Les écoles sont un excellent moyen d'accéder à un grand nombre de jeunes (et à travers eux leurs parents et leur communauté) de manière constructive et bénéfique pour les jeunes ainsi que pour la campagne. Travailler avec les écoles apporte ses propres opportunités et défis. Nous avons créé une liste de questions auxquelles réfléchir avant de commencer ce travail. Elles ne seront pas toutes pertinentes à tout type de travail avec les écoles. Il est probable que certains événements seront relativement simples à réaliser : un atelier pour une classe ou la promotion d'un concours d'affiche auprès de toutes les écoles d'une région. Toutefois, si ces événements sont réussis, il se peut que l'on vous demande d'organiser quelque chose de plus grand.

POINTS DE RÉFLEXION :

Est-ce que nous comprenons la structure hiérarchique souvent complexe des écoles ?
Qui peut nous aider à la comprendre ?

Dans beaucoup de communautés les écoles n'ont pas les fonds nécessaires pour pouvoir fournir une éducation satisfaisante à leurs élèves. Les enseignants sont mal payés, surchargés de travail et parfois sous-qualifiés. Le partenariat que nous voulons créer va-t-il représenter un stress supplémentaire ou pourra-t-il aider l'école et les enseignants à atteindre leurs objectifs ?

Est-ce que nous comprenons le règlement et la culture de l'institution ? Est-ce que nous avons l'accord de la direction de l'école, voir même du gouvernement pour entreprendre les activités en question ?

Quels seront les aboutissements pédagogiques de l'activité ? Souvenez-vous que les résultats pédagogiques seront peut être plus limités que prévu.

Est-ce que le partenariat que vous construisez va apporter des avantages durables pour l'école et pour les élèves (par exemple une formation pour les enseignants, du matériel pour l'école), ou est-ce plutôt un engagement unique ?

Est-ce que l'activité est compatible avec l'emploi du temps de l'école ? Pensez aux vacances scolaires, à la durée des classes, aux dates d'examens et à d'autres activités scolaires.

Avez-vous discuté des rôles, des responsabilités et des contributions de chacun des partenaires ? Quels seront les outils de communication ? De quelle manière maintenir ouvertes les voies de communication? Avez-vous prévu une session de compte-rendu à la fin de l'activité ?

Y a-t-il des activités simples, à risque réduit et à coût modéré, qui peuvent vous aider à déterminer si le partenariat sera une réussite ?

ÉTUDE DE CAS

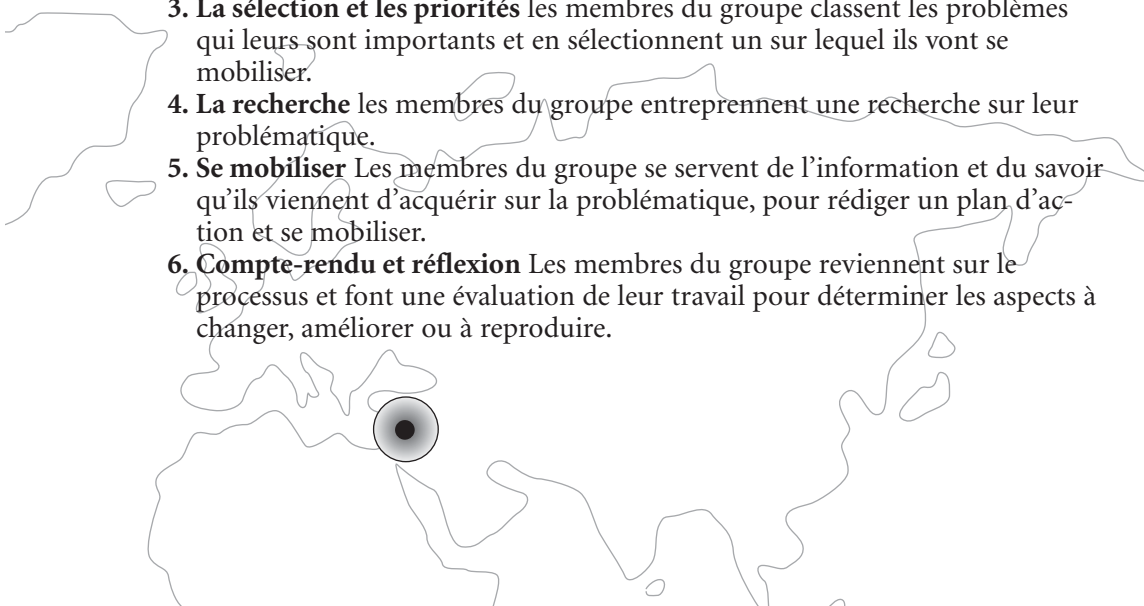
Le Centre libanais de ressources sur les mines et la méthode « enfant à enfant »

La méthode « enfant à enfant » a été développée en Inde en 1979. Depuis, des centaines de projets basés sur cette approche ont été réalisés dans plus de 80 pays. C'est une méthode à six étapes qui aide les enfants à identifier les problématiques qui leur tiennent à cœur, à faire des recherches dessus et à se mobiliser pour agir. Le processus est animé par un adulte ou par un jeune possédant l'expérience nécessaire. Le rôle de l'animateur—jeune ou adulte—est d'aider le groupe et non pas de le diriger. L'objectif de la méthode « enfant à enfant » ne concerne pas le résultat final ni ce que peuvent apprendre les jeunes sur un sujet en particulier (même si c'est une méthode extrêmement efficace sur ces deux points). C'est le processus qui est important ainsi que l'opportunité qu'il apporte aux jeunes de renforcer leur confiance en soi, et de développer les notions de coopération, de communication et de citoyenneté.

La méthode « enfant à enfant » a été créée pour aider les jeunes et les adultes à travailler ensemble sur différents sujets tels que la problématique des mines. C'est une méthode qui a été utilisée notamment pour l'éducation aux dangers des mines, mais aussi pour le travail de plaidoyer avec des enfants provenant aussi bien de pays affectés par les mines que de pays non affectés.

Les étapes de la méthode « enfant à enfant » :

- 1. Les sentiments et la coopération** des activités de groupe qui visent à établir des rapports de confiance et permettre aux membres du groupe de se sentir à l'aise.
- 2. Séance de réflexion** les membres du groupe réfléchissent aux problèmes qui touchent leur communauté en partageant leurs soucis et leurs inquiétudes.
- 3. La sélection et les priorités** les membres du groupe classent les problèmes qui leurs sont importants et en sélectionnent un sur lequel ils vont se mobiliser.
- 4. La recherche** les membres du groupe entreprennent une recherche sur leur problématique.
- 5. Se mobiliser** Les membres du groupe se servent de l'information et du savoir qu'ils viennent d'acquérir sur la problématique, pour rédiger un plan d'action et se mobiliser.
- 6. Compte-rendu et réflexion** Les membres du groupe reviennent sur le processus et font une évaluation de leur travail pour déterminer les aspects à changer, améliorer ou à reproduire.



Save the Children Suède, l'Association enfant à enfant du Yémen et l'Association pour la sensibilisation aux mines du Yémen ont développé une méthode « enfant à enfant » pour l'éducation aux dangers des mines au Moyen-Orient. Environ 218 écoles (dans les régions d'Aden, du Lahaj et d'Abyan) participent au programme et ont créé leurs propres programmes « enfant à enfant ». Ceux-ci se concentrent principalement sur l'éducation aux dangers des mines et les droits d'enfants handicapés.

Le Centre de ressources sur les mines a utilisé le travail effectué au Yémen pour développer un programme pour l'éducation aux dangers des mines pour les enfants du Sud du Liban. Le Liban a été affecté par les mines durant la guerre civile et les combats dans le sud du pays lors de l'occupation israélienne. Ils ont travaillé avec de nombreuses organisations (par exemple les Scouts ou les écoles) afin de mener une campagne d'éducation aux dangers des mines à travers le programme « enfant à enfant ». Ils proposent également des programmes d'été pour jeunes avec ou sans handicaps avec comme objectif de former de jeunes animateurs. Ils travaillent avec des organisations pour assurer la durabilité des programmes.

La campagne antimines est une partie intégrale du programme proposé et se déroule selon l'âge et l'intérêt des jeunes. Ils soulignent le fait qu'il est essentiel que la participation à la campagne soit volontaire et non pas forcée. Des projets « enfant à enfant » ont donné lieu à une rencontre entre des jeunes et la femme du Président libanais. Les Scouts ont également créé leur propre déclaration sur la problématique des mines et ont monté une pièce de théâtre. La dernière scène montre des jeunes qui écrivent une lettre à des hommes politiques exprimant leur soutien pour un monde sans mines.

Habouba Aoun du Centre de ressources sur les mines souligne que le programme « enfant à enfant » a offert aux jeunes des opportunités qu'ils n'auraient pas eues autrement. Il y a très peu d'activités extra scolaires présentées aux jeunes dans un pays qui est encore en reconstruction après des années de conflit. Le Centre de ressources sur les mines a donné aux jeunes l'occasion de voyager vers d'autres parties du pays, de participer à des séminaires et de montrer qu'ils sont prêts à s'impliquer directement dans les prises de décisions.

Je suis prêt— impliquer les jeunes directement

Si vous voulez engager les jeunes directement (et que vous ne le faites pas déjà), préparez-vous à vivre une expérience extrêmement enrichissante. Si vous avez l'intention de procéder de cette manière, revenons d'abord sur la protection de l'enfant et comment s'assurer qu'elle est à jour :

Comment mettre en œuvre les normes suggérées par Save the Children sur la protection de l'enfant :

- La protection des enfants est de la plus haute importance et doit être prise en compte lors de la planification de leur participation.
- Les enfants qui s'impliquent dans ce type de travail savent qu'ils ont le droit d'être à l'abri d'abus et savent où trouver de l'aide s'ils en ressentent le besoin.
- Des systèmes sont en place pour minimiser les risques et prévenir l'abus (les enfants sont supervisés et protégés à tout moment : une évaluation des risques est en place pour des activités résidentielles qui n'ont pas lieu chez eux).
- Le personnel reconnaît sa position par rapport à la loi et ses responsabilités morales (par rapport à leurs actions et des mesures à prendre si des actions inappropriées sont perpétrées par d'autres).
- Les procédures de protection de l'enfant reconnaissent que certains groupes d'enfants sont exposés à un risque plus grand et que ces enfants auront plus de mal à trouver de l'aide.
- Une évaluation systématique est faite des risques associés à la participation des enfants à une campagne. Selon les risques identifiés, il sera peut-être nécessaire de mettre en place des procédures pour protéger l'identité de l'enfant et pour lui fournir une protection suivie au delà de la campagne (pour assurer leur réintégration au sein de la communauté en toute sécurité)
- Il est important d'obtenir le consentement pour l'usage de toute information fournie par les enfants, et toute information confidentielle doit être protégée à tout moment.
- Aucune photo, vidéo ou image digitale de l'enfant ne doit être prise ou publiée sans l'accord de l'enfant.
- Il ne doit pas être possible de retracer une information jusqu'à un enfant ou groupe d'enfants, sauf dans le cas où la permission a été donnée auparavant.⁴¹

faire de l'engagement des jeunes une réalité

Dans cette partie nous allons présenter plusieurs études de cas afin d'illustrer comment les campagnes ont recruté des jeunes en tant que bénévoles, comment ces jeunes ont formé des groupes avec d'autres jeunes et enfin comment ces campagnes ont recruté des jeunes en tant qu'employés. Nous terminerons par une discussion du recrutement des jeunes à travers des activités résidentielles telles que des activités de formation à domicile, des conférences, des réunions ou des camps.

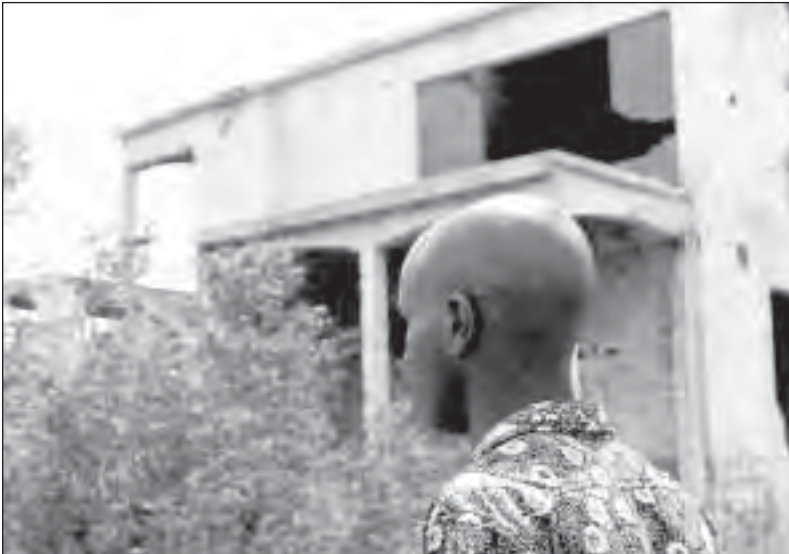


Photo : Rene Ross

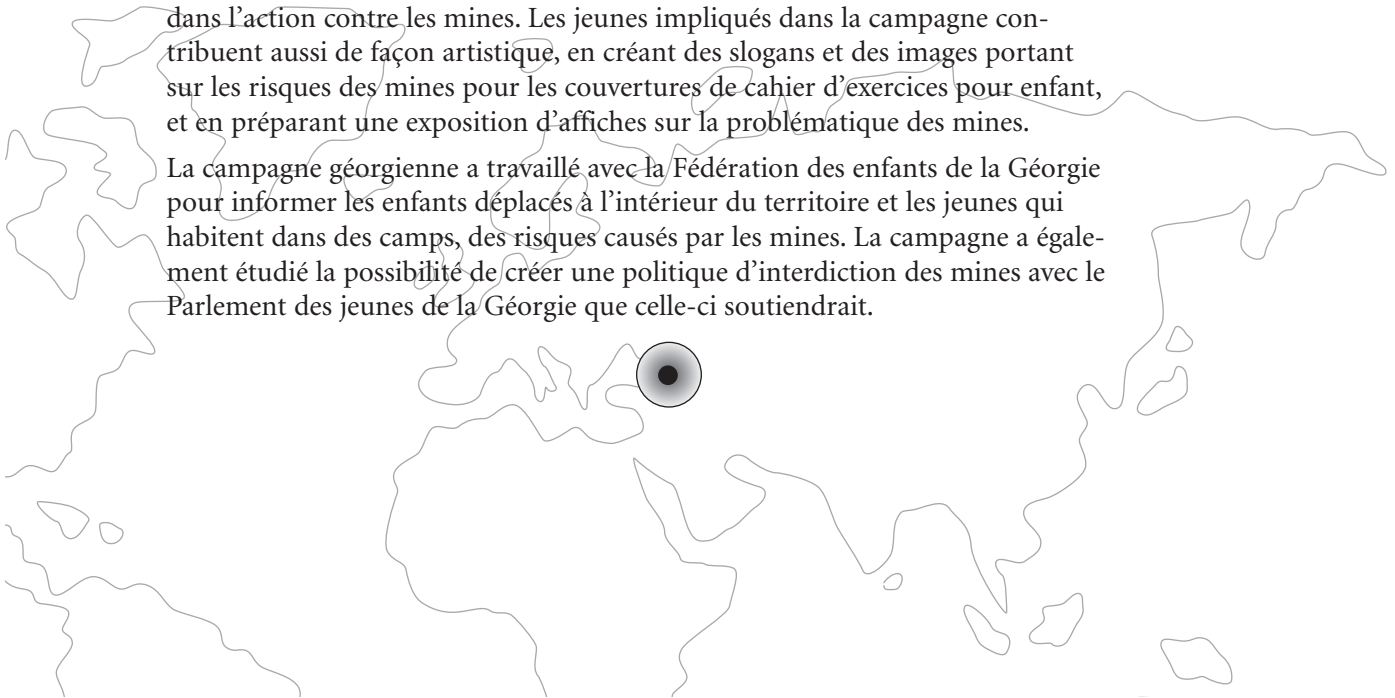
ÉTUDE DE CAS

L'implication de jeunes bénévoles par le Comité géorgien

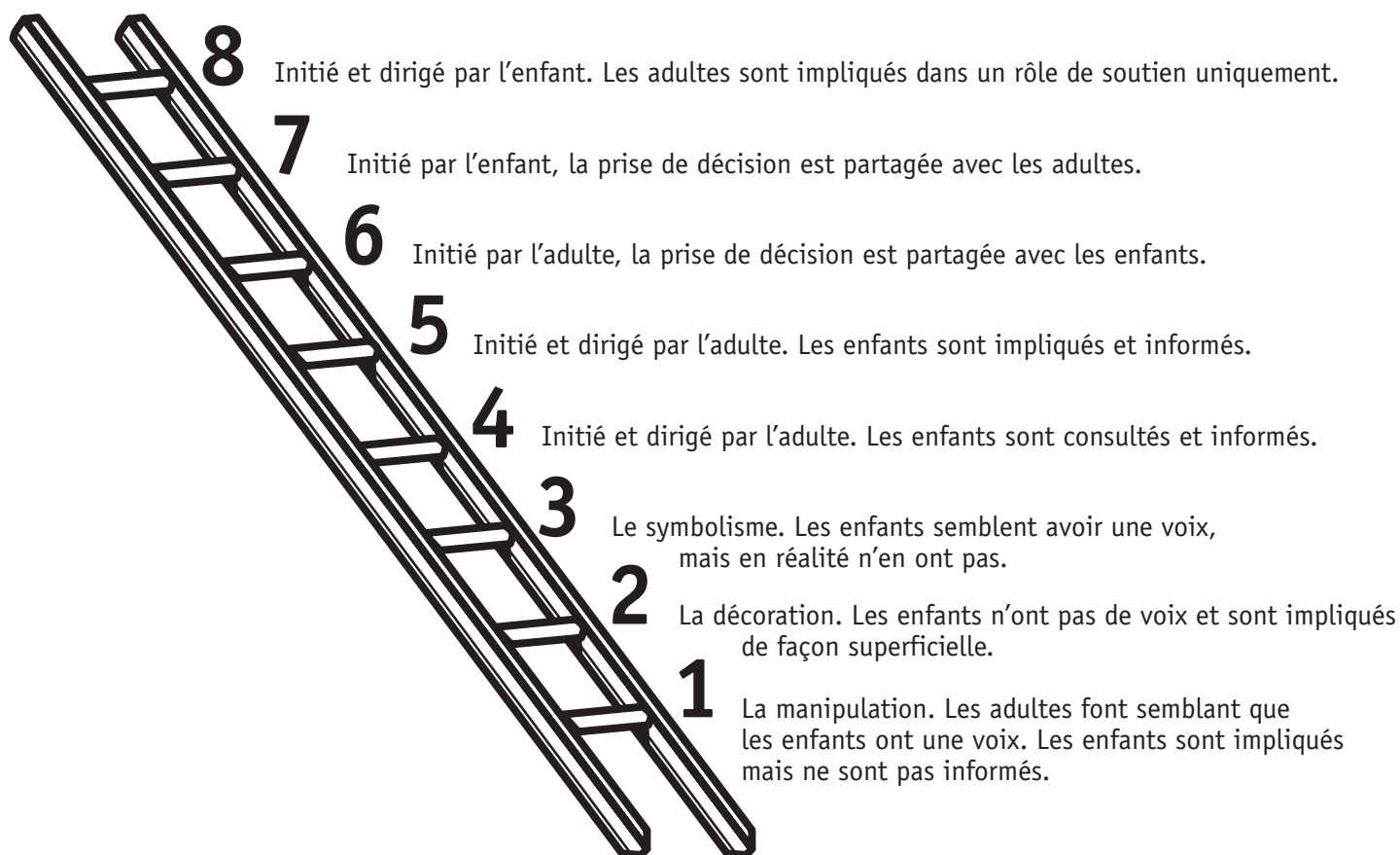
La Géorgie a été minée lors d'un conflit national, les mines étant utilisées pour défendre des bases militaires. Les jeunes bénévoles impliqués dans la campagne ont donc un intérêt très personnel à voir leur gouvernement signer le Traité d'interdiction des mines. Ces bénévoles proviennent de régions affectées mais aussi non affectées par les mines. Ils ont traduit des articles en anglais pour le journal de la campagne. Ce journal est devenu très connu à la ICBL et figure parmi les publications de campagne dans leur annuaire. Les jeunes participent à la campagne en faisant des recherches et en cataloguant des informations sur les mines, en surveillant les médias et en gérant la base de données de l'organisation qui contient des informations sur la campagne, l'assistance aux victimes et sur les territoires minés. Ils ont l'occasion de travailler directement avec des survivants d'accidents de mines et de partir sur le terrain pour visiter des lieux où se sont produits des accidents.

Leur travail de plaidoirie au niveau politique prend la forme d'entretiens avec des représentants du gouvernement et d'organisations internationales, de la collecte de 1000 signatures pour le Traité des jeunes contre la guerre envoyées aux gouvernements du Pakistan, d'Inde et de la Géorgie, ainsi que de l'aide à la préparation de rencontres et de conférences de presse. Ils ont aussi participé à la préparation d'un guide pour le programme d'éducation aux risques causés par les mines pour des enseignants géorgiens, basé sur les Normes internationales dans l'action contre les mines. Les jeunes impliqués dans la campagne contribuent aussi de façon artistique, en créant des slogans et des images portant sur les risques des mines pour les couvertures de cahier d'exercices pour enfant, et en préparant une exposition d'affiches sur la problématique des mines.

La campagne géorgienne a travaillé avec la Fédération des enfants de la Géorgie pour informer les enfants déplacés à l'intérieur du territoire et les jeunes qui habitent dans des camps, des risques causés par les mines. La campagne a également étudié la possibilité de créer une politique d'interdiction des mines avec le Parlement des jeunes de la Géorgie que celle-ci soutiendrait.



Dans le travail de la campagne géorgienne, les jeunes participent de diverses manières. Il y a des jeunes qui travaillent tout seul et d'autres qui travaillent en collaboration avec des adultes. Roger Hart a développé un modèle pour décrire les différents types de participation des jeunes dans un article intitulé **La participation des enfants : du symbolisme à la citoyenneté**. Dans cet article, Hart a voulu noter le fait que certains types d'engagement relèvent de l'exploitation des enfants. Ce modèle est désormais connu comme l'Échelle Hart de la participation des enfants. En voici un extrait adapté :



Il y a des désaccords sur le bon ordre des étapes 7 et 8. Il y a également un consensus sur le fait que l'échelle n'est peut être pas le meilleur moyen de décrire la participation des jeunes. Selon les personnes impliquées et les circonstances, certains types de participations peuvent être plus convenables que d'autres.

Maintenant que vous vous êtes familiarisé avec l'échelle Hart, retournez à l'étude de cas sur la campagne géorgienne et attribuez pour chaque activité qui y est décrite, un échelon de l'échelle.

ÉTUDE DE CAS

La section jeunes de la Campagne du Kirghizstan

Je m'appelle Alik Akhmetova, je suis membre de la section jeune du Comité des physiciens internationaux pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), au Kirghizstan.

L'ouverture de la section jeunes c'est faite le 24 février 2001. La problématique des mines était déjà devenue un très gros et réel problème dans notre pays. Il y a eu des opérations militaires dans la région de Batken, et des mines ont été posées le long de la frontière entre le Kirghizstan et l'Ouzbékistan.

Le 24 février 2001, à l'Académie médicale du Kirghizstan, la Société scientifique étudiante a organisé une conférence sur les dangers posés par les mines antipersonnel et par la guerre nucléaire en Asie centrale. Des représentants du gouvernement et des invités venus du Japon ont également participé. La décision a alors été prise d'établir la section jeunesse du Comité IPPNW et de travailler pour l'interdiction des armes nucléaires et des mines antipersonnel de façon régulière et soutenue. Des étudiants ont présenté des informations sur la ICBL, sur la Convention d'Ottawa et sur la problématique des mines dans la région. Les problèmes qui ont été soulevés lors de la conférence ont d'ailleurs été repris par le journaliste Daniyar Karimov dans un article paru dans le journal Delo le 28 février 2001.

Le 16 mai 2001, à la Conférence VII pour jeunes scientifiques et étudiants de l'Académie médicale du Kirghizstan, des membres de la section jeunes de l'IPPNW ont présenté la problématique des mines antipersonnel dans le monde, l'histoire de la ICBL, et ont parlé du soutien de célébrités comme la Princesse Diana et Sir Paul McCartney. Les étudiants ont attiré l'attention de la société et du gouvernement sur la problématique des mines et sur le danger qu'elles posent, et ont appelé à la signature de la Convention d'Ottawa afin d'interdire les mines et de détruire celles qui existent déjà. Tous les participants à la conférence ont signé l'appel au gouvernement du Kirghizstan pour les inciter à souscrire à la Convention d'Ottawa. Ceci a également été souligné dans le journal Delo le 16 mai 2001 dans un article du journaliste Alina Mojayeva.

L'initiative « Mille dîners pour les victimes de mines » a eu lieu à l'Université Slave Kirghize-Russe le 24 décembre 2001. Un film sur la Convention d'Ottawa y a été montré. Des étudiants de l'Association kirghize d'assistance aux Nations Unies ont préparé des présentations sur les victimes de mines et sur les problèmes qu'engendrent les mines à travers le monde. Ils ont aussi créé une affiche intitulée « L'Arbre des Vœux » où les invités ont inscrit leurs vœux en ce qui concerne la problématique des mines. Tous les invités, sans exception, ont exprimé le souhait de mettre un terme à l'utilisation des mines terrestres dans le monde et ont donné de l'argent pour les victimes. L'événement a inspiré la publication, le 1er janvier 2002, d'un article intitulé « Déminons notre territoire » dans le journal Vechernii Bishkek.

Le 1er mars 2002, la Journée de sensibilisation aux mines, un appel a été lancé au Gouvernement kirghiz et à l'Ambassade ouzbek au Kirghizstan pour réclamer leur adhésion à la Convention d'Ottawa. L'appel a été signé par des étudiants de Bichkek et soumis au Parlement kirghiz et à l'Ambassade ouzbek. Un article intitulé « La semaine de sensibilisation aux mines » a été publié le 28 février 2002 dans le journal *The Times of Central Asia*.

Une conférence intitulée « Plus de menaces des mines ! » a été organisée pour célébrer le 5ème anniversaire de la Convention d'Ottawa, le 3 décembre 2002. La conférence comprenait des présentations orales, la présentation d'affiches, de journaux muraux et de livres, et des expositions. Parmi les participants actifs de la conférence, il y avait des étudiants, des membres de la section jeunes de l'IPPNW, des étudiants membres de l'Association kirghize d'assistance aux Nations Unies, des représentants des Forces armées de notre pays ainsi que des représentants ministériels. Les jeunes les plus actifs de la conférence ont reçus des prix de la part de l'IPPNW. Un article très long sur cet événement, intitulé « Vous devriez vous sentir libre sur votre terre », a été publié dans le journal *Moya Stolitsa* par le journaliste Nina Nichiporova le 4 décembre 2002.

Le comité kirghiz de l'IPPNW a lancé une exposition de photos intitulée « Batken 2003 » sur le problème des mines dans le sud du Kirghizstan. Le Rotary Club de Bichkek a assuré le soutien financier pour cet événement. La première exposition a été organisée par la section jeune et a eu lieu du 2 au 9 mai 2003 à l'Université Slave Kirghize-Russe. La deuxième a eu lieu du 1er au 8 juin à la base aérienne de Ganci, où se trouvent les forces armées de la coalition. Les Forces armées aériennes hollandaises ont donné quatre tonnes de vêtements pour ceux qui vivent dans les régions du Batken affectées par les mines. Les vêtements ont été distribués par les autorités locales et par des représentants de la Société nationale du Croissant-Rouge du Batken, aux habitants de villages tels que Chon-Kara, Sai et Tayan qui sont affectés par les mines. Vous pourrez trouver des informations sur la première exposition dans l'article « Le ciel est menaçant au dessus de la frontière », publié le 13 mai 2003 par le journaliste Galina Emelyanova dans le journal *Respublica*. Elena Avdeeva, journaliste pour le *Vechernii Bishkek* a donné des informations sur la deuxième exposition dans son article « La terre doit porter des fruits et non pas tuer », paru le 3 juin 2003.

Nous avons également de jeunes collègues de l'Université de Batken qui travaillent en tant que bénévoles pour le programme d'éducation aux risques des mines dans la région du Batken. Ce programme est dirigé par la Société nationale du Croissant-Rouge du Kirghizstan. Ils organisent des formations pour adultes et écoliers, distribuent des informations, des panneaux d'affichage, ainsi que des livrets et des posters, et proposent un service de mise à jour des informations concernant les mines. Les étudiants de l'Université de Batken ont participé à des débats sur la situation des mines dans la région et ont présenté des informations sur le Traité d'Ottawa et sur la ICBL lors d'une réunion organisée à Batken le 14 février 2003.

– Aliko est un étudiant en médecine à l'Université Slave Kirghize-Russe de Bichkek au Kirghizstan.

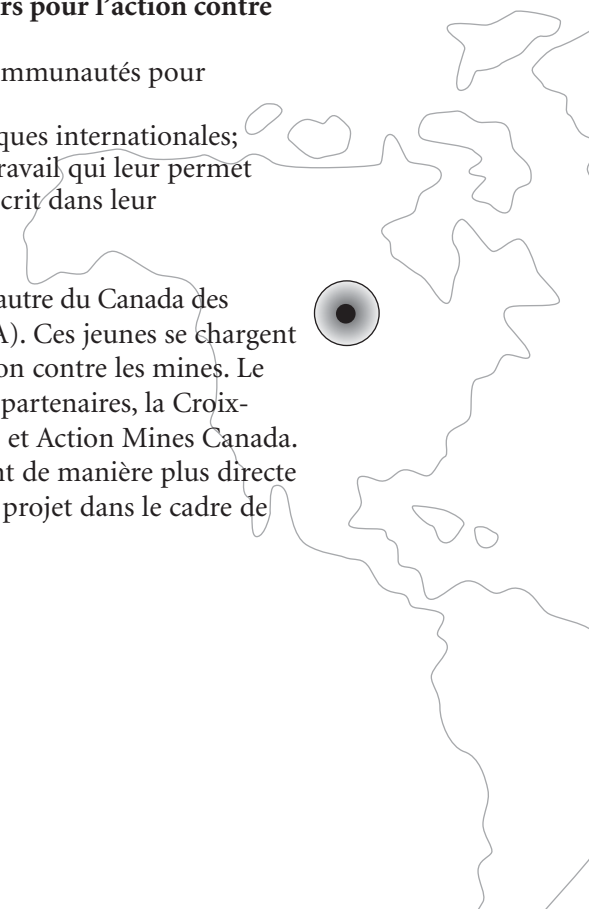
L'expérience canadienne avec de jeunes stagiaires

Le Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines (PJAAM) a entamé une septième année de programmation réussie en août 2004. Le PJAAM joue un rôle majeur au Canada dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation du public à la problématique des mines antipersonnel. Le PJAAM est un programme de stage qui oeuvre à établir un réseau durable de jeunes Canadiens actifs et articulés, qui à leur tour contribuent à élargir la portée de la sensibilisation auprès de leurs concitoyens. Depuis 1998 le PJAAM a su maintenir l'attention des Canadiens sur la problématique des mines, ainsi que l'attention des médias nationales, locales et universitaires. Le programme encourage une implication et un soutien local pour les initiatives canadiennes dans le domaine de l'action contre les mines. Ainsi les Canadiens ont la possibilité de s'impliquer dans un aspect de la politique étrangère pour laquelle le Canada joue un rôle de chef de file au niveau international.

Les objectifs du Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines sont les suivants :

- Favoriser la sensibilisation et l'action durable des communautés pour l'interdiction des mines;
- Impliquer les jeunes Canadiens dans les problématiques internationales;
- Apporter aux jeunes Canadiens une expérience de travail qui leur permet d'acquérir des compétences particulières et qui s'inscrit dans leur parcours professionnel.

Le PJAAM atteint ces objectifs en recrutant de part et d'autre du Canada des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines (JA). Ces jeunes se chargent de la coordination des activités régionales liées à l'action contre les mines. Le programme est le fruit d'une collaboration entre trois partenaires, la Croix-Rouge canadienne, le Ministère des Affaires étrangères et Action Mines Canada. Cependant, de nombreux organismes hôtes supervisent de manière plus directe le travail des JA. Le gouvernement canadien finance le projet dans le cadre de leur engagement à l'action contre les mines.



Le bureau national du PJAAM apporte aux JA ressources, formation et conseils, mais ce sont les jeunes ambassadeurs qui font fonctionner le programme. Ils sont responsables de la sensibilisation des Canadiens à la problématique des mines par le biais de présentations, formations, événements publics, ainsi qu'à travers les médias et la commémoration de dates clés (par exemple, les dates anniversaire de la signature du Traité d'interdiction des mines et de son entrée en vigueur). Avec l'aide d'une équipe de bénévoles, les JA collaborent aussi avec leur organisme hôte pour renforcer la capacité de l'organisation à rester impliquée dans l'action contre les mines. Les JA sont en poste pour une durée de dix mois, et chaque année une nouvelle équipe de jeunes est recrutée. Les JA sont âgés de 20 à 30 ans et ont généralement un diplôme universitaire et une expérience antérieure dans les domaines du développement international ou du développement communautaire au Canada. De nombreux anciens JA ont poursuivi un avenir professionnel dans l'action contre les mines ou des domaines connexes.

Les JA suivent une formation intensive au début du programme. À la place de faire venir un seul animateur pour assurer la totalité de la formation, des personnes ressources professionnelles ayant des compétences dans divers domaines se portent bénévoles pour animer les sessions. Les sujets suivants sont abordés durant la formation : les objectifs du PJAAM et les attentes des JA; la Convention d'Ottawa; l'assistance aux survivants d'accidents de mines; le droit international humanitaire; l'impact des mines sur les communautés et sur le développement international; la technologie des mines terrestres; le déminage; la sensibilisation aux mines antipersonnel; l'usage militaire des mines; les enfants affectés par la guerre; les méthodes permettant d'atteindre certains groupes cibles; l'animation de groupes; la levée de fonds; les relations avec les médias; les procédures administratives; les ressources et outils éducatifs; la gestion du temps et du travail; et la gestion de bénévoles.

Les JA effectuent également une étude de terrain de dix jours dans une région affectée par les mines pour leur permettre d'observer personnellement les impacts des mines antipersonnel. Afin de satisfaire aux coûts du projet, le PJAAM fait appel à des invités payants pour accompagner ces voyages.

Le PJAAM est soucieux d'incorporer les expériences et les suggestions des jeunes ainsi que d'autres partenaires au sein de sa programmation. Un système de rapports permet un contrôle et une évaluation des réalisations de différents individus, et du programme en général. La communication entre les participants au PJAAM est rendue possible grâce aux rapports, aux conférences téléphoniques et à un site Web protégé par mot de passe. En effet, le programme dirige un atelier de développement professionnel en milieu d'année par conférence téléphonique.

Le PJAAM agit aussi en tant que programme d'expérience professionnelle. Ainsi, une formation visant le développement professionnel est proposée. Les JA ont aussi l'occasion de demander un soutien supplémentaire dans ce domaine et de bénéficier d'une évaluation de leur travail. Des entretiens de sortie permettent aux jeunes de revenir sur leur expérience et de proposer leurs opinions et suggestions sur le fonctionnement du programme.

Les réalisations des 9 JA en 2003–04 :

- Ils ont animé 689 présentations: 209 au niveau primaire, 330 au niveau secondaire, 90 au niveau post-secondaire et 60 dans d'autres milieux;
- Ils ont mis en place 71 kiosques de sensibilisation;
- Ils ont mené des activités dans 111 villes et villages;
- Ils ont rejoint plus de 58 000 personnes directement, ainsi que des centaines de milliers d'autres à travers les médias;
- Ils ont suscité 204 articles médiatiques dont 63 dans la presse écrite, 86 à la radio, 26 à la télévision et 29 sur l'Internet;
- 134 bénévoles ont été formés et impliqués, et ont contribué 1 378 heures au programme.

Le PJAAM a récemment élargit ses activités pour offrir aux jeunes Canadiens une expérience de travail à travers des stages internationaux avec la ICBL et les campagnes nationales partout au monde.

ÉTUDE DE CAS

L'expérience de la Campagne japonaise lors de l'organisation d'un événement jeunesse

Du 20 au 23 septembre 2004, la Conférence internationale des enfants « Interdisons les mines antipersonnel » s'est déroulée à Shin-Asahi, au Japon, sous l'égide de la ville de Shin-Asahi, du Conseil scolaire de Shin-Asahi et de l'Association japonaise d'aide et de secours (AAR). Il s'agissait d'une conférence de suivi de la Conférence nationale des enfants pour interdire les mines antipersonnel qui s'était déroulée en février 2003. Le Comité exécutif des Enfants du Japon a joué un rôle majeur dans la préparation et le déroulement de la conférence.

L'événement avait pour objectif d'encourager chaque enfant à penser et à agir en faveur d'un monde sans mines en échangeant son point de vue et ses idées d'actions. Plus de 1300 enfants japonais ainsi que 18 enfants en provenance de dix pays différents (soit l'Afghanistan, l'Angola, le Cambodge, le Canada, le Djibouti, la France, le Laos, le Népal, l'Ouganda et le Rwanda) se sont réunis et ont eu l'opportunité d'apprendre et de discuter des problématiques associées aux mines antipersonnel au cours des trois journées de conférence.

Le Comité exécutif des Enfants du Japon a tenu quatre rencontres préparatoires à la conférence. Les membres du comité ont discuté du contenu et de l'agenda de la conférence. Ils ont aussi composé une chanson pour la campagne qui s'intitule « Aux gens d'ici » (To people living here) pour soutenir la plaidoirie visant à interdire les mines antipersonnel. La mairie du village de Shin-Asahi a également collaboré à la réalisation de cet événement de plusieurs manières ; par exemple, elle a organisé un « projet sourire » qui a permis d'amasser 1000 messages avec des photos provenant des quatre coins du monde, afin de donner du courage aux enfants.

L'Association japonaise d'aide et de secours (AAR) de même que d'autres organisations non gouvernementales (ONG) ont contribué à l'événement en animant divers ateliers. Des survivants d'accidents associés aux mines antipersonnel et aux engins non explosés ainsi que des militants pour l'interdiction des mines venus de l'étranger ont ainsi pu partager leurs expériences et opinions sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Cinq survivants d'accidents associés aux mines antipersonnel et aux engins non explosés ont participé à un séminaire à Tokyo suite à la conférence. À cette occasion, ils ont partagé leur expérience avec plus de 100 jeunes participants japonais. Après que chaque survivant eut expliqué l'état de la situation dans son pays d'origine en ce qui a trait aux mines antipersonnel, les participants ont été divisés en cinq groupes de 20 membres chacun. Les jeunes japonais ont travaillé étroitement avec les survivants des mines afin de répondre à diverses questions, comme « Si, en tant que survivant d'un accident avec une mine, tu venais à rencontrer un autre survivant qui semblait être déprimé, que lui dirais-tu ? » Ils ont aussi discuté des actions qui pouvaient être prises dans le but d'éliminer les mines antipersonnel. Suite à cette expérience, l'un des jeunes laotiens a affirmé être heureux de savoir que tant de gens réfléchissaient et agissaient afin d'interdire les mines.

Une fois le séminaire terminé, l'AAR a organisé une petite fête informelle à des fins d'échange culturel. À cette occasion, les jeunes de l'Angola et du Laos ont chanté des chansons sur une scène. Étant donné l'atmosphère de convivialité, les participants des divers pays ont pu approfondir leurs nouvelles amitiés tout en accroissant leur compréhension de la diversité qui les entoure.

La Déclaration de la Conférence internationale des enfants **Interdisons les mines antipersonnel** - devant tre soumise au gouvernement japonais et aux autres gouvernements travers le monde.

Mille trois cents enfants rassemblés Shin Asahi en provenance de 10 pays, soit Afghanistan, Angola, le Cambodge, le Canada, le Djibouti, la France, le Laos, le Népal, Ouganda et le Rwanda, ont discuté de la nécessité d'accroître dans tous les pays la compréhension mutuelle et la sensibilisation par l'éducation sur les conséquences et impacts grandissants des mines antipersonnel. De plus, les participants ont pu partager leur propre histoire et expérience en lien avec les programmes sur les mines antipersonnel mis en place au sein de leur communauté.

La plupart des participants de la Conférence internationale des enfants Interdisons les mines antipersonnel (CIEIMA) souhaiteraient encourager les enfants :

- ♦ continuer créer des activités de soutien et de partage entre jeunes, comme la CIEIMA, sachant que les enfants peuvent apporter une contribution décisive dans les campagnes.
- ♦ continuer prendre part dans les activités relatives l'action contre les mines, ce qui inclut notamment les collectes de fonds, les campagnes de sensibilisation et les célébrations.
- ♦ soutenir la mise sur pied d'un réseau des enfants du monde en faveur de l'interdiction des mines, en plus de continuer jouer un rôle-clé en encourageant les pays non signataires accéder au traité d'interdiction des mines antipersonnel.

Les participants de la CIEIMA souhaiteraient encourager les adultes :

- ♦ permettre aux survivants de se valoriser en devenant des membres actifs de leur communauté tout en encourageant les groupes d'entraide et les activités continues pour les survivants.
- ♦ permettre tous l'accès l'éducation tout en mettant en œuvre des programmes de sensibilisation et d'action contre les mines au sein de tous les curricula scolaires.
- ♦ exhorter les pays non-signataires accéder au traité d'interdiction des mines antipersonnel.
- ♦ encourager leur gouvernement pour qu'il appuie les dons aux organismes caritatifs et aux organisations non gouvernementales.

travers le partage de récits et d'expériences, nombre de participants voient dorénavant les victimes des mines non pas en tant que victimes, mais plutôt en tant que survivants forts et indépendants. Les participants aimeraient encourager tous les survivants des mines et les autres jeunes travailler ensemble en tant que partenaires égaux dans l'élimination des mines.

Je suis prêt—impliquer les jeunes dans un travail géré par les adultes

ÉTUDE DE CAS

L'expérience de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL) relative à l'implication des jeunes dans la campagne internationale

Bien que les jeunes puissent accomplir nombre d'objectifs à travers les activités qu'ils initient et contrôlent, plusieurs processus « adultes » ont une incidence sur leur cheminement et peuvent bénéficier de leur participation. À titre d'exemple, la ICBL, le PJAAM et Action Mines Canada ont facilité la participation de jeunes représentants en provenance de divers pays lors de la Cinquième rencontre des États parties à Bangkok, en Thaïlande. De telles rencontres constituent tout un défi en terme de participation, que vous soyez un militant jeune ou adulte, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une première expérience du genre. La ICBL tenait à être réaliste quant à l'impact que les jeunes pouvaient s'attendre à avoir à travers leur participation. Cependant, la campagne croyait que la présence de jeunes lors de l'événement permettrait de développer la capacité des participants tout en démontrant aux gouvernements que le problème des mines antipersonnel continuerait à être une priorité pour la société civile.

L'objectif est de fournir aux jeunes une image réaliste de ce qu'est la plaidoirie à des fins politiques à l'échelle internationale en les intégrant complètement au sein de la délégation de la ICBL. Jackie Hansen, Coordinatrice à la participation des jeunes lors de l'événement, était en faveur d'une délégation davantage limitée en terme de nombre de participants jeunesse. Elle était d'avis qu'un groupe trop nombreux aurait du mal à s'intégrer au courant principal. Une autre stratégie consistait à associer chaque jeune délégué à un mentor davantage expérimenté (à ce sujet, Katarzyna Derlicka témoigne de son expérience en tant que mentor lors de l'événement un peu plus tôt dans ce chapitre). Les mentors étaient généralement des adultes plus jeunes qui avaient fait preuve de leur capacité à travailler et à s'associer à des jeunes dans un rôle de soutien. Des efforts ont également été faits pour associer les jeunes à des mentors affiliés à une campagne d'un pays différent du leur afin de permettre aux jeunes de se faire des contacts et d'intégrer une nouvelle perspective à leur réalité. La traduction est demeurée un défi de taille pour nombre d'entre eux, mais les jeunes participants ont heureusement été associés à des mentors avec lesquels ils pouvaient communiquer (toutefois, il importe de souligner que le rôle des mentors n'était pas de traduire les échanges).

Il n'y avait pas de programme séparé pour les jeunes, puisqu'ils ont participé aux côtés des adultes au sein des rencontres et des événements associés qui pouvaient les intéresser, avec ou sans leur mentor. Néanmoins, plusieurs ateliers additionnels à leur intention qui étaient animés en parallèle (un par jour, d'une durée approximative de deux heures) avaient pour but de discuter de thèmes tels que les techniques de plaidoirie, le travail avec les médias, les campagnes de collecte de fonds, l'organisation d'événements, les rencontres officielles, les stratégies de lobbying et les événements périphériques. Tous les délégués jeunesse ont participé aux sessions d'orientation pour les membres de la ICBL, les réunions d'information du matin et les événements tenus en soirée. De même, évidemment, nombreuses furent les occasions pour les jeunes d'interagir avec les militants de manière informelle (par exemple, au cours des repas) et parfois même avec les représentants gouvernementaux.

Jackie a senti que l'expérience a aidé à « démystifier ce que fait la ICBL. Les jeunes ont pu observer autant le bon que le mauvais : parfois, les rencontres étaient ennuyeuses et la bureaucratie était évidemment au rendez-vous. Or, il s'agissait pour eux d'une opportunité de constater la situation de manière globale et de situer ce qu'ils font par rapport à l'ensemble des actions entreprises. »

Au fil de leur participation, les jeunes :

- ont établi des contacts qui leur ont permis d'élargir leurs actions dans la campagne,
- ont appris à même les exemples apportés par les autres militants, particulièrement en ce qui a trait à la plaidoirie,
- ont développé des connaissances et des expériences qu'ils peuvent utiliser lorsqu'ils participent et organisent des événements dans les rencontres gouvernementales régionales, et
- ont donné suite aux représentants gouvernementaux suite à la rencontre en tant que chercheurs pour l'Observatoire des mines.

Déclaration prononcée lors d'une conférence de presse par cinq jeunes militants qui participaient à la Cinquième rencontre des États parties à Bangkok.

Nous sommes de jeunes militants de la ICBL. Nous travaillons tous dans notre propre pays et maintenant ensemble au nom de la ICBL. Nous croyons que l'action en faveur de l'assistance aux victimes devrait être l'un des objectifs les plus importants de la Cinquième rencontre des États parties à la Convention d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel parce que le sujet des mines antipersonnel tend parfois à être traité de manière purement logistique, sans émotion : le genre d'appareil nécessaire aux opérations de déminage, le financement de tel ou tel projet, les informations sur la destruction des stocks de mines, ou encore bien d'autres choses qui reposent d'abord sur des chiffres. Alors que ces éléments sont extrêmement importants par rapport au problème des mines antipersonnel et à l'amélioration de la situation, cette perspective se limite à des valeurs quantitatives.

Les gens qui sont touchés par les mines doivent être au centre du portrait. Ne s'agit-il pas de la raison d'être de la Convention d'Ottawa ? Comme elle le stipule, les États parties sont déterminés à faire cesser les souffrances et les pertes en vies humaines causées par les mines antipersonnel qui tuent ou mutilent des centaines de personnes chaque semaine, pour la plupart des civils innocents et sans défense, en particulier des enfants... et davantage. De ce fait, tous les éléments tels que les statistiques, la recherche, les informations sur le financement et le Rapport de l'Observatoire des mines constituent des outils importants dans la stratégie relative aux mines antipersonnel et rendent évidemment possibles les améliorations.

Le centre d'attention de ces améliorations doit toutefois rester les victimes, les survivants et les communautés. Il est également nécessaire de noter qu'il existe de nombreux aspects de l'assistance aux victimes au-delà de la prestation immédiate de soins médicaux, comme les soins médicaux à long terme via les prothèses.

De plus, il y a d'autres facteurs significatifs qui doivent être déterminés, l'un d'entre eux étant le volet économique. Par exemple, si la source de revenus principale d'une famille est victime d'un accident impliquant une mine antipersonnel, toute la famille s'en trouve affectée. Qui paiera les frais médicaux ? Qui procurera l'argent nécessaire pour nourrir la famille ? Si les enfants sont ceux qui devront aller travailler, alors qu'arrivera-t-il à leurs études ? Cela s'ajoutent les facteurs sociaux. Lorsqu'une famille est touchée, c'est l'ensemble de la communauté qui en ressent les répercussions. Comment est-ce qu'un survivant des mines peut réintégrer sa société ? Comment est-il possible de contrer la discrimination d'origine existante envers les personnes handicapées ? Enfin et surtout : l'aspect psychologique. Comment est-ce que les survivants, leur famille et leur communauté vont réagir face à cette expérience traumatisante ?

Il est clair que ces aspects relatifs à l'assistance aux victimes restent étroitement liés entre eux. Aussi, il n'en revient pas seulement aux gouvernements, mais aussi aux citoyens, de prendre leurs responsabilités à cet effet.

Nous y parvenons en ce moment, en tant que jeunes impliqués dans la Campagne internationale pour interdire les mines. Vous pouvez vous aussi prendre vos responsabilités, parce que ce problème peut être résolu au cours de notre vivant.

Nous ne voulons plus de guerre. Nous ne voulons plus de mines antipersonnel. Nous ne voulons plus de nouvelles victimes. Nous nous engageons à travailler pour la paix dans notre monde.

QUESTIONS À SE POSER⁴² :

Avant le travail

- Comment le travail profitera-t-il aux jeunes et comment le travail bénéficiera-t-il de la contribution des jeunes? (Nous sommes conscients que nous nous répétons, mais cela est important).
- Impliquerons-nous les jeunes qui sont déjà actifs dans les campagnes contre les mines antipersonnel ou cela sera-t-il pour d'autres jeunes une occasion d'en savoir plus sur la campagne antimines ?
- Quel degré de risque politique est acceptable pour les adultes engagés ? Seront-ils à même d'affronter la critique ?
- De quelle façon la contribution des jeunes sera-t-elle intégrée dans le travail ? Sera-t-elle présentée séparément ou comme une partie d'un autre travail ? Sera-t-elle prise au sérieux ?
- Quels seront les rôles et responsabilités des jeunes ? A quoi pourront-ils participer et à quoi ne seront-ils pas capables de participer ?
- Les jeunes seront-ils bien informés du travail et de leur rôle, et dans un langage bien compréhensible ?
- Quelles occasions sont prévues pour que les jeunes puissent rencontrer leurs pairs afin qu'ils puissent préparer le travail et s'acclimater aux nouveaux milieux ?
- Est-ce que les jeunes seront impliqués dans les étapes préliminaires du projet ?
- Comment peut-on rendre le programme plus flexible pour être accommodant envers les jeunes et ainsi augmenter leur participation ?
- À quels genres de participants le programme correspondra-t-il le mieux ? Peut-on le rendre plus varié ?
- Quels compromis pourra-t-on faire face à la possibilité que certains jeunes puissent avoir des difficultés à conserver l'allure et l'intensité avec lesquelles travaillent certains adultes ?
- Est-ce qu'une personne, ou une équipe de personnes a été désignée pour faciliter la participation des jeunes durant le travail ?
- Des tuteurs sont-ils nécessaires ? Seront-ils correctement formés à leur rôle ?
- Des interprètes sont-ils nécessaires ? Les interprètes seront-ils correctement formés à la traduction pour un public de jeunes ?
- Dispose-t-on d'assez de temps pour recruter et faire une sélection juste des jeunes participants ? Y a-t-il un processus de sélection mis en place qui soit clair et juste avec des critères clairs ?
- De quelle préparation ont besoin les adultes pour savoir comment travailler avec des jeunes ?
- Quelles politiques et procédures sont nécessaires en matière de sécurité et de protection des enfants ?
- Les médias seront-ils présents à tous les événements ? Les médias seront-ils en contact avec les jeunes ? De quelle formation et de quel soutien médiatiques les jeunes disposeront-ils ?
- Les jeunes et les adultes (ceux qui organisent le travail de même que ceux qui facilitent la participation des jeunes) ont-ils des attentes similaires ?

Pendant le travail

- Les opinions des jeunes ont-elles de la valeur ? Par exemple, sont-ils membres des comités de planification ?
- Lorsqu'une nouvelle information survient, il peut être difficile pour les jeunes (et pour la plupart des adultes) de la comprendre. Y a-t-il quelqu'un de disponible pour donner des explications et répondre aux questions ? Pour répondre à ce besoin, il peut être intéressant d'organiser des réunions périodiques, mais si l'allure du travail devient plus rapide, elles devront avoir lieu de manière rapide et non planifiée.
- Les jeunes ont-ils un rôle important à jouer ? Incite-t-on les jeunes à prendre plus de responsabilités qu'ils ne sont prêts à prendre ?
- Y a-t-il régulièrement des moments prévus pour les jeunes et pour les adultes les soutenant dans leur travail, de faire le point et évaluer la façon dont se déroule l'engagement des jeunes, et quels changements peuvent être envisagés ?
- La participation des différents jeunes est-elle égale ? Se souvenir qu'« égale » ne veut pas dire « identique ».
- Les adultes et les jeunes travaillent-ils et socialisent-ils ensemble ou faut-il des étapes formelles supplémentaires afin de briser les obstacles ?
- Les jeunes ont-ils besoin de temps pour se reposer et se ressourcer ?

Après le travail

- Quelles sont les attentes des jeunes en matière de suivi ? Serez-vous capable de répondre à ces attentes ?
- Les membres des organisations participantes seront-ils disponibles pour fournir un soutien occasionnel aux jeunes une fois le travail terminé ?
- Quels engagements ont été pris par les organisations et/ou les gouvernements ? Comment les jeunes sauront-ils si ces engagements ont bel et bien été tenus ?



*Construction d'une pile de chaussures pour commémorer les victimes de mines.
Photo : PJAAM*

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

Les obstacles à l'implication des jeunes⁴³

Nous sommes constamment en train d'envoyer aux gens des signaux qui montrent le niveau de notre soutien, s'ils sont ou non les bienvenus, et quel est leur statut. Ces signaux peuvent être transmis à travers des affiches, le langage, l'attitude, la tenue, la façon dont sont disposées les chaises dans une pièce, l'architecture ou n'importe quel autre élément. Nous utilisons ces signaux pour renforcer les différences de pouvoir ou pour les défier. En choisissant de s'asseoir parmi un groupe de jeunes gens plutôt qu'à côté d'un professeur ou avec d'autres adultes, nous faisons passer le message très fort que les jeunes sont égaux face aux adultes. Les différences de pouvoir créent des barrières entre les gens, des barrières qui interfèrent dans la collaboration entre les jeunes et les adultes.

Passons en revue certaines barrières :

- L'utilisation d'un langage inapproprié (jargon/argot)
- Langage du corps choquant ou inapproprié
- Un contact visuel manquant ou écrasant
- Un environnement physique inapproprié et ne favorisant pas une bonne communication
- Un fond sonore perturbant
- Peu d'intérêt pour le sujet ou une compréhension minimale
- Une inquiétude concernant la sécurité (physique ou émotionnelle)
- Des niveaux d'engagements sporadiques ou inexistants
- Un système de transport prévu pour les événements et les réunions peu fiable ou inexistant
- Des idées préconçues et des préjugés prédominants entre des personnes qui tentent de communiquer entre eux.



*Un étudiant universitaire canadien signe la bannière des Jeunes contre la guerre.
Photo : PJAAM*

Lesquelles de ces barrières avez-vous connu personnellement ? Qu'avez-vous ressenti lorsque vous en avez fait l'expérience ? À votre avis, comment se sentaient les autres ?

Quels sont les succès que vous avez connus en matière de communication avec les autres ? Que pouvez-vous en tirer ?

Quels problèmes avez-vous rencontré ? Comment peuvent-ils être abordés/évités ?

monter us projet visant l'implication des jeunes



Les jeunes sont les leaders de demain et ils représentent déjà une force considérable au sein de notre société. Les jeunes ont clairement fait part de leur désir d'en savoir plus sur la problématique des mines antipersonnel et de s'impliquer davantage dans la campagne.

Il est dans l'intérêt de la ICBL, à long terme, de développer chez les jeunes les compétences nécessaires à l'action contre les mines. La formation de jeunes leaders donnera naissance à une génération de militants compétants et assurera l'avenir d'un mouvement durable qui œuvre pour un monde sans mines.

La ICBL peut promouvoir chez les jeunes avec lesquels elle travaille, le développement de compétences en matière de recherche, de plaidoyer et de leadership. De plus, il est possible d'intégrer un élément 'jeunesse' aux activités et aux événements qui existent déjà au sein de la ICBL.

– Plan d'action 2004—ICBL



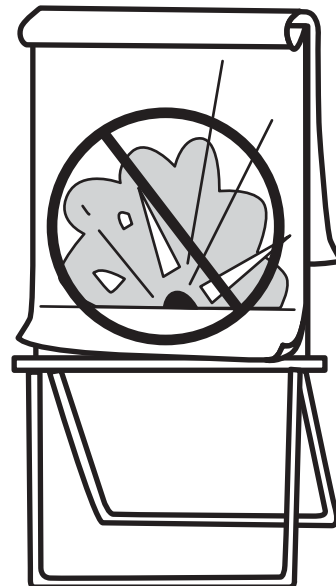
Les jeunes répondront à votre initiative—Concevoir des programmes pour les jeunes

Lorsque vous concevez un programme pour permettre l'implication des jeunes dans l'action contre les mines, vous faites deux choses à la fois : vous essayez de respecter le droit des jeunes à participer et vous essayez d'œuvrer pour un monde sans mines. Bien sûr (comme nous l'avons expliqué longuement) les deux choses se renforcent mutuellement. Néanmoins, le fait d'avoir deux grands buts peut rendre difficiles la préparation et ensuite la présentation publique de votre projet. Pour cette raison, et parce que de nombreux bailleurs de fonds sont moins familiers avec cette approche innovatrice, il est important de planifier systématiquement votre travail.

Permettre aux jeunes de s'impliquer dans la conception de votre projet

Cela peut sembler mettre la charrue avant les bœufs, mais il faut dans la mesure du possible essayer d'impliquer les jeunes dans la conception de votre projet. Si vous n'avez pas un accès facile aux jeunes qui pourraient être intéressés, essayez de vous joindre à une autre organisation qui est en contact avec eux. Vous n'avez pas besoin de recruter des jeunes qui ont déjà de l'expérience dans la conception de projet, mais il est utile de recruter des jeunes qui ont déjà organisé des projets ou y ont déjà participé. Formez un comité d'adultes et de jeunes pour développer la structure du projet. Vous organisez peut-être un événement unique comme une conférence mais souhaiteriez en faire une programmation continue. Profitez-en pour solliciter une contribution à la réalisation de votre programme pendant le déroulement de l'événement.

À travers ce chapitre, nous avons inclus des questions simples auxquelles vous et les jeunes avec qui vous travaillez pouvez répondre ensemble, afin de vous aider à définir votre projet. Souvent cela peut être fait au cours de quelques rencontres. Comme vous le savez sûrement déjà, des grands tableaux à feuilles sont très utiles pour ce type de travail. Utilisez une catégorie par feuille du tableau (vous trouverez sans doute que vous avez besoin de deux ou trois feuilles par catégorie.) Alignez les catégories les unes à côté des autres sur un mur de façon à ce que vous puissiez voir les liens qui existent entre chaque catégorie. Si vous en avez, il peut être drôle (et utile) d'utiliser des post-it.



1. Faire le travail préparatoire...définir la raison d'être et l'intérêt de votre projet

Ce manuel est rempli d'informations générales que vous pouvez utiliser pour développer votre argument concernant les raisons d'impliquer des jeunes dans l'action contre les mines. Vous trouverez également l'Observatoire des mines à votre disposition pour mieux comprendre l'étendue du problème des mines. Si vous avez déjà une certaine expérience avec des programmes pour jeunes, tirez des leçons à partir des occasions que vous avez pu avoir de travailler avec des jeunes. Peut-être aviez-vous fait un bilan ou une évaluation d'un événement. Incluez les résultats.

QUESTIONS À SE POSER :

Quel est le problème que nous essayons de résoudre ?

Quelles sont les causes cachées du problème ?

Pourquoi est-ce que les gens devraient se préoccuper de ce problème ?

Qui est affecté par ce problème ?

Qu'est-ce qui a été tenté dans le passé ? Quelles leçons pouvons-nous en tirer ?

2. Se mettre d'accord sur la vision d'ensemble du projet

Parlons maintenant des objectifs et des résultats. Soyez précis. Réfléchissez à la manière dont vous pouvez évaluer si oui ou non vous avez atteint vos objectifs. Soyez réalistes. Réfléchissez au moment où vous voulez atteindre vos objectifs.

QUESTIONS À SE POSER :

Quels changements voulons-nous observer ? À court terme ? À moyen terme ? À long terme ?

Quand voulons-nous que ces changements aient lieu ?

Comment saurez-vous que le changement a eu lieu ?

3. Qui sera impliqué

Le projet portant sur l'engagement, vous devez décider des individus ou groupes qui vous aideront dans votre travail (vos bailleurs de fonds les appelleraient peut-être les « bénéficiaires »... mais ne bénéficions-nous pas tous d'un monde sans mines ?)

QUESTIONS À SE POSER :

Qui sera impliqué ? Pourquoi eux ?

Quel sera leur rôle ?

Quel âge ont-ils ? Où vivent-ils ?

Que leur apportera le projet ? (En répondant à cette question vous pourrez trouver de nouveaux objectifs à ajouter à la catégorie de la vision du projet).

4. Rassemblez vos outils—votre méthode

Pour bien gérer la section suivante, il est utile d'avoir une personne ayant l'esprit analytique dans l'équipe de conception du programme. Nous nous précipitons souvent trop vite sur ce que nous voulons faire sans réfléchir sur la façon dont nous voulons travailler. Faites le point sur vos objectifs. Ensuite répondez aux questions.

QUESTIONS À SE POSER :

De quelle façon allons-nous amorcer l'engagement des jeunes au sein de notre projet ?

De quelle façon allons-nous maintenir leur engagement ?

De quelle façon allons-nous faire campagne ? Quels types d'activités voulons-nous développer ? Dans quels types d'activités avons-nous eu du succès dans le passé ?

De quelle façon cette approche nous aidera-t-elle à atteindre nos objectifs ?



Photo : Thailand Campaign to Ban Landmines

5. Planifier le projet

Maintenant vous êtes prêts.

Séance de réflexion :

Qu'allons-nous faire ?

Évaluez :

Ces activités vont-elles nous aider à atteindre nos objectifs ?

Sont-elles cohérentes avec la manière dont nous voulons travailler ?

Sont-elles réalistes ?

Organisez :

Regroupez les activités similaires dans une même catégorie. Par exemple : ateliers scolaires, ateliers universitaires, événements publics, expositions, formations.

Pour l'étape suivante vous pourrez trouver utile de créer un tableau :

Activité
Qui s'en occupe ? (responsabilité)
Quand doit-elle être terminée? (date limite)
De quel ressources/argent a-t-on besoin ? (ressources nécessaires)

6. Maintenir la trajectoire

Maintenant nous devons nous assurer de la cohérence du projet. Faites le point sur vos objectifs et groupez ensuite vos activités selon les objectifs qu'elles vous aident à accomplir. Ensuite pour chaque objectif remplissez le tableau suivant :

Objectif 1 :
Activité
Responsabilité
Date limite
Ressources nécessaires
Résultats et moyens d'évaluation

Objectif 2:
Activité
Responsabilité
Date limite
Ressources nécessaires
Résultats et moyens d'évaluation

7. Faire un bilan de votre projet

Une fois votre planification achevée, il est important de faire un bilan et d'avoir un regard critique pour savoir si oui ou non votre projet correspondra vraiment aux buts que vous vous êtes fixés et s'il suivra une procédure qui respecte les adultes et les jeunes qui sont impliqués. A ce stade, il peut être utile d'impliquer des gens qui n'ont pas participé à l'élaboration du projet. Vous pourrez également partager votre projet avec des gens qui ont plus d'expérience que vous dans la conception de projets mais qui ne pouvaient pas faire partie de votre équipe de préparation.

QUESTIONS À SE POSER :

Offrira-t-on aux jeunes que nous impliquons des opportunités pour un engagement durable? Que se passera-il pour eux une fois le projet terminé ?

Avons nous envisagé l'imprévu ? Disposons-nous de suffisamment de temps et de ressources dans le cas où nos projets venaient à changer ?

Le projet est-il assez flexible pour intégrer les avis des jeunes que nous prévoyons d'impliquer ?

Y a-t-il une préparation et un suivi adéquats pour les jeunes participants ?

Que se passe-t-il si les participants du projet se retirent ? Que se passe-t-il si les centres d'intérêts des jeunes changent ?

Y a-t-il une variété d'activités parmi lesquelles les jeunes peuvent choisir ?

Y a-t-il de la variété dans l'intensité et la longueur des activités ?

Financer votre programme

Il est toujours recommandé de définir votre projet avant de commencer à chercher des fonds. De cette manière vous avez une idée claire de ce qui est important avant de commencer à être tenté de changer votre projet face à des possibilités de financement. La ICBL a édité un excellent guide sur la recherche de financement qui contient plusieurs guides généraux sur la façon de rédiger des demandes de subventions.⁴⁴ Avec les renseignements que vous avez déjà amassés lors de la préparation de votre projet, vous ne devriez pas avoir de mal à monter des dossiers de demande de subventions.

Ce qui est motivant avec l'engagement des jeunes dans l'action contre les mines, c'est que vous pouvez avoir accès à la fois aux fonds assignés à la problématique des mines, mais aussi à l'argent destiné aux programmes de développement pour les jeunes. Cherchez des bailleurs de fonds intéressés par l'éducation (en particulier l'éducation à la paix et l'éducation informelle), la résolution de conflits, la reconstruction et la réconciliation après les conflits, le chômage des jeunes, les enfants affectés par la guerre, l'implication des jeunes dans le développement communautaire, l'éducation à la démocratie et les enfants déplacés.

L'UNICEF et d'autres grandes ONG concernées par les enfants telles que Save the Children, PLAN, World Vision, les Scouts et les Jeanettes ainsi que des organisations comme la YMCA/YWCA et la Croix-Rouge/ Croissant-Rouge offrent des fonds importants à travers le monde pour favoriser la participation des jeunes. Établir un partenariat avec eux peut être très bénéfique pour nombre de raisons, dont l'aide financière. Certains gouvernements, à travers leurs agences de développement, l'UNICEF ou leurs ambassades, consacrent une part de plus en plus importante de leur budget destiné à l'aide internationale aux droits de l'enfant et à la participation des jeunes. D'autres organismes et agences de l'ONU commencent aussi à comprendre l'importance de l'implication des jeunes. L'approche basée sur les droits vue au chapitre 2 est une approche que de nombreux bailleurs de fonds internationaux commencent à favoriser.

Il va de soi que vous devrez aussi cibler des bailleurs de fonds intéressés par l'action contre les mines. Utilisez votre argument en faveur de l'engagement des jeunes pour expliquer pourquoi le fait de s'appuyer sur les jeunes représente un élément essentiel afin d'assurer une action durable vis-à-vis de la problématique des mines. L'éducation aux risques causés par les mines bénéficie de l'implication des jeunes au sein des campagnes et peut être mentionné dans les demandes de subventions.

Si vous et les jeunes avec qui vous travaillez sollicitez des dons de particuliers pour apporter un soutien à des d'activités telles que le déminage ou l'assistance aux victimes, pensez à réinvestir un pourcentage de la somme levée dans vos activités d'engagement des jeunes. Assurez-vous que les personnes qui vous donnent l'argent sont mises au courant de cette pratique. Le PJAAM a adopté cette stratégie afin d'assurer l'avenir du programme. Les bailleurs de fonds sont pour la plupart favorables à cette approche si les raisons leur sont bien expliquées.

réflexions finales

Alors que vous commencez (ou continuez) votre périple pour construire une campagne impliquant des jeunes, nous vous encourageons à partager vos expériences avec les autres membres de la campagne qui œuvrent à la même chose que vous, et avec ceux dans votre région qui pourraient travailler avec des jeunes sur des questions similaires (par exemples l'éducation à la paix, la justice sociale, la promotion des droits humains). Vous découvrirez, si vous ne l'avez pas déjà découvert, qu'il y a des hauts et des bas dans le travail de promotion de l'implication des jeunes, tout comme dans la campagne contre les mines. Le soutien de vos pairs, de même que la détermination et la façon de penser des jeunes, est ce qui vous fait aller de l'avant.

Si de temps en temps vous vous sentez tirillés dans deux directions différentes, en tant qu'un allié des jeunes, et aussi en tant que membre actif de la campagne antimines, retournez à ces quatre phrases du Traité des jeunes contre la guerre :

Nous ne voulons plus de guerre.

Nous ne voulons plus de mines.

Nous ne voulons plus de nouvelles victimes des mines.

Nous promettons d'œuvrer pour la paix dans le monde.

Sans les jeunes nous serions peut-être capables de parvenir à un monde sans mines, mais nous ne parviendrions jamais à un monde sans guerre. Pour faire progresser la paix nous devons avoir plus de conversations courageuses, au delà des lignes de bataille, au delà des divisions culturelles et idéologiques et au delà des divisions entre générations.

bonne chance! amusez-vous!



*Des bénévoles canadiens construisent une pile de chaussures pour une activité de sensibilisation aux mines.
Photo : Meredith Daun*

appendices



Photo : Shaine Peters

Appendice I: Le Traité d'interdiction des mines dans un langage accessible aux jeunes

Qu'est-ce que le Traité d'interdiction des mines ?

En 1997, plus de 90 pays se sont réunis pour débattre du grave problème posé par les mines antipersonnel. Le résultat de ce débat a pris la forme d'un document appelé le Traité d'interdiction des mines, ou Traité d'Ottawa car il a été signé à Ottawa, au Canada. Le Traité d'interdiction des mines décrit les promesses faites par de nombreux gouvernements afin de régler les problèmes liés aux mines antipersonnel. Depuis le 1er novembre 2004, 143 gouvernements ont accédé au Traité.

Le titre officiel du Traité d'interdiction des mines est le suivant : « Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. »

Avant de commencer...

Avant de commencer, il est utile de savoir certaines choses pour mieux comprendre ce qui va suivre.

Vous trouverez à travers ce document d'autres mots écrits en italique. Les définitions de ces mots sont données à la fin du document. Il vous sera peut-être utile de parcourir ces définitions afin de continuer votre lecture de cette partie.

Le Traité d'interdiction des mines

Le Traité d'origine comprend 22 articles, ou sections. Chaque article est résumé ci-dessous. Si vous voulez en savoir plus sur l'un de ces articles vous pouvez trouver la version originale sur le site suivant : <http://www.icbl.org/treaty/text>

Une liste régulièrement mise à jour des États parties (les gouvernements ayant signé le Traité) est disponible sur le site suivant : <http://www.icbl.org/treaty/members>

Article 1 Cet article décrit les principaux engagements des États parties :

- Les États parties s'engagent à ne jamais utiliser de mines antipersonnel.
- Les États parties s'engagent à détruire toutes les mines antipersonnel.
- Les États parties ne produiront pas de nouvelles mines antipersonnel.
- Les États parties ne seront pas impliqués dans le stockage ou le transfert de mines antipersonnel.
- Les États parties ne viendront en aide à aucun autre parti qui agit à l'encontre du Traité.

Article 2 Définit plusieurs mots et termes utilisés à travers le texte du Traité. Une grande partie de ces définitions figure à la fin de ce document.

Article 3 Cet article explique que les États parties auront le droit de préserver un nombre limité de mines antipersonnel afin de former des gens au déminage et à la destruction sécuritaire des mines. Ils seront autorisés à transporter des mines antipersonnel dans le but de les détruire.

Article 4 Cet article explique qu'un gouvernement doit détruire leurs mines antipersonnel dans les quatre années qui suivent leur *ratification ou accession* au Traité.

Article 5 Dans cet article, les États parties s'engagent à détruire les mines antipersonnel qui se trouvent dans des régions minées aussi rapidement que possible et dans les dix années suivant leur *ratification ou accession* au Traité. Aussi, les États parties s'engagent à identifier les régions connues ou soupçonnées d'être minées. L'article explique également que les États parties qui nécessiteront plus de 10 années pour tenir ces engagements peuvent demander un prolongement.

Article 6 Dans cet article, les États parties s'engagent à s'entraider pour financer le déminage, l'assistance aux victimes de mines et l'éducation aux dangers des mines. Les États parties plus riches sont tenus d'aider les États parties ayant moins de moyens financiers.

Article 7 Les États parties sont tenus de rapporter au *Secrétaire Général* toute information concernant les mines antipersonnel et la mise en œuvre du Traité.



Photo : Thailand Campaign to Ban Landmines

Article 8 Cet article explique que les *États parties* s'engagent à se consulter et à coopérer pour le bien du Traité. Il explique aussi que les *États parties* s'engageront à tenir leurs promesses.

Article 9 Cet article énonce que les *États parties* empêcheront et arrêteront toute activité commise par des personnes ou sur des territoires sous leur contrôle, si ces activités sont interdites par le Traité.

Article 10 Dans cet article, les *États parties* s'engagent à coopérer afin de régler des disputes concernant le Traité.

Article 11 Dans cet article, les *États parties* s'engagent à se réunir chaque année lors de « Réunions des États parties » pour discuter de questions liées au Traité.

Article 12 Cet article explique que 5 ans après *la mise en œuvre* du Traité, les *États parties* se réuniront pour évaluer les progrès de leurs activités. D'autres « réunions d'évaluation » pourront être organisées si un *État partie* en fait la demande.

Article 13 Cet article explique comment les *États parties* peuvent suggérer des modifications au Traité.

Article 14 Cet article définit les sources de financement pour les diverses réunions et conférences liées au Traité.

Article 15 Cet article explique quand et où les gouvernements peuvent signer le Traité.

Article 16 Cet article affirme que les gouvernements peuvent *ratifier ou accéder* au Traité.

Article 17 Cet article explique que le Traité *entre en vigueur* lorsque le 40^{ème} gouvernement *ratifie ou accède* au Traité.

Article 18 Cet article explique qu'un *État partie* peut s'engager à respecter le Traité avant qu'il *entre en vigueur*.

Article 19 Si un gouvernement signe le Traité, il ne peut être exempté d'aucune partie du Traité.

Article 20 Cet article explique que le Traité n'a pas de date limite. Il définit également les étapes nécessaires si un pays change d'avis et veut retirer sa signature du Traité. Cette procédure prend six mois, et si le pays est impliqué dans une guerre ou un conflit, il ne peut retirer sa signature avant la fin de cette guerre ou de ce conflit.

Article 21 Cet article énonce que le *Secrétaire Général* est le responsable principal du Traité.

Article 22 Cet article explique que le Traité sera traduit en arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol et soumis aux *Nations Unies*.

Définitions

Assistance aux victimes Offrir un soutien à ceux blessés par les mines et tenter de réduire l'impact médical et psychologique à long terme de leurs blessures.

Convention ou Traité Les termes « Convention » ou « Traité » peuvent tous deux être utilisés pour décrire des accords (ou des promesses) auxquels des gouvernements sont tenus par la Loi. Les conventions et les traités décrivent les promesses faites par des gouvernements.

Éducation aux dangers des mines Promouvoir des comportements plus sécuritaires au sein des communautés affectées par les mines. Cela implique le partage d'informations sur l'emplacement des mines et sur leurs impacts. Il est également important de s'assurer que les membres de la communauté participent activement à la mise en place de l'action contre les mines.

Entrée en vigueur Le moment où un traité ou une convention devient la responsabilité légale d'un pays.

États parties Les gouvernements ayant ratifié ou accédé au Traité.

Interdire Mettre fin à l'emploi, la production, la vente et le transfert de quelque chose : débarrasser le monde de quelque chose, par exemple des mines antipersonnel.

Mines antipersonnel Une mine qui explose lorsque qu'une personne marche dessus ou se tient près d'elle, et qui blesse ou tue une ou plusieurs personnes.

Mine Une arme conçue pour être placée à la surface ou près de la surface de la terre (ou bien d'un autre type de sol). Lorsque une personne ou un véhicule passe sur ou près de la mine, elle est sensée exploser.

Les Nations Unies Créée après la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies (ou ONU, en abrégé) est un forum où tous les pays du monde peuvent débattre des problèmes qui les concernent. Un des rôles clé de l'ONU est de maintenir la paix et la sécurité au niveau international. L'ONU est basée à New York et à Genève, mais elle possède également des agences dans d'autres pays.

Ratification/Accession L'approbation ou l'acceptation officielle d'une convention ou d'un traité par un gouvernement national.

Secrétaire Général Le chef des Nations Unies est appelé le Secrétaire Général.

Appendice II: Des ressources sur l'action contre les mines pour les jeunes militants

Un jour comme un autre (Anglais et Français—vidéo) Comité international de la Croix-Rouge.

Ato Lodra Mosiprek (Albanais—livre illustré pour les enfants) Hajro Ulqinaku, publié en 2000 par UNICEF.

Child to Child: Mine Risk Education (Anglais—Manuel) Clare Hanbury, publié en 2002 par Child to Child. URL: <http://www.child-to-child.org/minerisk/info.html>

Comment les mines ont détruit ma vie (Anglais et Français—vidéo). Comité international de la Croix-Rouge.

Ivan, Sara e la terribile Minaccia, Racconto contro le mine (Italien—Bande dessinée) Campagne italienne pour interdire les mines. URL: <http://www.campagnamine.org/>

Le Voyage (Anglais et Français—vidéo) Comité international de la Croix-Rouge.

“*Landmines—Trail of Terror*” (Anglais—magazine) New Internationalist Magazine. URL: <http://www.newint.org/issue294/contents.html>

À pas mesurés: le mouvement international pour interdire les mines (Anglais et Français—vidéo) Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada.

Les mines! Un jeu de sensibilisation sur la problématique des mines antipersonnel (Anglais et Français—brochure et jeu) Organisation mondiale du mouvement scout, avec une assistance technique de Handicap International. URL: http://www.scout.org/wsrc/ll/docs/mines1_e.pdf

Un pas à la fois (Anglais et Français—vidéo) Action Mines Canada.

“*Servir: Towards a universal ban on landmines*” (Espagnol, Anglais, Français et Italien—magazine) Jesuit Refugee Services. URL: <http://www.with.jrs.net/files/serv32en.pdf>

“*Site Web Survivre à la paix*” (Anglais et Français—site Web) Société canadienne de la Croix-Rouge. URL: <http://www.redcross.ca/article.asp?id=001945&tid=010>

Guide d'action communautaire pour survivre à la paix (Anglais et Français—manuel) Société canadienne de la Croix-Rouge. URL: <http://www.redcross.ca/cmslib/general/manual-eng.pdf>

appendices

Dix films contre cent millions de mines (Anglais et Français—vidéo) Handicap International.

The Cinnamon Tree (Anglais—livre pour enfants) Aubrey Flegg, publié en 2000 par O'Brien Press.

Le Traité d'Ottawa (Anglais et Français—vidéo) Comité international de la Croix-Rouge.

“*Le Traité d'Ottawa expliqué*” (Anglais, Français et Espagnol—article) Comité international de la Croix-Rouge.

Le cri silencieux: aider les enfants à s'informer sur les mines (Anglais, Français et Espagnol—vidéo, site Web et manuel) UNICEF URL: <http://www.unicef.org/silentshout/>

“*The World's Worst Serial Killer*” (Anglais—article) Oneworld Magazine.
URL: <http://www.oneworld.org/blast/issue2/landmines.html>

Une Terre sans mines: Histoire et actualité d'une mobilisation citoyenne (Français—deux vidéos, une bande dessinée, des cahiers d'exercices et un guide pour enseignants) Handicap International, avec le soutien du Ministère de l'Éducation en France.
URL: <http://www.uneterresansmines.org>

Voyage sur Angélica (Français—livre pour enfants) Rita Amabili Rivet, publié en 1999 par Saint-Alphonse-de-Granby.

“*Youth Against War Action Kit*” (Anglais—brochure) Action Mines Canada.
URL: http://www.icbl.org/youth/yaw/Youth_Against_War_Treaty_Mini-Kit.doc

Kit de campagne pour les jeunes (Anglais, Français, Espagnol et Russe—manuel) Campagne internationale pour Interdire les Mines.
URL: <http://www.icbl.org/youth/resources/youthkit.html>

“*Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines*” (Anglais et Français—site Web) URL: <http://www.dangermines.ca/>

Appendice III: Ressources sur l'engagement des jeunes pour les militants adultes

- Cockburn, Gail (2001) *Meaningful Youth Participation in International Conferences: A Case Study of the International Conference on War-Affected Children*. Agence canadienne de développement international.
- CRIN (2002) *Children and Young People's Participation*. Child Rights Information Network (CRIN) Newsletter No. 16.
- Dynamix Ltd (2002) *Participation: Spice it Up! Practical Tools for Engaging Children and Young People in Planning and Consultations*. Save the Children UK.
- Hart, R. (1992) *Children's Participation: From Tokenism To Citizenship*. Florence: UNICEF.
- International Save the Children Alliance (1999) *Child Protection Policy*. London: International Save the Children Alliance. Disponible sur le site suivant: http://www.savethechildren.net/alliance/resources/child_protection.pdf
- International Save the Children Alliance (2003) *So you want to consult with children? A toolkit of good practice*. Netherlands: International Save the Children Alliance. Disponible sur le site suivant : http://www.savethechildren.net/alliance/resources/childconsult_toolkit_final.pdf
- International Save the Children Alliance (forthcoming) *Practice Standards in Children's participation*. Canada: The International Save the Children Alliance.
- Lansdown, G. (2001) *Promoting Children's Participation in Democratic Decision-Making*. UNICEF Innocenti Insight, Florence. Disponible sur le site suivant: <http://www.unicef-icdc.org/publications/pdf/insight6.pdf> Disponible également en Italien et en Français.
- Miller, J. (1996) *Never Too Young: How Children Can Take Responsibility and Make Decisions*. National Early Years Network and Save the Children UK, London.
- Saskatoon Action Circle on Youth Sexuality (2004) *Allies in Action: Two workshops for adults who want to be allies to young people*. Saskatchewan: Saskatoon Action Circle on Youth Sexuality. Disponible également en Français.
- Save the Children/Young Peoples Press (2002) *Mastering the Media*. Disponible sur le site Web suivant: <http://www.unicef.org/sowc03/childrenskit/pdf/media-tips-eng.pdf>

appendices

International Save the Children Alliance *Child Rights Programming: A Handbook on How to Apply a Rights-based Approach in Programming*. (2002). Sweden: The International Save the Children Alliance. Disponible également en Français, Espagnol, Arabe et Portugais.

United Nations Association in Canada (2002) *Navigating International Meetings—A Pocketbook Guide to Effective Youth Participation at International Meetings*. Available at <http://www.unac.org/en/pocketbook/index.asp> Disponible également en Français et en Espagnol.

West, A. (1996). *But what is it? A critique of undefined participation*. London: Save the Children.

Wilkinson, J. (2000) *Children and Participation—Research, Monitoring and Evaluation with Children and Young People*. Save the Children UK, London.

Appendice IV: Guide rapide sur comment écrire et concevoir du matériel pour les jeunes⁴⁵

- Gardez vos phrases et vos paragraphes courts.
 - Utilisez des verbes actifs autant que possible. Par exemple, utilisez « Certains soldats ont utilisés des mines » plutôt que « Des mines ont été utilisées par des soldats ».
 - Utilisez le « tu » ou le « nous » pour référer au lecteur.
 - Choisissez des termes susceptibles d'être compris par le lecteur.
 - N'ayez pas peur de donner des instructions. Par exemple, écrivez « envoyez des affiches sur les mines à l'adresse suivante » plutôt que « les élèves devraient envoyer des affiches sur les mines à l'adresse suivante ».
 - Évitez d'utiliser des verbes qui sont devenus des noms, comme achèvement, introduction, préparation, manquement, prestation. Utilisez à la place les verbes (achever, introduire, préparer, échouer, fournir). Par exemple, évitez d'écrire « Sacha est responsable de l'achèvement du manuel » et écrivez à la place « Sacha achèvera le manuel ».
 - Utilisez un langage positif. Par exemple, écrivez « Veuillez arriver avant 10h00 pour vous inscrire à la rencontre » au lieu de « Ceux qui arriveront après 10h00 ne pourront s'inscrire à la rencontre ».
 - Utilisez des listes autant que possible.
 - Évitez les expressions idiomatiques spécifiques à un environnement culturel si le document est susceptible d'être traduit ou utilisé dans d'autres contextes culturels.
 - Utilisez des polices de caractères claires. Times New Roman est sans doute la meilleure.
- | | | | | |
|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| facile : | difficile : | difficile : | difficile : | difficile : |
| cd | cd | <i>cd</i> | cd | cd |
| on | on | <i>on</i> | on | on |
- Utilisez des caractères foncés sur un fond blanc. Les caractères blancs sur un fond noir sont difficiles à lire.
 - Utilisez une justification à gauche au lieu des justifications centrées ou à droite.

Voici une justification à gauche.

Lorsque possible, alignez le texte à la gauche sans justifiez la fin des lignes à droite.

Voici une justification centrée.

Lorsque possible, alignez le texte sur la gauche sans justifiez la fin des lignes à droite.

Voici une justification à droite.

Lorsque possible, alignez le texte sur la gauche sans justifiez la fin des lignes à droite.

- Laissez amplement d'espace libre (blanc) sur les pages.
- Utilisez le mode **caractère gras** au lieu du mode souligné ou *italique* lorsque vous voulez mettre l'emphase sur un élément en particulier.
- Utilisez normalement les lettres majuscules. N'UTILISEZ PAS LES LETTRES MAJUSCULES EN CONTINU.
- Utilisez des images. Les dessins en noir et blanc fonctionnent généralement bien.
- Révisez plusieurs fois ce que vous avez écrit.
- Faites lire ce que vous avez écrit par quelqu'un provenant de votre public cible.

Appendice V: Guide rapide pour les chaperons et les traducteurs travaillant avec des jeunes⁴⁶

Il importe que les jeunes qui participent à des activités sentent qu'ils sont en sécurité et que l'on prend soin d'eux. Ce contexte est essentiel si la participation de ces jeunes les amène loin de leur famille et de leur communauté, et si les jeunes sont âgés de moins de 18 ans. S'assurer que les enfants (toute personne de moins de 18 ans) bénéficient d'un chaperon doit être une première priorité. De plus, les jeunes âgés de plus de 18 ans peuvent également avoir besoin d'un soutien spécial de la part d'un adulte, particulièrement s'ils voyagent pour la première fois.

Les chaperons jouent un rôle très important et souvent difficile, ce qui implique qu'ils devraient être qualifiés et confiants par rapport à leurs responsabilités. Au minimum, nous recommandons la familiarisation des chaperons avec ce guide. Les chaperons ont la responsabilité et le devoir légal d'assurer la sécurité des jeunes sous leur responsabilité **en tout temps** au cours du séjour des jeunes à l'étranger. Le consentement doit être obtenu de la part du tuteur légal des enfants de manière à ce que les chaperons puissent agir de la sorte, particulièrement au cas où des soins médicaux d'urgence s'avèrent nécessaires.

Demander aux chaperons d'adhérer à un code de conduite est une bonne pratique d'engagement envers les jeunes. Save the Children recommande les principes suivants :

- Traitez les jeunes avec respect en tout temps et reconnaissez-les en tant qu'individus dotés de pleins droits.
- Considérez-les de manière positive et appréciez-les en tant qu'individus avec des besoins et droits spécifiques et une contribution particulière à apporter.
- Travaillez avec eux dans un esprit de coopération et de partenariat basé sur une confiance et un respect mutuels.
- Appréciez leur travail et prenez-les au sérieux.
- Travaillez avec eux de manière à développer leurs capacités et aptitudes inhérentes, et développez leur potentiel.
- Cherchez à les comprendre dans le contexte qui est le leur.

Il importe pour les chaperons de :

- Être conscients des situations qui peuvent présenter un risque et les gérer adéquatement.
- S'assurer qu'une culture d'ouverture prévaut pour que tout problème ou préoccupation puisse être soulevé et discuté.
- S'assurer qu'une responsabilisation existe entre les adultes afin que les attitudes résultant des mauvaises pratiques et des abus potentiels soient récusées.

En général, il est inapproprié de :

- Passer une période de temps excessive seul avec un jeune sans la compagnie des autres.
- Amener les jeunes à des endroits où ils seront seuls avec un chaperon.

Un chaperon ne doit jamais :

- Frapper ou assaillir physiquement ou abuser physiquement un jeune.
- Développer des relations physiques/sexuelles avec un jeune.
- Développer des relations avec un jeune qui peuvent être considérées comme étant motivées à des fins d'exploitation ou d'abus.
- Agir de manière potentiellement abusive ou mettre un jeune dans un contexte où il risque d'être abusé.

Le chaperon doit éviter toute action ou comportement qui pourrait être interprété en tant que mauvaise pratique ou abus potentiel. Par exemple, **il ne doit jamais** :

- Utiliser un langage, formuler des suggestions ou présenter son avis qui sont inappropriés, injurieux ou abusifs.
- Se comporter physiquement d'une manière inappropriée ou sexuellement provocante.
- Avoir un jeune avec qui ils travaillent passer la nuit dans leur chambre.
- Faire des choses personnelles pour un jeune que ce dernier peut faire pour lui-même.
- Tolérer ou participer à des comportements de la part des jeunes qui sont dangereux et abusifs.
- Agir de manière intentionnelle dans le but de faire honte, d'humilier, de rabaisser ou de dégrader un jeune ou autrement de s'engager dans toute forme d'abus émotionnel.
- Discriminer, traiter différemment ou favoriser en particulier un ou des enfants tout en excluant d'autres.

Idéalement, le chaperon devrait connaître l'enfant, parler la même langue que l'enfant et être une personne en qui l'enfant a confiance. Le genre peut aussi être une considération spéciale. De même, les enfants qui nécessitent de l'assistance et des soins spéciaux en raison d'un handicap quelconque devraient être aidés d'un chaperon qui est en mesure de fournir ce soutien.

Les responsabilités d'un chaperon incluent :

- Accompagner les enfants lorsqu'ils voyagent, ce qui peut inclure les déplacements locaux, tout en sachant en tout temps où et avec qui les jeunes se trouvent.
- Incarner un allié des enfants—leur fournir les informations, avis et soutien afin qu'ils se sentent confortables et puissent participer véritablement dans les activités. Cette responsabilité inclut la conscience et, si nécessaire, l'assistance aux enfants pour qu'ils puissent satisfaire leurs besoins physiques et émotionnels, comme l'achat des repas, le port des vêtements appropriés ou la prise en charge de l'enfant au nom du tuteur en cas d'urgence médicale.
- Fournir les services de traduction lorsque nécessaire, ou encore prendre les dispositions nécessaires pour la traduction.
- Informer les organisateurs des activités/événements à propos des difficultés rencontrées par les jeunes.
- Offrir un suivi après le tenu des activités/événements lorsque les jeunes sont de retour chez eux.

Appendice VI: Un exemple de fiche d'autorisation des parents / du tuteur légal⁴⁷

Nom de l'organisation
Événement

Formulaire de consentement des parents ou du tuteur légal

Je soussigné (nom des parents/ du tuteur) _____ autorise ma fille/ mon fils (nom de l'enfant) _____ né(e) le (date de naissance de l'enfant) _____, numéro de passeport (numéro de passeport de l'enfant) _____ à voyager à (lieu) _____ en compagnie de (nom du chaperon) _____ de (adresse du chaperon) _____ numéro de passeport (numéro de passeport du chaperon) _____ afin de participer à (événement) qui aura lieu le (date) _____.

Je désigne (nom du chaperon) _____ responsable de ma fille/ mon fils (nom de l'enfant) _____ pendant ce voyage. En particulier, j'autorise (nom du chaperon) _____ à prendre des décisions concernant tout traitement médical d'urgence pour ma fille/ mon fils (nom de l'enfant) _____ qui pourrait s'avérer nécessaire au cours de ce voyage. Je confirme que les dispositions nécessaires ont été prises ou seront prises pour assurer la couverture médicale de mon enfant pendant le voyage, suite à une communication avec la délégation dont mon enfant est membre.

Je comprends que (nom des coordonnateurs de l'événement) _____ associé à (événement) _____ n'engage pas de responsabilité pour ma fille/ mon fils (nom de l'enfant) _____ ou pour quelconque blessure ou perte que subirait ma fille/ mon fils (nom de l'enfant) _____ en lien avec sa participation à (événement) _____.

Je confirme avoir l'autorité nécessaire pour donner ce consentement.

Nom du participant : _____
(Écrire de manière lisible)

Nom des parents/ tuteurs : _____
(Écrire de manière lisible)

Signature des parents/ tuteurs : _____

Date : _____

Accord du Chaperon

Lu et accepté :
Signature du Chaperon : _____

(Nom du Chaperon) _____

Appendice VII: Un exemple de fiche d'autorisation pour les médias⁴⁸

Nom de l'Organisation
Évènement

Fiche d'autorisation pour les médias

Je soussigné (nom du participant) _____ participe à (activité/ évènement)
_____ qui aura lieu le (dates) _____. J'accepte qu'en rapport avec (l'activité /
évènement) _____ et (nom de l'organisation) _____, je puisse
apparaître sur des photographies, des films, des cassettes vidéos, des cassettes audio, ou autre
forme d'enregistrement produit par (nom de l'organisation) _____, et je consens à ce que
ces photographies, films, cassettes vidéos, cassettes audio, ou autre forme d'enregistrement
demeurent la propriété de, et soient diffusés par (nom de l'organisation) _____ .

Nom du participant: _____
(Écrivez de manière lisible)

Signature du participant: _____

Nom des parents/ tuteurs
si le participant n'a pas encore
l'âge de la majorité:
(Écrire de manière lisible)

Signature des parents/ tuteurs : _____

Date: _____

Appendice VIII: Un exemple d'affiche pour le recrutement de jeunes bénévoles⁴⁹

LES MINES ANTIPERSONNEL TUENT TOUJOURS

En décembre 1997, plus d'une centaine de pays se sont rassemblés pour signer le Traité d'interdiction des mines. Le 1^{er} mars 1999, ce traité est devenu droit international.

Maintenant NOUS devons assurer que cette interdiction soit mise en œuvre de façon universelle: plus de mines dans la terre, plus de victimes de mines.

Tout le monde a le droit à la vie, à la liberté, et à la sécurité.

Article 3, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Si vous ne défendez pas les droits humains, qui le fera?

Le Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines et Action Mines Canada cherchent des personnes qui sont engagées à défendre les droits humains et qui sont prêts à donner quelques heures par semaine pour travailler sur un projet visant à débarrasser le monde des mines antipersonnel.

Venez vous joindre à l'équipe d'action contre les mines et travaillez avec la section canadienne de la Campagne internationale pour interdire les mines, récipiendaire du Prix Nobel de la Paix en 1997. Vivez une expérience des plus enrichissante !

Vous êtes intéressé? Appelez Carla à Action Mines Canada 241-3777

Appendix IX: Un exemple de formation pour jeunes dans l'action contre les mines

**Une formation sur l'éducation pour la paix—
Il n'y a pas de paix avec les mines antipersonnel
La campagne italienne pour interdire les mines**

Contexte

Un esprit de responsabilité se développe à partir de connaissances concrètes. Chez les enfants il n'est jamais trop tôt pour aborder les problématiques liées à la paix. Tout en faisant preuve de sensibilité il est possible de commencer à travailler avec de très jeunes enfants, leur offrant la possibilité de contribuer à des activités où ils peuvent jouer un rôle majeur dans la construction d'un meilleur avenir. Cette formation pour l'éducation à la paix prend comme point de départ une compréhension, et une réflexion sur les vestiges de la guerre (mines antipersonnel et anti-tank, munitions non explosées qui demeurent enfouies sous la terre même en temps de paix) ainsi que les conséquences sociales et économiques. La formation vise à aborder les problématiques de base liées à la culture de la paix, en commençant par une analyse des conséquences graves, à long terme et souvent inconnues des conflits armés.

Cette partie fondamentale de la formation sera abordée de manière différente selon l'âge des enfants impliqués dans le projet. Trois trousse ont été préparées à cet effet—une trousse pour les enfants du primaire (6 à 10 ans), une trousse pour les jeunes du collège (10 à 13 ans), et une autre pour les élèves du lycée (13 à 18 ans).

La formation est accompagnée de trousse comprenant une présentation sur CD-ROM, une bibliographie, une liste de films et une fiche d'information sur les représentations théâtrales qui pourraient être intégrées à la formation comme élément final.

Les rencontres avec les groupes d'élèves bénéficieront d'une approche créative qui invite à la participation. On utilisera l'art comme un moyen d'expression pour des sentiments troublés par des thèmes difficiles tels que la guerre, la mort ou les blessures graves. Nous avons choisi le théâtre, par exemple, parce que c'est un moyen de communiquer des messages de façon plus subtile, en donnant une dimension humaine à des sujets qui à première vue peuvent paraître stériles ou techniques.

Objectifs

L'objectif principal de la formation est de répandre une culture et des valeurs de paix.

Ceci sous-entend d'atteindre les objectifs suivants:

1. La sensibilisation aux problématiques liées aux mines antipersonnel.
2. Provoquer des discussions sur les conséquences des conflits armés.
3. Participer au développement de personnes sensibles et coopératives.

Activités

1. Rencontre préalable avec les enseignants l'objectif de la rencontre est de présenter le matériel éducatif préparé par la Campagne italienne pour interdire les mines et de discuter des outils et des méthodes qui seront utilisés pour la formation. Le choix de matériel disponible permettra aux responsables d'adapter la formation selon les besoins et les caractéristiques de différents groupes et niveaux. Ainsi ces nouvelles problématiques pourront être intégrées plus facilement au programme scolaire.

RÉSULTATS ANTICIPÉS L'élaboration d'un programme de formation spécifique à travers la participation des enseignants.

2. Première rencontre avec les étudiants « Les mines terrestres : une problématique à la fois économique, sociale et humaine »

- Présentation de diapositives illustrant le fonctionnement des mines antipersonnel, accompagné d'un commentaire.
- Discussion de groupe visant à familiariser les élèves avec le vocabulaire technique spécifique aux mines.
- Discussion portant sur les aspects de la vie quotidienne dans certains pays gravement affectés par les mines : l'Afghanistan, l'Iraq, le Népal.

RÉSULTATS ANTICIPÉS L'acquisition d'un vocabulaire approprié y compris des mots clés permettant de parler de la problématique des mines.

3. Deuxième rencontre avec les étudiants « Les vestiges des conflits armés et la perspective de la paix »

- Un examen plus approfondi des problématiques abordées lors de la première rencontre : projection d'un film choisi parmi le matériel dans la trousse/ lecture d'une histoire qui parle des mines antipersonnel.

RÉSULTATS ANTICIPÉS Une connaissance plus approfondie de la problématique.

4. Troisième rencontre « Vers un monde sans mines »

- Atelier et activité mettant en valeur une initiative pour la paix afin de contribuer de manière concrète à l'éradication des mines antipersonnel.
- Les vestiges de la guerre : étude de cas sur le Népal.
- Présentation du Traité des jeunes contre la guerre.
- Présentation d'un projet de levée de fonds pour les enfants affectés par la guerre au Népal.
- Distribution des cartes d'adhésion à la campagne.

RÉSULTATS ANTICIPÉS Les jeunes composeront dessins et essais sur les problématiques abordées au cours de la formation leur permettant ainsi d'exprimer librement leur propre point de vue. Ils auront aussi l'occasion d'en apprendre davantage sur l'organisation Jeunes contre la guerre, et de participer à leurs activités : la collecte de signatures pour une pétition exigeant du gouvernement népalais et des groupes maoïstes de mettre fin à leur utilisation des mines antipersonnel, la levée de fonds pour des projets visant à financer l'éducation des enfants victimes de la guerre.

5. Rencontre facultative Il est possible d'organiser une rencontre supplémentaire à la fin de l'année scolaire pour tous les élèves. Lors de cette rencontre, on pourrait envisager de mettre en scène l'une des représentations théâtrales présentées dans la trousse, avec l'aide des jeunes artistes affiliés à la Campagne italienne, de présenter les résultats des ateliers et de ramasser des signatures pour la pétition.

Indicateurs de réussite

Soutien accru pour le Traité des jeunes contre la guerre (y compris les signatures recueillies sur le site internet)

Soutien accru pour le projet de levée de fonds pour le Népal

Une hausse dans le nombre de cartes d'adhésion distribuées dans les écoles

Bénéficiaires

Bénéficiaires directes : des élèves de tout âge

Autres bénéficiaires : les enseignants, et les parents et amis des élèves

Matériel

La trousse préparée par la Campagne italienne pour interdire les mines : un CD-ROM comprenant une introduction pour les enseignants par Jody Abate (pour toutes les formations); une bibliographie; une liste de films; une liste et un résumé de représentations théâtrales (selon l'âge des élèves).

- Pour les ateliers : crayon à papier, crayons de couleur, papier à dessin, photos et images pour les exercices de photo-langage.
- Projecteur pour les films.

Évaluation

Il y a deux différents types d'évaluation.

Évaluation finale avec les participants. Les outils suivants seront nécessaires :

- 1) Questionnaire
- 2) Analyse des dessins et des essais composés par les élèves
- 3) Analyse des discussions en classe

Évaluation finale avec les enseignants. Les outils suivants peuvent être utilisés :

- 1) Questionnaire
- 2) Réunion d'évaluation
- 3) Rapport final portant sur la formation
- 4) Rapport final portant sur l'expérience globale.

notes

Comment se servir de Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines

¹ Kit de campagne pour les jeunes sur le site suivant:

www.icbl.org/youth/resources/youthkit.html

Un aperçu de l'action contre les mines (dans un langage accessible aux jeunes)

² Vous trouverez dans l'Appendice III plus d'information sur l'action contre les mines dans un langage accessible aux jeunes

³ Adapté de la ICBL. "Par où commencer?" Kit de campagne pour les jeunes. [Site Web: livre]. Cité le 3 octobre 2004. <http://www.icbl.org/youth/resources/B1French.doc> p. 4.

⁴ Observatoire des mines. "Landmine/ UXO Casualties and Survivor Assistance Fact Sheet—September 2002," [Site Web]. Cité le 3 octobre 2004. URL: http://www.icbl.org/lm/factsheets/va_sep_2002.html

⁵ Adapté de la ICBL. "The Issue," [Site Web]. Cité le 3 octobre 2004. URL: <http://www.icbl.org/youth/issue/>

⁶ Adapté de la ICBL. "Mine Ban Treaty 101," [Site Web]. Cité le 3 octobre 2004. URL: <http://www.icbl.org/tools/faq/treaty>

⁷ Adapté du Service de l'action antimines des Nations unies. "Guide for the application of mine action standards," 2ème édition. [Site Web]. Cité le 3 octobre 2004. URL: http://www.mineactionstandards.org/IMAS_archive/Final/0110.pdf

Comprendre la mobilisation et l'engagement des jeunes

⁸ Adapté du Saskatoon Action Circle on Youth Sexuality. *Allies in action: Two workshops for adults who want to be allies to young people.* (Toronto: Saskatoon Action Circle on Youth Sexuality, 2004). pp. 29-3

⁹ Adapté du Saskatoon Action Circle on Youth Sexuality. p. 37.

¹⁰ UNFPA. "Adolescent Realities in a Changing World," [Site Web]. Cité le 3 octobre 2004. URL: <http://www.unfpa.org/adolescents/about.htm>

¹¹ Alice Park, "What makes teens tick," *Time Magazine*, 163(19). (Toronto: Time Canada, 2004), pp. 42-49.

¹² UNFPA. "Supporting Adolescents and Youth," [Site Web]. Cité le 3 octobre 2004. URL: <http://www.unfpa.org/adolescents/>

¹³ UNFPA. "Supporting Adolescents and Youth"

¹⁴ Lisa Mastny. "The Hazards of Youth," *World Watch*. Sept./oct 2004. [Site Web]. Cité le 3 octobre 2004. URL: <http://www.worldwatch.org/pubs/mag/2004/175/> pp. 18-21.

¹⁵ OMS. "Adolescents: the sheer numbers," [Site Web]. Cité le 3 octobre 2004. URL: http://www.who.int/child-adolescent-health/OVERVIEW/AHD/adh_sheer.htm

¹⁶ Institut de statistique de l'UNESCO. *Global Education Digest 2004.* [Site Web: livre]. Cité le 2 octobre 2004. URL:

http://www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/ged/2004/GED2004_FR.pdf p. 10.

¹⁷ World Conference on 1st Ministers Responsible for Youth. "United Nations Report on Global Situation of Youth Shows Changing Trends," [Site Web]. Cité le 3 octobre 2004. URL: <http://www.un.org/events/youth98/backinfo/yreport.htm>

- ¹⁸ OMS.
- ¹⁹ OIT. Global Empowerment Trends for Youth. [Site Web: livre]. Cité le 3 octobre 2004. URL: <http://www.ilo.org/public/english/employment/strat/download/getyen.pdf>
- ²⁰ Jennifer Corriero. "Understanding the role of youth: research and survey findings," [Site Web: article]. Cité le 3 octobre 2004. URL: <http://sift.ca/shad/sift/docs/roleofyouthfindings.pdf> p. 4.
- ²¹ ICBL. "Par où commencer?" pp. 8-9.
- ²² UNICEF. "Fact Sheet: Child Soldiers," [Site Web: article]. Cité le 3 octobre 2004. URL: <http://www.unicef.org/protection/childsoldiers.pdf>
- ²³ L'Observatoire des mines est un réseau d'information basé sur la société civile, dont l'objectif consiste à étudier et à renseigner systématiquement sur le respect par les pays du Traité d'interdiction des mines. Il complète les rapports fournis aux Nations Unies par les États.
- ²⁴ Action Mines Canada et le Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines. "Involving Youth in the International Campaign to Ban Landmines," Document non-publié. (Action Mines Canada et le Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines, 2002), p. 22.
- ²⁵ Saskatoon Action Circle on Youth Sexuality. p. 24
- ²⁶ Andrew West. But what is it? A critique of undefined participation. (London: Save the Children, 1996), p. 2.
- ²⁷ Jennifer Corriero. p. 3.
- ²⁸ Divers membres de la ICBL, entretiens téléphoniques, 10-30 août 2004.
- ²⁹ Centre d'excellence pour l'engagement des jeunes, "Youth engagement and health outcomes: is there a link?". Toronto: Centre d'excellence pour l'engagement des jeunes, 2003.

Quelques exemples illustrant l'implication des jeunes... et un bref aperçu de la sécurité

- ³⁰ La majorité de cette partie a été adaptée à partir de Through Children's Eyes, R. Johnston, A. da Costa et K. Snow. (Toronto: Save the Children Canada, 2002).
- ³¹ La majorité de cette partie a été adaptée de R. Johnston, A. da Costa and K. Snow.
- ³² ICBL, "Youth Involvement Questionnaire"
- ³³ Action Mines Canada et le Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines. "Involving Youth in the International Campaign to Ban Landmines"
- ³⁴ Alliance. "Draft Practice Standards in Children's Participation," Non-publié. (International Save the Children Alliance, 2003). La version finale sera disponible sous peu et pourra être téléchargée sur le site suivant: <http://www.savethechildren.net> p. 4.
- ³⁵ International Save the Children Alliance. "Draft Practice Standards in Children's Participation," p. 10.

Faire de l'engagement des jeunes une réalité

- ³⁶ Une adaptation du Saskatoon Action Circle on Youth Sexuality. pp. 41-42.
- ³⁷ Une adaptation du Saskatoon Action Circle on Youth Sexuality. pp. 43-44.
- ³⁸ Une adaptation du Saskatoon Action Circle on Youth Sexuality. p. 24.
- ³⁹ International Save the Children Alliance. "Draft Practice Standards in Children's Participation," p. 8.
- ⁴⁰ International Save the Children Alliance. p. 7.
- ⁴¹ International Save the Children Alliance. p. 10.
- ⁴² Plusieurs questions figurant dans cette partie ont été adaptées à partir du document suivant, de Gail Cockburn: *Meaningful Youth Participation in International Conferences: A Case Study of the International Conference on War-Affected Children*. (Canada: Agence canadienne de Développement international, 2001).
- ⁴³ Une adaptation du Saskatoon Action Circle on Youth Sexuality. p. 45.

Monter un projet visant l'implication des jeunes

- ⁴⁴ Vous pouvez télécharger ou commander le guide sur le site suivant:
<http://www.icbl.org/resources/campaignkit/docs/fundraising.pdf>

Appendices

- ⁴⁵ Une partie importante de ce guide est une adaptation de "How to write in Plain English" publié par la Plain English Campaign. [Site Web]. Cité le 3 octobre 2004. URL: <http://www.plainenglish.co.uk/plainenglishguide.html> and National Adult Literacy Database. "Clear Language and Design," [Site Web]. Cité le 3 octobre 2004. URL: <http://nald.ca/schalp/clad/clad.htm>
- ⁴⁶ Une adaptation de la International Save the Children Alliance. "Ensuring children are safe and protected," So you want to consult with children? A toolkit of good practice. [Site Web: livre]. Cité le 3 octobre 2004. URL: http://www.savethechildren.net/alliance/resources/childconsult_toolkit_final.pdf pp. 63-72.
- ⁴⁷ Une adaptation de la International Save the Children Alliance. "Ensuring children are safe and protected," p. 72.
- ⁴⁸ Une adaptation d'Aide à l'Enfance Canada. Documents de programme. Non-publié, 2003.
- ⁴⁹ Une adaptation du Programme des jeunes Ambassadeurs pour l'Action contre les Mines. "Manuel de ressources pour les bénévoles," (Ottawa: Programme des jeunes Ambassadeurs pour l'Action contre les Mines, 2003) Appendice B.



Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines est un guide pour les militants antimines adultes travaillant ou désirant travailler avec les jeunes. Ce guide peut aussi intéresser les personnes et groupes suivants : enseignants ou coordinateurs jeunesse qui cherchent à présenter la problématique des mines aux jeunes avec lesquels ils travaillent, militants pour la paix et la justice sociale qui espèrent bénéficier de leur participation à la campagne d'interdiction des mines, et bien sûr les jeunes militants eux-mêmes.

Travailler avec les jeunes pour un monde sans mines est un document unique et novateur qui aide les militants adultes à comprendre les principes et les modèles d'engagement des jeunes. C'est aussi un guide divertissant et interactif qui permet de concrétiser l'implication des jeunes au sein des campagnes antimines aux niveaux local, national et international. On retrouve dans chaque chapitre des activités pédagogiques et des études de cas inspirants qui illustrent l'implication de jeunes et des adultes partout à travers le monde dans le mouvement vers un monde sans mines.

Le projet a été rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement canadien assuré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).



Canadian International
Development Agency

Agence canadienne de
développement international